

La forêt, ou l'abbaye de Saint-Clair (tome 1/3) traduit de l'anglais sur la seconde édition

Radcliffe

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

CHAPITRE PREMIER.

Cependant Adeline et Pierre continuèrent leur voyage sans éprouver d'accident, et débarquèrent en Savoie, où Pierre la mit sur le cheval, et marcha à côté d'elle. Quand il aperçut les montagnes de son pays, sa joie immodérée lui fit faire de fréquentes exclamations, et il demandait souvent à Adeline si elle avait vu de pareilles montagnes en France. «Non, non, ajoutait-il, les montagnes de ce pays-là sont assez bonnes pour des montagnes françaises; mais elles n'ont rien à faire avec les nôtres.» Adeline, pleine d'admiration pour la scène majestueuse dont elle était environnée, convint de la vérité de l'assertion de Pierre, ce qui l'encouragea à s'étendre encore plus sur les avantages de son pays, dont il oubliait entièrement les désavantages; et, quoiqu'il donnât les derniers sous qu'il possédait aux petits paysans qui couraient nu-pieds à côté du cheval, il ne parlait que du bonheur et du contentement de ses compatriotes.

Le village où il était né faisait à la vérité exception au reste du pays et aux effets ordinaires d'un gouvernement arbitraire. Il paraissait florissant, sain et heureux; il était principalement redevable de ces avantages à l'activité et à l'attention du bon prêtre qui en était le curé.

Adeline, qui commençait à sentir les effets d'une longue inquiétude et de la fatigue, désirait ardemment arriver à la fin de son voyage; et son impatience lui faisait faire de fréquentes questions à Pierre. Ainsi harassée, la sombre grandeur des scènes qui avaient depuis peu excité en elle des émotions sublimes, lui ins-

pira de l'épouvante; elle tremblait au bruit des torrens qui se précipitaient à travers les rochers, et dont la chute faisait retentir la vallée; elle tressaillait d'effroi à la vue des précipices, quelquefois suspendus sur la route, et quelquefois à côté du chemin. Toute fatiguée qu'elle était, elle descendait souvent pour monter à pied les endroits escarpés qu'elle craignait de passer à cheval.

Le jour tirait vers sa fin, lorsqu'ils s'approchèrent d'un petit village au pied des Alpes; et le soleil, en descendant dans toute sa splendeur du soir derrière leur sommet, dardait à travers la perspective un rayon si tendre et si attrayant, qu'Adeline, quelque languissante qu'elle fût, exprima son admiration par une exclamation.

La situation romantique du village attira ensuite ses regards. Il était au pied de plusieurs hautes montagnes qui environnaient un lac à quelque distance de là, et les arbres qui couvraient leur sommet étaient pour ainsi dire suspendus sur le village. Le lac, uni comme une glace, réfléchissait les couleurs vermeilles de l'horizon; et la scène sublime qui était sur ses bords s'obscurcissait graduellement avec le crépuscule.

Quand Pierre aperçut le village, il fit un cri de joie. «Dieu soit béni! s'écria-t-il, nous sommes près de chez nous; voilà mon cher pays natal. Il a toujours la même apparence qu'il y a vingt ans; et voici les mêmes vieux arbres qui verdissent autour de notre chaumière là-bas, et ce gros rocher qui s'élève tout au-dessus. C'est là qu'est mort mon pauvre père, mademoiselle. Plaise à Dieu que ma sœur soit encore en vie! il y a long-temps que je ne l'ai vue.» Adeline écoutait avec une satisfaction mélancolique les expressions sans art de Pierre, qui, en retraçant les scènes de son enfance, paraissait de nouveau en savourer le plaisir. A mesure

qu'ils s'approchaient du village, il continuait à désigner divers objets qu'il se rappelait. «Et c'est aussi là le château du bon pasteur; regardez, mademoiselle, cette maison blanche, avec la fumée qui sort en tournant sur le bord du lac là-bas. J'ignore s'il vit encore. Il n'était pas vieux quand je quittai le pays, et il était autant aimé qu'un homme peut l'être; mais la mort n'épargne personne.»

Ils arrivèrent pendant ce temps-là au village, qui était extrêmement joli, quoiqu'il ne promît pas beaucoup de commodités. Pierre eut à peine fait dix pas, qu'il fut accosté par quelques-uns de ses anciens amis, qui lui prirent la main, et qui ne pouvaient le quitter. Il demanda des nouvelles de sa sœur, et on lui répondit qu'elle était en bonne santé. En allant chez elle il fut environné d'un si grand nombre de connaissances, qu'Adeline était fatiguée du délai occasionné par la foule. Plusieurs personnes qu'il avait laissées dans la vigueur de l'âge étaient maintenant accablées des infirmités de la vieillesse, tandis que leurs fils et filles, qu'il avait vus dans l'enfance, étaient parvenus à l'état d'adolescence, et n'étaient plus reconnaissables. A la fin, ils arrivèrent à la chaumière, et furent reçus par sa sœur, qui, ayant appris son arrivée, était venue à sa rencontre avec un plaisir sincère.

En voyant Adeline, elle parut surprise, mais l'aida à descendre; et, la conduisant dans la petite chaumière, qui était cependant bien propre, elle l'accueillit avec une politesse et une chaleur qui auraient fait honneur à un rang plus élevé. Adeline désira lui parler en particulier; car la maison était alors pleine des amis de Pierre; et l'ayant informée des particularités de sa situation qu'il était nécessaire de lui communiquer, elle lui demanda si elle pouvait lui donner un appartement dans la maison.

«Oui, mademoiselle, dit la bonne femme; tel qu'il est, il est fort à votre service; je suis seulement fâchée de ne pas en avoir de meilleur. Mais vous avez l'air malade, mademoiselle; que puis-je vous offrir?»

Adeline, qui avait combattu depuis long-temps contre la fatigue et l'indisposition, succombait alors sous leur poids. Elle lui dit qu'effectivement elle était malade; mais qu'elle espérait que le repos la soulagerait, et elle la pria de lui préparer un lit. La bonne femme sortit pour lui obéir, revint bientôt après, et lui montra une petite chambre dont la propreté faisait toute la recommandation.

Mais, malgré sa fatigue, elle ne put dormir. Son esprit se reportait toujours aux scènes passées, ou lui offrait un tableau triste et imparfait de l'avenir.

La différence entre sa situation et celle des autres femmes qui avaient reçu une éducation semblable à la sienne, la frappa sensiblement, et elle fondit en larmes. «Elles ont, dit-elle, des amies et des parens qui font tous leurs efforts pour prévenir non-seulement tout ce qui peut leur être nuisible, mais même ce qui pourrait leur déplaire; qui veillent pour leur sûreté actuelle et pour leurs avantages futurs, et qui les empêchent aussi de se nuire à elles-mêmes; mais dans toute ma vie je n'ai jamais connu une amie, et j'ai rarement été exempte de quelque circonstance de danger ou de malheur. Cependant il n'est pas possible que je sois née pour être continuellement malheureuse; il viendra un temps où....» Elle commençait à penser qu'elle pourrait un jour être heureuse; mais se rappelant l'état désespéré de Théodore: «Non, ajouta-t-elle, je ne puis même jamais espérer de tranquillité.»

Le lendemain, de grand matin, la bonne femme de la maison vint s'informer de sa santé, et trouva qu'elle avait très-peu dormi, qu'elle était beaucoup plus mal que la veille. L'état inquiet de son esprit contribuait à augmenter les symptômes de fièvre qu'elle avait; et, dans le cours de la journée, sa maladie parut prendre une tournure sérieuse. Elle en observa les progrès avec sang-froid, se résignant à la volonté de Dieu, et sentant peu de regret pour la vie. Sa tendre hôtesse fit tout ce qui était en son pouvoir pour la soulager; et comme il n'y avait ni médecin, ni apothicaire dans le village, la nature ne fut privée d'aucun de ses avantages. Malgré cela, sa maladie fit des progrès rapides, et le troisième jour elle eut le transport; après quoi elle tomba dans une espèce d'assoupissement.

Elle ne sut pas combien de temps elle resta dans ce triste état; mais en recouvrant l'usage de ses sens, elle se trouva dans un appartement bien différent de ceux qu'elle avait encore vus. Il était vaste, et avait un air de beauté; le lit et tout ce qui l'environnait était d'un genre simple et élégant. Elle demeura pendant quelques minutes dans une extase de surprise, s'efforçant de rassembler toutes ses idées du passé, et craignant pour ainsi dire de bouger, de peur que cette vision agréable ne s'évanouît.

A la fin, elle hasarda de se lever; elle entendit aussitôt une tendre voix auprès d'elle, et une fille charmante tira doucement le rideau d'un côté: elle se pencha sur le lit; et, avec un sourire mêlé de tendresse et de joie, s'informa de la santé de la malade. Cependant Adeline contemplait avec la dernière surprise le visage le plus intéressant qu'elle eût encore rencontré, sur lequel on voyait l'expression de la douceur, du sentiment et de la délicatesse réunie à l'aimable naïveté.

Elle se remit néanmoins assez pour remercier cette charmante personne, et pour lui demander à qui elle était redevable de ces soins, et où elle était. Cette aimable fille lui pressa la main: «C'est nous qui vous sommes redevables, dit-elle. Oh! que je suis enchantée que vous ayez recouvré l'usage de votre mémoire.» Elle n'en dit pas davantage, mais vola vers la porte de l'appartement et disparut.

Quelques minutes après, elle revint avec une dame d'un certain âge, qui, s'approchant du lit avec un air d'intérêt et de tendresse, s'informa de la santé d'Adeline. Cette dernière répondit aussi bien que l'agitation de ses esprits le lui permit, et témoigna de nouveau son désir de savoir à qui elle avait de si grandes obligations. «Vous saurez cela par la suite, dit la dame; maintenant qu'il vous suffise de savoir que vous êtes avec des personnes qui se croiront trop payées par votre retour à la santé: c'est pourquoi soumettez-vous à tout ce qui peut y conduire, et consentez à ce que l'on vous tienne aussi tranquille qu'il est possible.

Adeline exprima sa reconnaissance par un sourire, et baissa la tête en silence, pour marquer son consentement. La dame quitta alors la chambre pour aller chercher une médecine; et, lorsqu'elle l'eut donnée à Adeline, on la laissa reposer; mais sa tête travaillait trop pour qu'elle pût profiter de l'occasion. Elle contemplait le passé et le présent; et, lorsqu'elle en faisait la comparaison, le contraste la mettait dans le dernier étonnement. Toute la scène lui paraissait comme une de ces soudaines transitions si communes dans les songes, où l'on passe, sans savoir comment, d'un état de douleur et de désespoir, à une situation agréable et délicieuse.

Elle regardait néanmoins l'avenir avec la plus grande anxiété, ce qui menaçait de retarder sa guérison; et, lorsqu'elle se rappelait les paroles de sa généreuse bienfaitrice, elle s'efforçait de se distraire. Si elle avait mieux connu le caractère des personnes dans la maison desquelles elle se trouvait, son inquiétude, par rapport à elle-même, n'aurait pas été de longue durée; car Laluc, à qui elle appartenait, était un de ces hommes rares auxquels l'infortune ne s'adresse jamais en vain, et dont la bonté naturelle, confirmée par les principes, est toujours uniforme et sans affectation.

LA FAMILLE DE LALUC.

Dans le village de Leloncourt, célèbre par sa situation pittoresque au pied des Alpes de Savoie, vivait Arnaud Laluc, ecclésiastique, descendu d'une ancienne famille de France, qui, à cause de la décadence de sa fortune, avait été obligé de chercher une retraite en Suisse, dans un siècle où la violence des guerres civiles pardonnait rarement au vaincu. Il était curé du village, et autant aimé pour la piété et la bienveillance du chrétien, que respecté pour la dignité et l'élévation du philosophe. Sa philosophie était celle de la nature, dirigée par le bon sens. Il méprisait le jargon des écoles modernes et les absurdités pompeuses des systèmes qui ont ébloui leurs disciples sans les éclairer, et les ont dirigés sans les convaincre.

Il avait un esprit pénétrant, des vues étendues; et ses systèmes, semblables à sa religion, étaient simples, raisonnables et sublimes. Les habitans de sa paroisse le regardaient comme un père, parce que, tandis que ses préceptes éclairaient leur esprit, son exemple leur pénétrait le cœur.

Dans sa jeunesse, Laluc avait perdu une femme qu'il aimait tendrement. Cet événement avait répandu une teinte douce et intéressante de mélancolie sur son caractère, qui était restée lorsque le temps eut adouci le souvenir qui en avait été la cause. La philosophie lui avait fortifié l'âme sans lui endurcir le cœur; elle l'avait rendu capable de résister aux rigueurs de l'affliction, plutôt que de les surmonter.

Le malheur lui avait appris, par une espèce de sympathie, à être sensible aux malheurs des autres. Le revenu de sa cure était médiocre; et ce qui lui restait des biens divisés et réduits de ses ancêtres, n'était guère susceptible de l'augmenter. Quoiqu'il ne fût pas toujours en son pouvoir de fournir aux besoins de l'indigent, sa tendre compassion et sa sainte conversation ne manquaient jamais de donner quelque consolation à l'affligé. Dans ces occasions, les tendres et délicates émotions de son âme lui ont souvent fait dire que, si le voluptueux avait une fois éprouvé ces sensations, il ne pourrait jamais renoncer au plaisir de faire du bien.--«L'ignorance des vrais plaisirs, disait-il, conduit plus souvent au vice que la tentation des faux.»

Laluc avait un fils et une fille qui étaient trop jeunes quand leur mère mourut, pour regretter sa perte. Il les aimait avec une tendresse particulière, comme les enfans d'une femme dont il ne cessait jamais de déplorer la mort; et, pendant quelque temps, son seul amusement fut d'observer le développement graduel de leur esprit enfantin et de les plier à la vertu. Il renfermait sa douleur profonde au fond de son cœur; il ne troublait jamais les autres de ses lamentations, et il ne faisait même que très-rarement mention de sa femme. Son chagrin était trop pur pour l'œil vulgaire. Il se retirait souvent dans la vaste solitude des mon-

tagnes; et, au milieu de cette scène formidable et majestueuse, il se rappelait la mémoire du passé, et s'abandonnait au plaisir de la douleur. Après ses petites excursions, il était toujours plus paisible et plus satisfait. Une douce tranquillité, qui approchait même du bonheur, se répandait dans toute son âme, et ses manières se ressentaient d'une plus grande portion de bienveillance. En contemplant ses enfans, et en les baisant tendrement, il laissait quelquefois échapper une larme; mais c'était une larme de tendre regret, qui n'avait aucune teinte des noires qualités de la douleur et qui était précieuse pour son cœur.

Après la mort de sa femme, il avait pris chez lui une sœur non mariée, fille honnête et sensée, qui s'intéressait beaucoup au bonheur de son frère. Ses attentions pleines de tendresse et sa conduite judicieuse avaient prévenu l'effet du temps, pour apaiser sa douleur, et les soins assidus qu'elle prodiguait à ses enfans, en prouvant la bonté de son âme, la rendaient encore plus chère à son frère.

Ce fut avec un plaisir inexprimable que ce dernier crut apercevoir dans les traits naissans de Clare la ressemblance de sa mère. Elle ne tarda pas à développer la même délicatesse dans ses manières et la même douceur de caractère; et, à mesure qu'elle avança en âge, ses actions lui rappelaient si vivement son épouse, qu'elles le plongeaient dans des rêveries qui absorbaient toute son âme.

Il passait sa vie dans la tranquillité, occupé des devoirs de sa paroisse, de l'éducation de ses enfans et de recherches philosophiques. La tendre mélancolie, dont l'affliction avait empreint son âme, lui était devenue chère par une longue habitude, et il ne l'aurait pas échangée pour le rêve le plus brillant d'un bonheur

chimérique. Quand il était vexé par quelque incident momentané, il trouvait sa consolation en reportant ses pensées vers celle qu'il avait si tendrement aimée; et, cédant à une douce tristesse que le vulgaire appelle romanesque, il recouvrait graduellement sa tranquillité. C'était là le plaisir secret auquel il avait recours, la jouissance solitaire qui dissipait les chagrins et les vexations du moment, qui élevait son âme au-dessus de ce monde trompeur, pour lui offrir la perspective d'un monde plus sublime.

Son château était situé sur les bords d'un petit lac presque environné de montagnes d'une hauteur prodigieuse, dont les bizarres saillies formaient une vue singulièrement sublime et majestueuse.

A côté du lac, presque vis-à-vis le château, les montagnes semblaient se reculer, et laissaient apercevoir une longue chaîne des Alpes variées, et les ombres innombrables qu'offraient ces dernières. Les unes couvertes de brouillards couleur de ciel, les autres ayant une teinte de beau pourpre, et d'autres ne présentant qu'un jour partiel, donnaient un coloris enchanteur au reste de la scène.

Le bonheur de Laluc était de voir ses enfans heureux; et, dans une de ses excursions à Genève, où il était allé visiter des parens de feu sa femme, il acheta un luth pour Clare. Elle le reçut avec une reconnaissance au-delà de toute expression; et, ayant appris un air, elle vola vers ses chers acacias, et le joua tant de fois, qu'elle oublia toute autre chose, ses petits devoirs domestiques, ses livres, le dessin: l'heure même que son père dévouait à son instruction, et où elle se rendait, avec son frère, dans la bibliothèque, afin d'y partager ses leçons; cette heure-là, dis-je, fut également oubliée. Laluc ne disait rien. Mademoiselle Laluc n'était

pas contente que sa nièce négligeât ses devoirs domestiques, et voulait la réprimander; mais Laluc la pria de n'en rien faire. «Souffrez, dit-il, que l'expérience lui fasse connaître son erreur; les préceptes ne convainquent guère les jeunes gens.»

Mademoiselle répondit que l'expérience était un précepteur bien lent. «Mais aussi il est sûr! répliqua Laluc; et c'est souvent le plus prompt de tous. Au reste, quand l'expérience ne peut pas nous causer de maux sérieux, il vaut mieux se fier à elle.»

Clare passa le second jour comme le premier, et le troisième comme le second. Elle savait alors jouer plusieurs airs; elle vint trouver son père, et lui répéta ce qu'elle avait appris.

A souper, la crème n'était pas faite, et il n'y avait pas de fruits sur la table. Laluc en demanda la raison. Clare s'en ressouvint et rougit. Elle remarqua que son frère était absent, mais elle ne dit rien. Vers la fin du repas, il parut. Son visage exprimait une satisfaction extraordinaire; mais il s'assit sans rien dire. Clare lui demanda ce qui l'avait empêché de venir souper, et apprit qu'il avait été chez une pauvre famille du voisinage, pour lui porter les secours que son père lui accordait par semaine. Laluc avait confié le soin de cette famille à sa fille, et elle devait leur porter leur petit nécessaire la veille; mais elle n'avait pensé qu'à la musique.

«Comment avez-vous trouvé la femme, dit Laluc y son fils? Plus mal, répondit-il; car elle n'avait pas reçu ses médecines régulièrement, et les enfans n'avaient rien ou presque rien à manger aujourd'hui.»

Clare fut fâchée. «Rien à manger! se dit-elle. J'ai été pendant toute la journée à jouer du luth sous les acacias, sur les bords du lac.» Son père fit semblant de ne point observer son émotion,

mais se tourna vers son fils. «Quand je l'ai quittée, elle allait beaucoup mieux, dit ce dernier; les médecines que je lui ai portées l'ont soulagée, et j'sai eu le plaisir de voir faire un bon souper à ses enfans.»

Clare, peut-être pour la première fois, envia son plaisir; elle avait le cœur gros, et elle garda le silence. «Rien à manger aujourd'hui! pensait-elle.»

Elle se retira tristement dans sa chambre. La douce sérénité avec laquelle elle avait coutume d'aller se coucher était évanouie; car elle ne pouvait plus se rappeler le jour passé, avec satisfaction.

«Quel dommage, dit-elle, qu'une chose qui m'est si agréable me cause tant de peine! Ce luth fait mes délices et mon tourment!» Cette réflexion excita bien des mouvemens dans son sein; mais elle s'endormit avant de prendre aucun parti.

Elle s'éveilla le lendemain de grand matin, et attendit avec impatience les progrès du jour. Le soleil paraissant enfin, elle se leva; et, résolue d'expier sa première négligence par tous les moyens possibles, elle vola vers la chaumière.

Elle y resta pendant un temps considérable; et, quand elle revint au château, son visage avait recouvré sa sérénité accoutumée. Elle prit néanmoins la résolution de ne point toucher son luth de la journée.

En attendant le déjeuner, elle s'occupa à lier les fleurs et à élaguer les branches redondantes; elle se trouva, sans s'en apercevoir, au-dessous de ses chers acacias, sur le bord du lac. «Ah! dit-elle en soupirant, que l'air que j'appris hier ferait un bon effet sur

l'eau!» Mais elle se rappela sa résolution, et arrêta les pas qu'elle avait involontairement faits vers le château. Elle se rendit auprès de son père à la bibliothèque, à l'heure ordinaire, et vit, par le discours qu'il tint à son frère sur les lectures des deux jours précédens, qu'elle avait perdu des leçons bien intéressantes. Elle pria son père de lui dire de quoi il était question; mais il répliqua avec calme qu'elle avait préféré un autre amusement pendant la discussion du sujet, et qu'il fallait qu'elle se résignât à l'ignorer. «Vous voudriez, dit-il, recueillir la récompense de l'étude dans les amusemens de l'oisiveté; apprenez à être raisonnable...., et n'espérez point pouvoir réunir les contraires.»

Clare sentit la justesse de ce reproche, et se ressouvint de son luth. «Qu'il a été cause de bien du mal! dit-elle en soupirant. Oui, je suis déterminée à ne pas le toucher aujourd'hui; je prouverai que je suis en état de résister à une inclination, quand je vois que cela est nécessaire.» Ainsi résolue, elle s'appliqua à l'étude avec plus d'assiduité qu'à l'ordinaire.

Elle tint ferme dans sa résolution, et, vers la fin du jour, alla dans le jardin pour se délasser. La soirée était calme et extraordinairement belle; l'on n'entendait, par intervalle, que le faible bruit des feuilles (ce qui rendait le silence plus majestueux), et les murmures éloignés des torrens qui roulaient à travers les rochers. En regardant des bords du lac le soleil s'éclipser derrière les Alpes, dont le sommet avait une teinte d'or et de pourpre; en considérant les derniers rayons de la lumière, réfléchis sur la surface des eaux qui n'étaient pas agitées par le moindre souffle, elle poussa un soupir. «Oh! que le son de mon luth, dit-elle, serait actuellement agréable dans cet endroit, et tandis que tout est si tranquille autour de moi!»

La tentation fut trop grande pour Clare; elle courut au château, revint avec l'instrument vers les acacias. Elle joua à l'ombre de leurs feuillages, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit eût fait disparaître les environs; mais la lune parut, et, répandant une lueur tremblante sur le lac, rendit la scène plus intéressante.

Il fut impossible de quitter un endroit si enchanteur; Clare répéta plusieurs fois ses airs favoris. La beauté de la nature excita tout son génie; elle n'avait jamais auparavant joué avec tant d'expression; et elle écoutait avec ravissement les notes qui languissaient sur la surface des eaux, et se perdaient ensuite dans le lointain. Elle était enchantée. «Non, il n'y avait rien de plus délicieux que de jouer du luth sous ces acacias, sur le bord du lac et au clair de la lune!»

Quand elle revint au château, le souper était fini. Laluc avait remarqué Clare, et n'avait pas voulu qu'on l'interrompît.

Quand l'enthousiasme fut passé, elle se souvint qu'elle avait manqué à sa résolution, et cette réflexion lui fit de la peine. «Je me vantais, dit-elle, de pouvoir résister à mes penchans, et j'ai eu la faiblesse de céder à leur impulsion. Mais quel mal ai-je fait ce soir en y cédant? Je n'ai négligé aucun devoir, puisque je n'en avais aucun à remplir. De quoi donc puis-je m'accuser? Il aurait été ridicule de tenir ma résolution et de me refuser un plaisir, tandis qu'il n'y avait aucune raison pour cette privation.»

Elle s'arrêta un instant, peu satisfaite de ce raisonnement. Reprenant ensuite le fil de ses réflexions: «Mais comment! ajouta-t-elle, suis-je sûre que j'aurais résisté à mes penchans, s'il y avait eu quelque raison pour cela? Si la pauvre famille que je négligeai

hier n'avait point été pourvue aujourd'hui, je pense que je l'aurais encore oubliée, tandis que je jouais du luth sur le bord du lac.»

Elle rappela ensuite à son esprit tout ce que son père avait dit dans différentes occasions, sur la nécessité de maîtriser ses passions, et elle ressentit quelques peines.

«Non, dit-elle, si je ne regarde pas l'observation d'une résolution que j'ai solennellement formée, comme une raison suffisante de résister à mes inclinations, je crains bien qu'aucun autre motif ne puisse me retenir. J'avais fermement résolu de ne point toucher mon luth d'aujourd'hui, et j'ai manqué de fermeté. Demain, je serai peut-être tentée de négliger quelque devoir; car j'ai découvert que je ne pouvais compter sur ma propre prudence. Puisque je ne puis vaincre la tentation, je veux l'éviter.»

Le lendemain matin, elle apporta son luth à Laluc, et le pria de le reprendre, ou au moins de le garder, jusqu'à ce qu'elle eût appris à maîtriser ses passions.

Ses paroles touchèrent vivement Laluc. «Non, Clare, dit-il, il n'est pas nécessaire que je reprenne votre luth; le sacrifice que vous voulez bien faire prouve que vous méritez ma confiance. Gardez cet instrument; puisque vous avez assez de résolution pour l'abandonner, quand il vous détourne de vos devoirs, je suis persuadé que vous en aurez assez pour résister à son influence, maintenant qu'il vous est rendu.»

Ces paroles firent à Gare un plaisir qu'elle n'avait jamais éprouvé; mais elle crut que, pour mériter ces louanges, il était nécessaire de consommer le sacrifice qu'elle avait commencé. Dans le vertueux enthousiasme du moment, les plaisirs de la musique furent absorbés par celui d'obtenir un éloge bien mérité; et, en

refusant le luth qui lui était offert, elle éprouvait des sensations exquises. «Mon cher papa, dit-elle les yeux remplis de larmes, permettez que je me rende digne des louanges que vous voulez bien m'accorder, et pour lors je serai vraiment heureuse.»

Laluc ne la vit jamais si semblable à sa mère que dans cet instant; et l'embrassant tendrement, il pleura quelque temps en silence. Quand il fut en état de parler: «Vous méritez déjà mes éloges, dit-il; et je vous rends votre luth pour récompense de la conduite qui y a donné lieu.» Cette scène rappela à Laluc des choses trop tendres pour son cœur; et, rendant l'instrument à Clare, il quitta subitement la chambre.

Le fils de Laluc, jeune homme qui promettait beaucoup, était destiné par son père à l'état ecclésiastique, et avait reçu de lui une excellente éducation, qu'il fut cependant jugé nécessaire de finir dans une université. Laluc avait choisi celle de Genève. Son dessein était non-seulement de rendre son fils savant, mais de lui donner aussi toutes les qualités qui rendent l'homme estimable. Il l'avait encore accoutumé, dès son enfance, au travail et à la peine; à mesure qu'il avançait en âge, il lui fit prendre des exercices virils, l'instruisit des arts utiles, ainsi que des sciences abstraites.

Il était d'un caractère fier et ardent; mais il avait le cœur généreux. Il attendait le temps où il allait voir Genève, et le nouveau monde qu'il devait y rencontrer, avec toute l'impatience de la jeunesse; et le plaisir que lui causait cette attente, l'empêchait de penser aux regrets qu'il aurait sans cela éprouvés en se séparant de sa famille.

Un frère de feue madame Laluc, qui était née Anglaise, résidait à Genève. Il suffisait d'être parent de sa femme, pour avoir des droits sur le cœur de Laluc; c'est pourquoi il avait toujours entretenu une correspondance avec M. Andeley, quoique la différence de leurs caractères et de leur façon de penser n'eût jamais fait naître entre eux une grande amitié. Laluc lui écrivit alors pour lui faire connaître ses intentions d'envoyer son fils à Genève, et de le confier à ses soins. M. Andeley avait fait une réponse amicale à cette lettre; et peu de temps après, une des connaissances de Laluc ayant des affaires à Genève, il résolut de faire partir son fils avec elle. La séparation fut pénible pour le père, et presque insupportable à Clare. Mademoiselle Laluc fut affligée, et eut soin de lui mettre une quantité suffisante de remèdes dans sa malle; elle se donna aussi beaucoup de peine pour lui expliquer leurs vertus et les différentes maladies où ils pouvaient être utiles; mais elle prit soin de donner ces instructions en l'absence de son père.

Laluc et sa fille accompagnèrent le jeune homme à cheval jusqu'à la ville voisine, qui était à environ huit milles de Leloncourt; et là, répétant tous les avis qu'il lui avait déjà donnés pour sa conduite future, et cédant de nouveau à la tendresse paternelle, Laluc lui dit adieu. Clare pleura, et ressentit plus de chagrin de cette séparation qu'elle n'aurait dû lui en occasioner; mais c'était presque la première fois qu'elle éprouvait la douleur, et elle s'abandonnait naturellement à son influence.

Laluc et Clare revinrent en gardant un morne silence; le jour était prêt à finir, quand ils aperçurent le lac et ensuite le château. Il n'avait jamais paru sombre auparavant; mais maintenant Clare parcourait seule chaque appartement où elle avait été accoutu-

mée de voir son frère, et se rappelait une infinité de petites circonstances qu'elle aurait regardées comme peu de chose s'il avait été présent, mais auxquelles son imagination mettait actuellement une valeur. Le jardin, les paysages qui l'environnaient, tout avait un aspect mélancolique; ils furent long-temps à reprendre leurs caractères naturels, et Clare à recouvrer sa vivacité.

Près de quatre ans s'étaient écoulés depuis cette séparation, lorsqu'un soir, tandis que mademoiselle Laluc et sa nièce étaient à travailler dans la salle, une bonne femme du voisinage désira leur parler. Elle venait demander quelques médecines, et consulter mademoiselle Laluc. «Il est arrivé un triste accident dans notre maison, mademoiselle, dit-elle; en vérité la pauvre fille me fait pitié!»--Mademoiselle Laluc lui dit de s'expliquer, et la bonne femme ajouta que son frère Pierre, qu'elle n'avait point vu depuis plusieurs années, était arrivé, et qu'il avait amené avec lui une jeune demoiselle qui, à ce qu'elle croyait, était à l'article de la mort. Elle fit la description de sa maladie, et l'informa des particularités de son histoire, que Pierre lui avait racontée, ne manquant pas de les exagérer, selon qu'elle y était excitée par sa compassion pour la malheureuse étrangère, ou par son amour pour le merveilleux.

Ce récit parut fort extraordinaire à mademoiselle Laluc; mais la pitié que lui inspirait la triste situation de la jeune malade, lui fit prendre de plus amples renseignemens sur cette affaire. «Voulez-vous que j'y aille, mademoiselle? dit Clare, qui avait écouté avec une tendre compassion ce qu'avait dit la pauvre femme. Permettez-moi d'y aller; elle doit avoir besoin de secours, et je souhaiterais voir comment elle va.» Mademoiselle fit encore quelques questions touchant sa maladie; après quoi, ôtant ses lu-

nettes, elle se leva, et dit qu'elle irait elle-même. Clare voulut l'accompagner. Elles mirent leurs chapeaux, et suivirent la bonne femme à la chaumière où était Adeline, dans une très-petite chambre, sur un misérable lit, pâle, décharnée, et insensible à tout ce qui l'environnait. Mademoiselle Laluc se tourna vers la femme, et lui demanda combien il y avait qu'elle était dans cet état: en même temps Clare s'approcha du lit; et prenant sa main presque morte qui reposait sur la couverture, regarda fixement son visage. «Elle ne sent rien, dit-elle; pauvre créature! je voudrais qu'elle fût au château; elle y serait plus commodément, et je pourrais la soigner.» La femme répondit à mademoiselle Laluc qu'il y avait plusieurs heures que la jeune dame était dans cet état. Mademoiselle lui tâta le pouls, et secoua la tête. «Cette chambre est bien petite, dit-elle.--Bien petite, vraiment! s'écria Clare avec chaleur: elle serait sûrement beaucoup mieux au château, si on pouvait l'y transporter.»

«Nous verrons, dit sa tante. En attendant, laissez-moi parler à Pierre; il y a bien des années que je ne l'ai vu.» Elle passa dans la chambre d'entrée, et la femme sortit pour l'appeler. Quand elle fut partie: «C'est une triste habitation que celle-ci pour cette pauvre étrangère, dit Clare; elle ne guérira jamais dans cet endroit: je vous en supplie, ma tante, faites-la transporter chez nous; je suis sûre que mon père n'en sera pas fâché. D'ailleurs, il y a quelque chose dans sa figure, quelque insensible qu'elle soit, qui me prévient en sa faveur.»

«Ne parviendrai-je jamais, dit la tante, à détruire en vous cette disposition romanesque à juger les gens sur leur physionomie? Il est peu important de savoir quelle est sa figure; il suffit qu'elle soit dans un état déplorable, pour que je veuille lui donner des

secours; mais je désirerais auparavant faire quelques questions à Pierre à son sujet.»

«Je vous remercie, ma chère tante, dit Clare; on la fera donc transporter?» Mademoiselle Laluc allait répliquer; mais Pierre entra, et, témoignant le plaisir qu'il ressentait de la voir, demanda comment M. Laluc et Clare se portaient. Clare félicita cet honnête garçon sur son retour dans son pays natal: il répondit à ses félicitations, en exprimant plusieurs fois sa surprise de la voir _si grande_. «Quoique je vous aie tant de fois portée dans mes bras, je ne vous aurais jamais reconnue. Les jeunes branches croissent si vite, comme nous disions!»

Mademoiselle Laluc s'informa alors des particularités de l'histoire d'Adeline, et Pierre lui dit tout ce qu'il en savait; savoir, que son ancien maître l'avait trouvée dans un état de détresse, et qu'il l'avait lui-même emmenée de l'abbaye, pour la soustraire aux poursuites d'un marquis français.

La simplicité du discours de Pierre ne lui permit pas de soupçonner sa véracité, quoique plusieurs fois des circonstances qu'il raconta excitassent toute sa surprise et sa pitié. Clare eut souvent les larmes aux yeux pendant le cours de ce récit; et, quand il fut terminé, elle dit: «Ma chère tante, je suis persuadée que, lorsque mon père connaîtra l'histoire de cette infortunée, il ne refusera pas de lui servir de père, et moi, je serai sa sœur.»

«Elle le mérite bien, dit Pierre, car vraiment c'est une bonne fille.» Il s'étendit alors beaucoup sur ses louanges, chose extraordinaire pour lui. «Je vais consulter mon frère sur son compte, dit mademoiselle Laluc en se levant; il faudrait certainement la

mettre dans une chambre plus aérée. Le château est si près d'ici, qu'on peut la transporter sans courir de grands risques.»

«Dieu vous accorde sa bénédiction, mademoiselle, dit Pierre en se frottant les mains, à cause des bontés que vous voulez bien avoir pour ma pauvre jeune demoiselle.»

Laluc venait de retourner de sa promenade du soir, quand elles arrivèrent au château. Sa sœur lui dit où elle avait été, et lui raconta l'histoire d'Adeline et sa situation présente. «Sans doute, faites-la transporter ici, dit Laluc, dont les yeux témoignaient la sensibilité de son cœur: elle sera mieux soignée ici que dans la chaumière de Suzanne.»

«Je savais bien que vous diriez cela, mon cher papa, dit Clare; je vais lui préparer le lit vert.»

«Un peu de patience, ma nièce, dit mademoiselle Laluc; il n'est pas nécessaire de se presser si fort; il y a quelque chose à considérer auparavant; mais vous êtes jeune et romanesque.» Laluc sourit. «La nuit est déjà commencée, reprit mademoiselle, c'est pourquoi il serait dangereux de la transporter ce soir. Nous lui préparerons demain matin une chambre et la ferons transporter ici. En attendant, je vais composer une médecine qui, à ce que je crois, lui fera du bien.» Clare consentit à regret à ce délai, et mademoiselle Laluc se retira dans son cabinet.

Le lendemain matin, Adeline, bien enveloppée dans des couvertures, fut transportée au château, où le bon Laluc ordonna qu'on en prît tout le soin possible, et où Clare la soigna avec une tendresse et une assiduité sans exemple. Elle resta dans un état de léthargie durant la plus grande partie du jour; mais vers le soir elle respira plus librement; et Clare, qui la veillait à côté de son

lit, eut à la fin le plaisir de voir qu'elle avait recouvré l'usage de ses sens. C'était l'état dans lequel nous l'avons laissée, pour donner cette relation du vénérable Laluc et de sa famille. Le lecteur verra par la suite que ses vertus, et son amitié pour Adeline, étaient bien dignes d'une pareille digression en sa faveur.

CHAPITRE II.

Adeline, à l'aide d'un bon tempérament et des tendres attentions de ses nouveaux amis, se trouva assez bien, dans l'espace d'une semaine, pour quitter sa chambre. Elle fut présentée à Laluc, qu'elle vit en répandant des larmes de reconnaissance; elle le remercia de ses bontés avec tant de chaleur, et en même temps avec tant de simplicité, qu'elle l'intéressa davantage en sa faveur. Pendant les progrès de sa convalescence, la douceur de ses manières lui avait entièrement gagné le cœur de Clare, et avait inspiré beaucoup d'intérêt à sa tante. Les récits que cette dernière faisait d'Adeline, et les louanges que lui donnait Clare, avaient tout à la fois excité l'estime et la curiosité de Laluc. Il la reçut avec une expression de bienveillance qui apporta la paix et la consolation dans son cœur. Elle avait instruit mademoiselle Laluc de plusieurs particularités de son histoire, que Pierre, ou par ignorance, ou par inattention, ne lui avait pas communiquées, supprimant, peut-être par une fausse délicatesse, l'aveu de son attachement pour Théodore. Ces circonstances avaient été redites à Laluc, qui, toujours sensible aux malheurs des autres, s'intéressa particulièrement aux souffrances extraordinaires d'Adeline.

Il y avait près de quinze jours qu'elle était au château, lorsqu'un matin Laluc désira lui parler en particulier. Elle le suivit dans son cabinet, et alors il lui dit, de la manière la plus délicate, que, comme elle avait été malheureuse en père, il souhaitait qu'elle le regardât désormais comme son père, et sa maison comme la sienne. «Vous et Clare serez également mes filles, ajouta-t-il; je serai fort heureux de posséder de pareils enfans.» De violentes émotions de surprise et de reconnaissance empêchèrent pendant quelque temps Adeline de proférer aucune parole. «Ne me faites aucun remercîment, dit Laluc; je comprends tout ce que vous voudriez dire, et je sais aussi que je ne fais que mon devoir: je rends grâces à Dieu de m'avoir fait trouver mon plaisir avec mon devoir.» Adeline essuya les larmes que sa bonté avait excitées, et se prépara à parler; mais Laluc lui serra la main; et, se tournant pour cacher son émotion, il sortit de la chambre.

Adeline fut donc regardée comme appartenant à la famille; et elle aurait trouvé son bonheur dans la tendresse paternelle de Laluc, dans l'affection de Clare et les égards constans de mademoiselle Laluc, si ses inquiétudes continuelles pour le sort de Théodore, dont elle avait moins d'espoir que jamais d'apprendre des nouvelles dans cette solitude, ne l'avaient intérieurement minée, et n'avaient rempli d'amertume tous ses momens de réflexion. Lors même que le sommeil effaçait pour quelque temps la mémoire du passé, son image se présentait souvent à son esprit, accompagnée de toutes les exagérations de la terreur. Elle le voyait dans les fers, confondu avec les plus vils scélérats, ou conduit au supplice avec tout l'appareil terrible des criminels; elle voyait toute la douleur de ses regards et l'entendait répéter son nom avec des accens de désespoir, jusqu'à ce que l'horreur de la scène l'accablait et l'éveillait en sursaut.

Une parité de goût et de caractère l'attachait à Clare; cependant la douleur qui la consumait était d'une nature trop délicate pour qu'elle la découvrît, et elle n'avait fait jamais mention de Théodore, même à son amie. Sa maladie l'avait rendue faible et languissante, et l'anxiété continuelle de son âme contribuait à prolonger cette situation. Elle s'efforçait par tous les moyens imaginables de détourner ses pensées du triste objet qui en était la cause, et souvent elle réussissait. Laluc avait une belle bibliothèque, et les instructions que l'on pouvait y trouver satisfaisaient à la fois son amour de la science, et écartaient de son esprit les souvenirs pénibles. Sa conversation était aussi pour elle une autre ressource contre le chagrin.

Mais son principal amusement était de parcourir les scènes sublimes du pays circonvoisin, quelquefois avec Clare, quoique très-souvent sans autre compagnie que celle d'un livre. Il y avait, en effet, des momens où la conversation de son amie lui imposait une pénible réserve; au lieu que, lorsqu'elle s'abandonnait à ses réflexions, elle préférait aller seule au milieu des scènes dont la grandeur solitaire soulageait la tristesse de son cœur. Là, elle se retraçait toute la conduite de son bien-aimé Théodore, et s'efforçait de se rappeler sa figure, son air et ses manières. Quelquefois ce souvenir lui faisait verser des larmes; et alors, réfléchissant subitement qu'il avait peut-être déjà souffert une mort ignominieuse par rapport à elle, en conséquence même des actions qui lui avaient prouvé son amour, un désespoir terrible s'emparait de son âme, et, arrêtant le cours de ses larmes, elle menaçait de rompre toutes les barrières que le courage et la raison pouvaient lui opposer.

Craignant alors de s'abandonner à ses propres pensées, elle retournait précipitamment au logis, et tâchait par un effort désespéré de perdre le souvenir du passé dans la conversation de Laluc. Quand celui-ci observait sa mélancolie, il l'attribuait à un sentiment du cruel traitement qu'elle avait reçu de son père; circonstance qui, en excitant sa compassion, la rendait encore plus chère à son cœur. Tandis que l'amour qu'elle témoignait dans ses momens plus calmes pour la conversation raisonnable, fournissait une nouvelle source d'amusement, en cultivant un esprit ardent pour la science, et susceptible de toutes les impressions du génie, elle trouvait un plaisir mélancolique à écouter les airs tendres que Clare jouait sur son luth, et elle soulageait souvent son esprit en répétant ceux qu'elle avait entendus.

La délicatesse de ses manières, si analogue au caractère pensif de Laluc, charmait le cœur de ce bon vieillard, et lui inspirait pour elle une tendresse qui consolait cette infortunée, et ne tarda pas à gagner toute sa confiance et toute son affection. Elle voyait avec chagrin la décadence de sa santé, et réunissait ses efforts à ceux de sa famille pour l'amuser et l'égayer.

L'agréable société dont elle jouissait, et la tranquillité du pays, rendirent enfin le calme à son esprit. Elle connaissait alors toutes les promenades sauvages des montagnes voisines, et n'était jamais fatiguée de contempler leur sublime grandeur. Dans ses courses solitaires elle avait presque toujours un livre avec elle, afin que, si ses pensées se fixaient sur l'unique objet de sa douleur, elle pût les détourner vers un sujet moins dangereux pour sa tranquillité. Elle avait fait des progrès dans la langue anglaise, lorsqu'elle était au couvent pour son éducation, et les instructions de Laluc, qui savait bien cette langue, servirent à la perfec-

tionner. Il avait de la partialité pour les Anglais, et sa bibliothèque contenait une collection de leurs meilleurs auteurs, particulièrement de leurs philosophes et de leurs poètes. Adeline s'aperçut qu'aucun genre de littérature n'était plus propre à distraire son esprit de la contemplation de ses malheurs, que la haute poésie; et son goût ne tarda pas à lui faire voir combien les Anglais étaient en ce genre supérieurs aux Français. L'esprit de la langue, plus peut-être que celui de la nation, si l'on peut admettre une distinction pareille, en était la cause.

Un soir, tandis que Clare était occupée à la maison, Adeline errait seule dans un endroit favori, au milieu des rochers qui bordaient le lac. Tandis qu'elle se livrait avec délices à la contemplation de ce magnifique spectacle, elle entendit le son d'un cor de chasse; et, jetant ses regards sur le lac, elle aperçut, à quelque distance, un bateau de plaisance. Comme ce spectacle n'était pas commun dans cette solitude, elle s'imagina que c'était une compagnie d'étrangers venue dans le dessein de voir les scènes merveilleuses du pays, ou peut-être des Génevois qui désiraient s'amuser sur un lac aussi majestueux que le leur, quoiqu'il ne fût pas d'une aussi grande étendue; et cette dernière conjecture était assez juste.

En prêtant l'oreille aux sons enchanteurs et moelleux du cor, qui se perdaient insensiblement dans le lointain, la scène lui parut plus attrayante, et elle ne put résister à la tentation de peindre en vers des objets qui lui offraient tant de charmes.

STANCES.

O comme de ce lac l'immensité profonde
Répète et radoucit le vif azur des cieux!
Quels rochers menaçans inclinés sur son onde,

De leur scène sauvage épouvantent mes yeux!

Déjà, vers l'horizon le soleil qui s'abaisse De la cime des bois dore les verts rameaux, Tandis que des hauteurs descend une ombre épaisse Dont le voile s'épand sur la face des eaux.

Voyez comme un rayon de sa vive lumière Va frapper les créneaux de cette vieille tour, Qui, du haut de ce cap levant sa tête altière, Voit brunir à ses pieds la forêt d'alentour.

Les créneaux lumineux, la tour déjà dans l'ombre, Le rocher et le bois dont il est surmonté, Dans les douces lueurs d'un reflet demi-sombre, Doublent au sein des flots leur dormante beauté.

Voilà que du soleil les clartés se retirent, Le liquide tableau par degrés s'obscurcit; Et le rideau du soir, dont les couleurs expirent, Sur le sommet des rocs s'étend et s'obscurcit.

J'entends un cor au loin retentir sur la rive. Quel ton mélancolique!..... il va frapper les monts; Et la sensible Écho, dans sa grotte plaintive, En refrains langoureux redit les derniers sons.

Salut, ombre du soir! le calme où tu me plonges A pénétré mon cœur de tes charmes puissans; Il s'émeut, s'attendrit, et par les plus beaux songes L'imagination réjouit tous mes sens.

Laluc, ayant remarqué combien les perspectives du pays plaisaient à Adeline, et désirant faire diversion à sa mélancolie qui, malgré ses efforts, n'était souvent que trop apparente, résolut de lui faire voir d'autres scènes que celles où elle était circonscrite. Il proposa une partie de cheval pour examiner de plus près les glaciers: y aller à pied offrait des difficultés et une fatigue au-dessus des forces de Laluc dans l'état actuel de sa santé, ainsi qu'au-dessus de celles d'Adeline. Elle n'était pas accoutumée à aller à che-

val seule, et les sentiers montueux par où ils devaient passer rendaient cette expérience dangereuse; mais elle cacha ses appréhensions, qui n'étaient pas d'ailleurs assez fortes pour lui faire renoncer à une jouissance telle que celle qu'on lui offrait.

Le jour suivant fut fixé pour cette excursion. Laluc et sa compagnie se levèrent de grand matin; et, après un léger déjeuner, ils partirent pour le glacier de Montanvert, qui était à quelques lieues de distance. Pierre portait un panier de provisions, et leur plan était de dîner dans quelque endroit agréable.

Il est inutile de décrire l'enthousiasme d'Adeline, le contentement paisible de Laluc et les transports de Clare, à mesure que les scènes de ce pays romantique leur passaient devant les yeux. Tantôt enveloppées d'une grandeur sombre et obscure, elles n'offraient que des roches affreuses et des cataractes se précipitant de leurs sommets dans des vallées profondes et étroites, à travers lesquelles elles roulaient leurs eaux écumantes qui en sortaient en rugissant, pour se porter dans des lieux inaccessibles aux mortels; tantôt elles avaient une apparence moins sauvage: les âpres traits de la nature étaient entremêlés de la pompe des vergers et de la verdure des champs; et, tandis que la neige se glaçait sur le sommet de la montagne, la vigne fleurissait à ses pieds.

Engagés dans une conversation intéressante, et entraînés par l'admiration du pays, ils voyagèrent jusqu'à midi, et cherchèrent ensuite un endroit agréable pour se reposer et prendre quelques rafraîchissemens. Ils aperçurent, à quelque distance, les ruines d'un bâtiment qui avait autrefois été un château; il était situé sur une pointe de rocher qui dominait une profonde vallée; et ses tours rompues, s'élevant au milieu des bois, dont elles étaient

pour ainsi dire couvertes, augmentaient la beauté pittoresque de la scène.

L'édifice excitait la curiosité et invitait au repos. Laluc et sa compagnie s'en approchèrent; ils s'assirent sur l'herbe, à l'ombre de quelques grands arbres. Une ouverture à travers les bois leur permettait de voir les Alpes dans le lointain. Il régnait le plus profond silence. Ils furent quelque temps plongés dans la méditation. Adeline ressentait une douce satisfaction qu'elle n'avait pas éprouvée depuis long-temps. Regardant Laluc, elle aperçut une larme couler le long de ses joues, tandis que l'élévation de son âme était peinte sur son visage. Il tourna alors ses yeux pleins de tendresse vers Clare, et fit un effort pour se remettre.

«Le calme et l'isolement de cette scène, dit Adeline, ces montagnes prodigieuses, la sombre grandeur de ces bois, ainsi que ce monument de gloire passée, sur lequel la main du temps est si fortement empreinte, répandent dans l'esprit un enthousiasme sacré, et excitent des sensations vraiment sublimes.»

Laluc allait parler; mais Pierre, s'avançant, demanda s'il ne ferait pas bien d'ouvrir le bissac, parce qu'il s'imaginait que M. le curé et les jeunes demoiselles devaient avoir bien faim après avoir voyagé si loin, en montant et descendant, avant dîner. Ils reconnurent la vérité de l'assertion de l'honnête Pierre, et acceptèrent son offre.

On étendit des rafraîchissemens sur l'herbe, et la compagnie, assise sous le dais mouvant des branches, environnée de la douce odeur des fleurs sauvages, respira l'air pur des Alpes, que l'on pourrait bien appeler un esprit d'air, et fit un repas que toutes ces circonstances lui firent trouver délicieux.

Quand ils se levèrent pour s'en aller: «Je ne peux, dit Clare, quitter cet endroit charmant. Qu'il serait agréable de passer sa vie à l'ombre de ces arbres, avec les amis qui nous sont chers!» Laluc sourit de la simplicité romanesque de cette idée; mais Adeline poussa un profond soupir, parce qu'elle lui représentait l'image de la félicité et de Théodore, et se tourna de côté pour cacher ses larmes.

Ils remontèrent sur leurs chevaux, et, bientôt après, ils arrivèrent au pied du Montanvert. On ne peut exprimer les émotions d'Adeline, en contemplant, sous différens points de vue, les objets étonnans dont elle était environnée; et la compagnie entière se trouvait trop affectée pour pouvoir jouir de la conversation. Le profond silence qui régnait dans ces régions de la solitude inspirait la terreur, et ajoutait encore au sublime de la scène.

«Il semble, dit Adeline, que nous marchions sur les ruines du monde, et que nous soyons les seules personnes qui aient échappé de ce grand naufrage. J'ai peine à me persuader que nous ne sommes pas seuls sur la surface du globe.»

«La vue de ces objets, dit Laluc, élève l'âme vers leur créateur; et nous contemplons, avec des sentimens au-dessus de l'humanité, la majesté de sa nature dans la grandeur de ses ouvrages.» Laluc leva ses yeux baignés de larmes vers le ciel, et fut quelques momens dans une extase d'adoration.

Ils quittèrent ces scènes avec beaucoup de regret; mais l'heure du jour et l'apparence des nuages qui semblaient menacer d'une tempête, leur firent hâter leur départ. Adeline aurait presque désiré voir les formidables effets du tonnerre dans ces régions.

Ils retournèrent à Leloncourt par un autre chemin; et l'ombre des précipices suspendus sur leurs têtes, était augmentée par l'obscurité de l'atmosphère. Il était nuit quand ils aperçurent le lac, et cette vue leur fit plaisir; car l'orage, qui menaçait depuis long-temps, s'avançait alors à grands pas: le tonnerre grondait au milieu des Alpes, et les noires vapeurs qui roulaient pesamment sur leurs flancs, leur donnaient une majesté plus imposante. Laluc aurait voulu redoubler le pas; mais comme le chemin allait en tournant sur le flanc escarpé d'une montagne, il fallait user de précautions. L'air qui s'obscurcissait, et les éclairs qui couvraient l'horizon, commencèrent à faire peur à Clare; mais elle cacha sa frayeur, pour ne point donner de peine à son père. Il éclata au-dessus de leurs têtes un coup de tonnerre qui semblait avoir ébranlé les fondemens du globe, et qui retentit d'une manière terrible dans les montagnes d'alentour. Ce bruit épouvanta le cheval de Clare; il l'emporta avec une rapidité étonnante en bas de la montagne, vers le lac qui en baignait le pied. Il n'est pas au pouvoir de l'homme de décrire les angoisses de Laluc, qui suivait sa chute des yeux, s'attendant continuellement à la voir en poussière au bas du précipice affreux qui bordait le chemin.

Clare se tint ferme sur son cheval; mais la frayeur l'avait presque privée de l'usage de ses sens. Ses efforts pour sa conservation étaient purement machinals; car elle savait à peine ce qu'elle faisait. Cependant le cheval la porta, sans accident, jusqu'au bas de la montagne; mais il courait vers le lac, lorsqu'un voyageur qui passait l'attrapa par la bride. Ce mouvement subit jette Clare par terre; mais l'animal s'échappa des mains de l'étranger et se précipita dans le lac. La violence de la chute l'étourdit; le voyageur s'efforça de la relever, tandis que son domestique alla chercher de l'eau.

Elle ne tarda pas à recouvrer l'usage de ses sens; et, en ouvrant les yeux, elle se trouva entre les bras d'un homme qui paraissait la soutenir avec difficulté. La compassion peinte sur sa figure, lorsqu'il s'informa de sa santé, rappela ses esprits; et elle s'efforçait de lui faire ses remercîmens, quand Laluc et Adeline arrivèrent. Clare aperçut la frayeur sur le visage de son père; et, toute faible qu'elle était, elle tâcha de se lever, et dit, avec un sourire forcé, plus propre à faire connaître qu'à cacher ses souffrances: «Mon cher papa, je ne me suis pas fait de mal.» La pâleur de ses traits et le sang qui coulait le long de ses joues démentaient ses paroles. Mais Laluc, à qui sa frayeur avait fait craindre le plus grand des maux, se réjouit de l'entendre parler; il rappela sa présence d'esprit; et, tandis qu'Adeline fit usage de son flacon d'odeur, il lui mouilla les tempes.

Quand elle fut un peu remise, elle lui raconta les obligations qu'elle avait à l'étranger. Laluc voulut lui témoigner sa reconnaissance; mais l'autre l'interrompit, et le pria de ne point lui faire de complimens pour avoir suivi une impulsion ordinaire d'humanité.

Ils n'étaient pas alors fort éloignés de Leloncourt; mais la nuit étendait déjà son voile sombre, et le tonnerre grondait dans les montagnes. Laluc ne savait comment reconduire Clare à la maison.

En s'efforçant de la relever, l'étranger avait laissé paraître des symptômes de douleur si évidens, que Laluc s'informa de ce qui lui faisait mal. La secousse que le cheval avait donnée au bras du chevalier, en s'échappant de ses mains, lui avait foulé l'épaule, et il ne pouvait presque plus se servir de son bras. Il souffrait considérablement; et Laluc, revenu de la crainte qu'il avait eue pour sa

fille, fut affecté de cet accident, et le pressa de venir avec lui jusqu'au village, où l'on pourrait lui procurer du soulagement. L'étranger accepta cette invitation; et Clare, étant enfin placée sur un cheval conduit par son père, fut ramenée au château.

Quand mademoiselle Laluc, qui attendait depuis long-temps son frère, aperçut la cavalcade s'approcher, elle fut alarmée, et ses appréhensions se confirmèrent quand elle vit l'état de sa nièce. Clare fut portée dans la maison, et Laluc aurait bien voulu envoyer chercher un chirurgien; mais il n'y en avait qu'à quelques lieues du village, et il n'y avait même aucun médecin plus à portée. Adeline aida Clare à monter dans sa chambre, où mademoiselle Laluc examina ses blessures. Le résultat de cet examen rendit la paix à toute la famille, car, quoiqu'elle fût fort froissée, elle n'avait aucun coup dangereux; une petite contusion au front avait occasioné le sang qui avait d'abord alarmé Laluc. Mademoiselle entreprit de guérir sa nièce en peu de jours, par le moyen d'un baume qu'elle composait elle-même, et sur les vertus duquel elle s'étendit avec beaucoup d'éloquence, jusqu'à ce qu'elle fut interrompue par Laluc, qui lui rappela l'état de sa malade.

Mademoiselle, après avoir bassiné les plaies de Clare, et lui avoir donné un cordial d'une vertu _sans pareille_, la laissa aux soins d'Adeline, qui resta dans sa chambre jusqu'à l'heure du coucher.

Laluc, dont les esprits avaient été grandement troublés, se trouvait alors tranquillisé par le rapport de sa sœur au sujet de Clare. Il lui présenta l'étranger; et, après avoir fait mention de l'accident qui lui était arrivé, désira qu'elle lui administrât sur-le-champ des secours. Mademoiselle vola vers son cabinet; et je ne

sais si elle fut plus vivement affectée des souffrances de son hôte, que du plaisir d'avoir une occasion de déployer ses connaissances dans l'art de la médecine. Quoi qu'il en soit, elle quitta la chambre avec beaucoup d'empressement, et revint aussitôt avec une fiole de son baume _sans pareil_. Après avoir donné des renseignemens sur la manière d'en faire usage, elle laissa l'étranger aux soins de son domestique.

Laluc insista pour que le chevalier de Verneuil (tel était le nom de l'étranger) passât la nuit au château, et il y consentit volontiers. Ses manières, pendant la soirée, furent aussi franches et engageantes que l'hospitalité et la reconnaissance de Laluc étaient sincères, et ils ne tardèrent pas à lier une conversation intéressante. M. de Verneuil parlait comme un homme qui avait beaucoup vu, et encore plus réfléchi; et quand il montrait quelques préjugés dans ses opinions, c'étaient les préjugés d'un esprit qui, ayant observé les objets avec les yeux de la probité, leur donnait une teinte de sa qualité dominante. Laluc était très-satisfait; car, dans sa situation isolée, il n'avait guère d'occasion de goûter le plaisir qui résulte de la communication de deux êtres intelligens. Il s'aperçut que M. Verneuil avait voyagé. Laluc lui avait fait quelques questions sur l'Angleterre; ils eurent une conversation sur le caractère national des Français et des Anglais, qui se prolongea fort avant dans la nuit, mais que nous nous dispenserons de rapporter ici.

CHAPITRE III.

Le sommeil avait tellement rétabli Clare, que lorsqu'Adeline, impatiente de connaître l'état de sa santé, se transporta le matin dans sa chambre, elle la trouva levée, et prête à venir déjeuner avec le reste de la famille. M. Verneuil parut aussi, mais ses yeux annonçaient qu'il avait mal reposé; son bras lui avait en effet causé des douleurs si aiguës pendant la nuit, qu'il avait eu besoin de beaucoup de résolution pour les endurer en silence. Il y avait de l'enflure et un peu d'inflammation, grâce au baume de mademoiselle Laluc, qui, dans ce cas-ci, avait opéré en sens inverse. Toute la famille prit part à ses souffrances; et Mademoiselle, pour se conformer au désir de M. Verneuil, abandonna son baume pour y substituer un cataplasme.

Ce dernier remède lui fit en peu de temps éprouver du soulagement, et il rejoignit la compagnie à déjeuner d'un air plus tranquille. Le plaisir que ressentait Laluc de voir sa fille hors de danger, éclatait sur son visage; mais il ne savait comment témoigner sa reconnaissance à son conservateur. Clare exprimait les émotions naturelles de son cœur avec une énergie modeste et sans art, et témoignait combien elle était fâchée des souffrances qu'elle causait à M. Verneuil.

Le plaisir que recevait Laluc de la compagnie de son hôte, et la considération du service essentiel que ce dernier lui avait rendu, joints à son hospitalité naturelle, firent qu'il pressa M. Verneuil de passer quelques jours au château.

M. Verneuil qui, au moment où il avait rencontré Laluc, voyageait de Genève à une partie éloignée de la Savoie, uniquement pour voir le pays, étant alors enchanté de son hôte et de tout ce

qui l'environnait, accepta volontiers cette invitation. Dans cette circonstance la prudence se joignait à ses inclinations; car il aurait été dangereux pour lui, et peut-être même impossible, de continuer son voyage à cheval dans l'état où il se trouvait.

C'était un homme d'environ trente-six ans, une figure mâle, l'air franc et agréable; un œil vif et pénétrant, dont le feu était tempéré par la bienveillance, découvrait les principaux traits de son caractère; il était prompt à discerner les folies du genre humain, mais il ne manquait pas de générosité pour les excuser; et, quoique personne ne fût plus sensible que lui à une insulte, personne aussi n'était plus prêt à recevoir les excuses d'un adversaire.

Il était né en France. Un bien dont il avait depuis peu hérité l'avait mis à même d'exécuter le plan que son esprit actif et avide de recherches lui avait suggéré, de visiter les parties les plus remarquables de l'Europe. Il aimait particulièrement le beau et le sublime de la nature. La Suisse et les pays circonvoisins lui avaient paru les plus propres à satisfaire un pareil goût, et il avait trouvé les scènes qu'ils lui avaient offertes, fort supérieures à tout ce que son imagination ardente lui avait figuré: il voyait avec les yeux d'un peintre, et sentait avec l'âme d'un poète.

Dans l'habitation de Laluc, il avait rencontré l'hospitalité, la franchise et la simplicité si analogue au pays; il avait trouvé dans son hôte vénérable la force de la philosophie réunie aux sentimens les plus épurés de l'humanité;--une philosophie qui lui avait enseigné à corriger ses sensations, et non à les anéantir: dans Clare, la primeur de la beauté jointe à la plus parfaite simplicité de cœur: et dans Adeline, tous les charmes de l'élégance et des grâces, avec un esprit digne de la meilleure éducation. Dans

le tableau de cette famille, la bienveillance de mademoiselle Laluc n'était pas oubliée. Le contentement et l'harmonie qui régnaient dans le château étaient délicieux; mais la philanthropie qui, prenant sa source dans le cœur du bon pasteur, s'était répandue dans tout le village, et avait réuni les habitans dans les plus tendres liens du pacte social, avait quelque chose de divin. La beauté de la situation contribuait avec ces circonstances à rendre, pour ainsi dire, Leloncourt un paradis terrestre. M. Verneuil soupira, en pensant qu'il fallait sitôt le quitter. «Je ne dois pas chercher plus loin, dit-il; car ici la sagesse et le bonheur se trouvent réunis.»

Il fallut pourtant se séparer. Après avoir passé une semaine au château, M. Verneuil dit adieu à Laluc et à sa famille; on lui fit promettre que, lorsqu'il reviendrait à Genève, il passerait par Leloncourt. En recevant cette promesse, Adeline, qui depuis quelque temps remarquait le déclin de la santé de Laluc, regarda tristement son visage languissant, et fit une secrète prière pour qu'il pût vivre assez long-temps pour recevoir la visite de M. Verneuil.

Mademoiselle fut la seule personne qui ne regretta pas son départ; elle voyait que les efforts de son frère pour entretenir son hôte étaient au-dessus de ses forces, et elle se réjouit de la tranquillité à laquelle il allait retourner.

Mais cette tranquillité n'empêcha pas Laluc de tomber malade; le désordre de sa santé prit en peu de temps l'aspect d'une consomption. Cédant aux sollicitations de sa famille, il alla à Genève pour y consulter la faculté, qui lui recommanda l'air de Nice.

Un pareil voyage était néanmoins bien long, et, croyant sa vie dans un état trop précaire, il hésita. Il n'aimait pas non plus à abandonner les devoirs de sa paroisse pendant un temps aussi considérable que pourrait exiger le rétablissement de sa santé; mais ses paroissiens, qui sentaient le prix de la vie de leur pasteur, allèrent en corps le solliciter de vouloir bien les quitter pendant quelque temps. Il fut très-sensible à cette marque de leur attachement. Une preuve d'estime si évidente, jointe aux sollicitations de sa famille, et la considération qu'il était de son devoir de prolonger sa vie autant que possible par rapport à elle, étaient des motifs trop puissans pour pouvoir y résister, et il se détermina à partir pour l'Italie.

Il fut arrêté que Clare et Adeline, dont la santé, suivant l'opinion de Laluc, avait besoin d'un changement d'air et de scène, l'accompagneraient, et que Pierre les suivrait.

Le jour de son départ, un grand nombre de ses paroissiens s'assembla autour de la porte pour lui dire adieu. C'était une scène attendrissante; il pouvait se faire qu'ils ne se revissent jamais. Enfin Laluc, après avoir essuyé les larmes qui coulaient de ses yeux, dit: «Ayons confiance en Dieu, mes amis; il a le pouvoir de guérir les maladies du corps et de l'esprit. Nous nous reverrons, si ce n'est pas dans ce monde, au moins, j'espère, dans un meilleur. Tâchons par notre conduite de mériter ce meilleur monde.»

Les sanglots des paroissiens ne leur permirent pas de faire de réplique. Il n'y avait aucun des habitans qui ne versât des larmes; car ils étaient alors presque tous rassemblés en présence de Laluc. Il leur prit à chacun la main: «Adieu, mes amis, leur dit-il,

nous nous reverrons.--Dieu le veuille! s'écrièrent-ils tous d'une voix.»

Il monta ensuite à cheval; et Clare et Adeline étant prêtes, ils firent leurs derniers adieux à mademoiselle Laluc et quittèrent le château.

Laluc et sa petite compagnie s'avancèrent à petits pas, plongés dans le silence; silence trop agréable pour être sitôt rompu, et auquel ils s'abandonnèrent sans crainte d'interruption. La grandeur solitaire des scènes a travers lesquelles ils passaient, et le doux murmure des pins qui agitaient leurs branches altières, contribuaient davantage au plaisir de la méditation.

Ils allèrent à courtes journées; et, après avoir voyagé pendant quelques jours au milieu des montagnes romantiques et des vallées champêtres du Piémont, ils parvinrent au riche comté de Nice.

Le jour était sur son déclin, quand les voyageurs, en tournant une saillie de cette chaîne des Alpes qui couronne l'amphithéâtre dont Nice est environné, découvrirent les vertes collines qui descendent jusqu'au rivage, la ville et son ancien château, et les vastes eaux de la Méditerranée, avec les montagnes de Corse, à la plus grande distance. Un tel spectacle était bien capable d'exciter l'admiration dans toutes les âmes: mais pour Adeline et pour Clare, la nouveauté et l'enthousiasme lui donnèrent de nouveaux charmes. L'air doux et salubre parut applaudir à l'arrivée de Laluc dans cette charmante région, et la sérénité de l'atmosphère promettre un été perpétuel. Ils descendirent enfin dans la petite plaine où est située la ville de Nice, et qui était la plus grande étendue de plat pays qu'ils eussent rencontrée depuis leur entrée

en Italie. Adeline remarqua que les paysans de ces fertiles contrées avaient des visages maigres et l'air mécontent, triste contraste avec la surface du pays, et elle déplora les funestes effets d'un gouvernement arbitraire, où les richesses de la nature, destinées pour tous les habitans, sont accaparées par quelques individus, tandis que le plus grand nombre meurt de faim au milieu de l'abondance.

La ville perdit beaucoup de sa beauté lorsqu'ils s'en approchèrent de plus près: ses rues étroites et ses tristes maisons ne répondaient guère à ce que semblait promettre la vue éloignée de ses remparts et de son port rempli de vaisseaux. L'apparence de l'auberge où Laluc descendit, n'était pas de nature à lui donner plus de satisfaction; mais s'il fut surpris de trouver si peu de commodités dans une ville célèbre par le nombre de malades qui s'y réfugient de tous les pays de l'Europe, il le fut encore davantage lorsqu'il apprit la difficulté de s'y procurer des appartemens garnis.

Après bien des recherches, il trouva des logemens dans une maison, petite à la vérité, mais fort agréable, située à peu de distance de la ville: elle avait un jardin, et une terrasse qui commandait une vue de la mer; et elle était remarquable par un air de propreté peu commun dans les maisons de Nice. Il convint aussi de manger avec la famille, où il se trouvait deux autres pensionnaires, homme et femme, et devint, de cette manière, habitant momentané de ces beaux lieux.

Le lendemain matin, Adeline se leva de bonne heure pour satisfaire la nouvelle et sublime émotion que lui inspirait la vue de la mer, et alla avec Clare vers les collines qui en offraient une perspective plus étendue. Elles marchèrent quelque temps entre

des coteaux élevés, et arrivèrent enfin à une éminence d'où le ciel, la terre, la mer, leur parurent dans toute leur splendeur.

Elles s'assirent sur le bord d'un rocher, à l'ombre de hauts palmiers, pour contempler à loisir cette scène magnifique. Le soleil ne faisait que de sortir de l'océan, sur lequel ses rayons répandaient un déluge de lumière, en donnant mille couleurs brillantes aux vapeurs qui s'élevaient dans l'air, et formaient ensuite de légers nuages, laissant les eaux d'où elles sortaient, aussi claires que le cristal, excepté dans les endroits où les flots écumans se brisaient contre les rochers, et laissaient voir dans le lointain les voiles blanches des pêcheurs, et les montagnes de Corse couvertes d'un bleu céleste. Clare, au bout de quelque temps, tira son pinceau, mais le jeta de désespoir. Adeline, en revenant par un chemin romantique, lorsque ses sens ne furent plus absorbés par la contemplation de cette scène sublime, et tandis que son image était encore présente à sa mémoire, répéta les vers suivans.

LEVER DU SOLEIL.

STANCES.

Laissez-moi m'égarer, à la naissante aurore, Parmi ces frais vallons couronnés de berceaux, Y respirer l'encens des bourgeons près d'éclore, Et prêter mon oreille au doux bruit des ruisseaux.

J'irai me reposer au bord d'une onde claire, Où dort la violette au milieu des gazons, Où le lis qui s'entr'ouvre embaume l'atmosphère, Où la rose sauvage orne les verts buissons.

Ou bien j'irai gravir ce rocher qui s'avance Sur l'azur nébuleux de la mer en repos, Pour saisir du matin la première nuance, Et l'éclat empourpré qui tremble sur les eaux.

Ah! qui pourrait d'un cœur peindre la douce extase, Quand soudain le soleil, s'élevant sur les mers, Eclaire tous les flots, ou plutôt les embrase, Et revêt de splendeur le dais de l'univers!

Ainsi nos jeunes ans, beau matin de la vie, Sont un brillant tableau de santé, de bonheur, Sur qui, pour s'emparer de notre âme ravie, L'imagination tient son prisme enchanteur.

Laluc, dans ses promenades, rencontra quelques compagnons sensés et agréables, qui, comme lui, étaient venus à Nice pour y chercher la santé; entre autres, un Français, dont les manières douces et la mélancolie intéressante avaient particulièrement attiré l'attention de Laluc. Il faisait rarement mention de lui-même, ou d'aucune circonstance qui pût conduire à la découverte de sa famille; mais il parlait sur tout autre sujet avec franchise et avec beaucoup d'intelligence. Laluc l'avait souvent invité à venir chez lui, mais il avait toujours refusé l'invitation, et cela d'une manière si aimable, qu'il était impossible de s'en offenser, et que Laluc était persuadé que son refus provenait d'un certain abattement d'esprit qui ne lui permettait pas d'aller en compagnie.

La description que Laluc avait faite de cet étranger avait excité la curiosité de Clare; et la sympathie que les infortunés sentent l'un pour l'autre, émut la pitié d'Adeline; car elle ne pouvait pas douter qu'il ne fût malheureux. En revenant un jour de la promenade, Laluc leur montra cet individu, et redoubla le pas pour l'atteindre. Adeline fut un moment tentée de le suivre, mais sa délicatesse l'arrêta; elle savait combien la présence d'un étranger est pénible à un esprit troublé. Elle prit donc une autre route; mais le hasard fit, quelques jours après, ce que sa délicatesse l'avait alors empêchée de faire; car Laluc introduisit l'inconnu. Adeline le reçut avec un doux sourire, s'efforçant de faire disparaître l'expres-

sion de la pitié qui s'était involontairement glissée sur son visage; elle n'aurait pas voulu montrer qu'elle voyait qu'il était malheureux.

Après cette entrevue, il ne rejeta plus les invitations de Laluc, mais lui rendit de fréquentes visites, et accompagna souvent Adeline et Clare dans leurs excursions. La douce et sensible conversation de la première paraissait alléger ses chagrins, et il parlait en sa présence avec une vivacité que Laluc n'avait pas jusqu'alors remarquée en lui. Adeline éprouvait aussi, par la ressemblance de leurs goûts, dans la conversation sensée de l'inconnu, un degré de satisfaction qui contribua, avec la compassion qu'inspirait son abattement, à gagner sa confiance, et elle conversait avec une aisance qui ne lui était pas ordinaire.

Ses visites devinrent bientôt plus fréquentes. Il se promenait avec Laluc et sa famille; il les accompagnait dans leurs petites excursions, pour visiter ces restes magnifiques de l'antiquité romaine que l'on trouve dans le voisinage de Nice. Quand les dames restaient à la maison, il égayait leur travail par la lecture, et elles eurent la satisfaction de s'apercevoir qu'il s'était en quelque sorte défait de cette profonde mélancolie qui l'accablait.

M. Amand aimait passionnément la musique. Clare n'avait pas oublié d'apporter son cher luth: il en touchait quelquefois les cordes, et en tirait quelques sons harmonieux et mélancoliques; mais on ne put jamais l'engager à jouer. Quand Adeline ou Clare jouait, il tombait dans une profonde rêverie, et paraissait insensible à tous les objets qui l'environnaient, excepté quand il tournait les yeux vers Adeline, qu'il contemplait avec un morne silence, et alors il lui échappait quelquefois un soupir.

Un soir, Adeline étant restée à la maison, tandis que Laluc et Clare étaient allés rendre visite à une famille du voisinage, elle passa sur la terrasse du jardin, qui avait vue sur la mer, et, en considérant la splendeur tranquille du soleil couchant, et la réverbération de ses rayons sur la surface unie des eaux, elle joua sur son luth avec la plus douce harmonie, et chanta les paroles qu'elle avait un jour écrites après avoir lu _Le Songe d'une nuit d'été_, cette riche effusion du génie de Shakespear.

TITANIA,

REINE DES FÉES, A SON AMANT.

STANCES.

Fuis avec moi vers l'heureuse Atlantide: Viens, franchissons l'immensité des airs; L'été brillant dans ce séjour réside, Et l'embellit de festons toujours verts.

Lorsqu'au-dessus des ondes transparentes Nous volerons sur des ailes d'émail, Pour applaudir, les Naïades contentes Déserteront leurs voûtes de corail.

Car bien souvent, sur la rive tranquille, Je les appelle au déclin d'un beau jour, Et les invite à quitter leur asile Pour voir les jeux des nymphes de ma cour.

De nos plaisirs elles se réjouissent, Et sur les flots redoublent leurs ébats; Mais pour danser quand nos groupes s'unissent, Par leur musique elles règlent nos pas.

Gagnons cette île où la chaîne bleuâtre Des monts altiers aux sommets ondoyans Forme un sublime et vaste amphithéâtre Sur les tapis des vallons verdoyans.

Là, sur un trône entouré de verdure, Le Dieu fécond, père des végétaux, Des plus beaux fruits prodigués sans mesure Varie au loin la plaine et les coteaux.

Pour émailler ses fleurs éblouissantes Sa main dérobe un rayon de Phébus; Il en rougit les grappes mûrissantes Qu'on entrevoit sous les pampres touffus.

Allons danser sous les bocages sombres De myrtes verts, de charmans orangers; Là, de la nuit nous attendrons les ombres, A la fraîcheur des zéphyres légers.

Avant que l'aube ait annoncé l'aurore, Et quand la lune est absente des cieux, Des vers brillans le nocturne phosphore Eclairera nos courses et nos jeux.

En exprimant sur nos lèvres heureuses, Et des roseaux le miel délicieux, Et du palmier les coques savoureuses, Nous nous croirons à la table des dieux.

Lorsqu'il survient un horrible tonnerre, Lorsque d'éclairs le ciel est enflammé, Le tronc vieilli d'un cèdre tutélaire Va nous donner un abri parfumé.

Vers le minuit, alors que tout sommeille, Sous le platane ou le palmier en fleur, Sans respirer, nous prêterons l'oreille Au rossignol qui chante sa douleur.

Jamais concert n'a fait passer les heures D'aucun mortel, dans ce ravissement. Volons ensemble à ces belles demeures, Et tous leurs biens seront à mon amant.

Adeline cessa de chanter,..... et elle entendit aussitôt répéter par une douce voix:

Jamais concert n'a fait passer les heures D'aucun mortel, dans ce ravissement.

Et tournant les yeux du côté d'où elle partait, elle aperçut M. Amand. Elle rougit, et posa le luth qu'il prit à l'instant d'une main tremblante; il en tira des sons ravissans, et chanta les vers suivans d'une voix mélodieuse et pleine de sensibilité.

STANCES.

Des premiers feux d'amour que l'empire a de charmes Quand ce dieu nous sourit, le front paré de fleurs, Lorsque dans ses beaux yeux mouillés de douces larmes, Éclatent du plaisir les rayons enchanteurs!

Il prend dans son chemin l'espérance pour guide, La bonne foi les suit pour tomber dans ses rets; L'imagination aide au charme perfide, Et du trompeur encor embellit les attraits.

«Des premiers feux d'amour que l'empire a de charmes!» Plus on rêve à ses fers, plus on est enchaîné; Et le fourbe, orgueilleux du succès de ses armes, Nous décoche à la fin son trait empoisonné.

M. Amand s'arrêta: il parut suffoqué, et à la fin versa un torrent de larmes, quitta l'instrument et marcha précipitamment vers l'autre bout de la terrasse. Adeline, sans faire semblant de remarquer son agitation, se leva et s'appuya sur la muraille, au bas de laquelle un groupe de pêcheurs était fort occupé à lever un filet. Il retourna quelques momens après, avec un air plus composé et plus calme. «Pardonnez cette étrange conduite, dit-il, je ne puis l'excuser qu'en en avouant la cause. Quand vous saurez, madame, que mes larmes coulent pour la mémoire d'une femme

qui vous ressemblait beaucoup, et qui m'est ravie pour toujours, vous ne pourrez vous empêcher de me plaindre.» La voix lui manqua, il s'arrêta. Adeline gardait le silence.

«Le luth, ajouta-t-il, était son instrument favori, et, lorsque vous en avez tiré de si tristes accens, il semblait qu'elle était devant moi. Mais, hélas! pourquoi vous tourmenter de la connaissance de mes peines! Elle n'est plus, elle est partie pour toujours! Et vous, Adeline,..... vous.....» Il s'interrompit; et Adeline, jetant sur lui un regard d'intérêt, remarqua dans ses yeux un désordre qui l'alarma. «Ces sortes de souvenirs sont trop douloureux, dit-elle, retournons à la maison; M. Laluc est probablement de retour.»--«Oh, non! répliqua M. Amand; non,..... ce vent me rafraîchit. Combien de fois, à pareille heure, ai-je conversé avec _elle_, comme je converse actuellement avec vous! Tels étaient les doux sons de sa voix,.... telle était l'expression indicible de son visage.»--Adeline l'interrompit. «Permettez-moi de vous représenter l'état de votre santé..... Le serein n'est pas bon pour les malades.» Il resta les mains jointes, et parut ne pas l'entendre. Elle prit le luth pour s'en aller, et passa doucement les doigts sur les cordes. Ces sons le rappelèrent à lui-même: il leva les yeux et les fixa long-temps sur les siens, dans une extase d'admiration. «Faut-il que je vous laisse ici? dit-elle en souriant, et en se tenant dans une attitude pour s'en aller.--Je vous supplie de jouer encore une fois l'air que je viens d'entendre, dit M. Amand d'une voix précipitée.--Sûrement;» et elle commença sur-le-champ. Il s'appuya sur un palmier, dans une attitude de profonde attention; et, à mesure que les sons se perdaient dans les airs, son visage se dépouillait graduellement de son expression égarée et il fondait en larmes. Il continua de pleurer en silence, jusqu'à ce qu'elle eût fini de chanter; et il fut quelque temps avant de pou-

voir lui dire: «Adeline, je ne puis assez vous remercier de cette complaisance. Mon âme a repris son assiette; vous avez soulagé un cœur blessé. Accordez-moi une nouvelle faveur; promettez-moi de ne jamais parler de ce dont vous avez ce soir été témoin, et je m'efforcerai de ne plus blesser votre sensibilité par la répétition d'une pareille scène.» Adeline lui fit la promesse qu'il exigeait; et M. Amand lui ayant serré la main, en jetant sur elle un regard mélancolique, il quitta le jardin, et elle ne le revit plus de la soirée.

Il y avait près de quinze jours que Laluc était à Nice; et sa santé, au lieu de s'améliorer, paraissait plutôt aller en déclinant. Cependant il voulait faire une plus longue expérience du climat. L'air, qui n'avait produit sur lui aucun effet, avait rétabli Adeline; la variété et la nouveauté des scènes des environs amusaient son esprit, quoiqu'elles fussent insuffisantes pour dissiper la langueur de sa mélancolie; la compagnie, en détournant son attention de l'objet de son chagrin, lui causait un soulagement passager; mais la violence de ses efforts la laissait en général plus accablée: c'était dans le calme de la solitude, dans la contemplation tranquille des beautés de la nature, que son esprit recouvrait sa vigueur, et que son cœur s'ouvrait à quelques consolations.

Elle avait coutume de se lever de bonne heure, et d'aller sur le rivage, pour jouir, dans la fraîcheur et le silence du matin, des beautés vivifiantes de la nature, et respirer l'air pur de la mer. Tous les objets paraissaient alors avec l'empreinte des plus vives couleurs. La mer azurée, le ciel rayonnant, les bateaux éloignés des pêcheurs, avec la blancheur de leurs voiles, et la voix des matelots apportée par intervalles sur les ailes des vents, étaient des circonstances qui ranimaient ses esprits; et un jour, cédant à ce

goût qu'elle avait toujours eu pour la poésie, elle répéta les vers suivans:

MATIN, AU BORD DE LA MER.

Sur le sable des mers quels sylphes ont laissé Ce dédale de pas légèrement tracé? Pour leurs danses de nuit, quelles ombres subtiles Ont préféré ces lieux?..... Quels fantômes agiles, Sans redouter la vague, ont effleuré les eaux? Ils ont fui!..... Sous quels cieux? dans quels climats nouveaux? Ils ont fui du soleil l'importune lumière. Ici, tout est muet, consterné, solitaire; Un désert!.... Bons esprits, revenez sur ce bord, Venez de vos ébats le réjouir encor! Je les appelle en vain!.... Jusques à l'heure sombre Où Phébé versera son pâle jour dans l'ombre, Leur belle souveraine, et ses suivans légers, N'abandonneront point leurs odorans vergers. Mais lorsque de retour, l'obscurité profonde Dans un vaste silence aura plongé le monde; Quand les flambeaux du ciel rallumeront leurs feux, La troupe ici viendra renouveler ses jeux, Et voltiger en cercle et bondir en cadence. Une tendre musique animera leur danse: Écho les redira, ces sons pleins de douceurs; Je serai de la fête!... Aimables enchanteurs, Pour les profanes yeux vous êtes invisibles: Mais vous apparaissez aux poètes sensibles. Oh! menez-moi bien loin, dans un vallon sacré, Baigné de claires eaux, d'ombrages entouré. En quels lieux voulez-vous établir votre empire? Quels qu'ils soient, je vous suis; vous allez me conduire. Au fond d'un bois désert, sur le bord d'un ruisseau, Où les jeunes boutons des arbres en berceau, Tendres objets des soins de votre aimable reine, Embaument le zéphyr dont la féconde haleine Échauffe leur rosée, et prêts à s'échapper N'attendent qu'un rayon pour se développer. Là, reprenant le cours de vos rondes magiques, Vous dansez aux accords des chalu-

meaux rustiques. Philomèle y répond par un chant de douleur; Vos charmes de son nid repoussent l'oiseleur, Et sa voix, bien souvent, quand le bal se disperse, Dans la coupe d'un lys vous attire et vous berce; Douce fleur! assortie à votre doux sommeil, Et qui vous défendra des rayons du soleil. Quand Phébé disparaît, quand l'aube nous éclaire, Si vous ne fuyez pas sur un autre hémisphère, Dans les bourgeons des fleurs mollement renfermés, Vous bravez du midi les rayons enflammés, Et la seule rosée avec la nuit tranquille Peut vous faire quitter la paix de cet asile. Mais vos enchantemens, vos scènes, je les vois! La terre tout-à-coup s'entr'ouvre devant moi. Votre palais s'élève, un dôme le couronne; Ses arcades sans fin, d'un jaspe qui rayonne, Percent du bois profond les ombrages épais, Et jettent sur les eaux leurs mobiles reflets. Au son des instrumens je vois s'ouvrir les portes, Et sortir des esprits les légères cohortes. La joie est dans leurs pas et sourit dans leurs yeux; L'or couvre leurs habits, les perles leurs cheveux, L'or qu'ils ont retiré des cavernes profondes, Les perles que leur main déroba sous les ondes. Beaux fantômes, salut! salut, sylphes charmans! Vous me dévoilez donc vos doux amusemens!.... Mais, hélas! le jour vient, vous refuyez encore! De la jeunesse ainsi le prisme nous décore Des biens que nous rêvons le pays enchanté, Et tout fuit au grand jour de la réalité.

M. Amand, après avoir fait connaître la cause de son chagrin, fut plusieurs jours sans visiter Laluc. A la fin, Adeline le rencontra, dans une de ses promenades solitaires, sur le rivage. Il était pâle et abattu, et parut fort agité quand il la vit; c'est pourquoi elle tâcha de l'éviter. Mais il redoubla le pas et l'accosta; il lui dit qu'il avait dessein de quitter Nice sous peu de jours. «Le climat ne m'a fait aucun bien, ajouta-t-il. Hélas! quel climat peut soulager les maux du cœur? Je voudrais perdre, dans une variété de

scènes nouvelles, le souvenir d'un bonheur passé; mais je fais d'inutiles efforts: je suis partout inquiet et malheureux.» Adeline essaya de l'encourager à espérer beaucoup du temps et du changement de lieu. «Le temps émousse les peines les plus aiguës du chagrin, dit-elle; je le sais par expérience.» Néanmoins, tandis qu'elle parlait, les larmes qui coulaient de ses yeux contredisaient les paroles qui sortaient de sa bouche. «Vous avez été malheureuse, Adeline! Oui..... Je m'en suis aperçu au premier instant où je vous ai vue. Le sourire de compassion que vous m'accordâtes, me convainquit que vous saviez ce que c'était que de souffrir.» L'air de désespoir avec lequel il parlait, lui fit craindre une scène semblable à celle dont elle avait dernièrement été témoin, et elle parla d'autre chose; mais il revint aussitôt au même sujet. «Vous me dites d'espérer beaucoup du temps!... Mon épouse!..... ma chère épouse!...» Les paroles lui restèrent sur la langue. «Il y a actuellement plusieurs mois que je l'ai perdue... Cependant il semble que ce ne soit que d'hier.» Adeline sourit, faiblement. «--Vous ne pouvez guère juger encore de l'effet du temps; cependant il faut tout espérer.» Il branla la tête. «--Mais je vous trouble encore de mes infortunes; pardonnez cet égoïsme continuel. Il y a dans la pitié des honnêtes gens une consolation que rien autre chose ne saurait donner; cela doit faire mon excuse. Puissiez-vous, Adeline, n'en jamais avoir besoin! Ah! ces larmes!....» Adeline les essuya sur-le-champ. M. Amand s'abstint de la presser sur ce sujet, et entama aussitôt une conversation sur des choses indifférentes. Ils revinrent vers le château; mais, Laluc étant sorti, M. Amand la quitta à la porte. Adeline se retira dans sa chambre, accablée de ses propres chagrins et de ceux de son aimable ami.

Il y avait près de trois semaines qu'ils étaient à Nice; et la maladie de Laluc paraissant plutôt augmenter que diminuer, le médecin lui avoua de bonne foi qu'il n'avait guère d'espoir au climat, et lui conseilla d'essayer l'effet d'un voyage de mer, ajoutant que, si cette expérience ne réussissait pas, l'air de Montpellier était plus propre à lui donner du soulagement que celui de Nice. Laluc reçut cet avis désintéressé avec un mélange de reconnaissance et de chagrin. Les circonstances qui lui avaient causé tant de répugnance à quitter la Savoie, l'affligeaient bien davantage d'être obligé de prolonger son absence et d'augmenter ses dépenses; mais les liens de l'affection qui l'attachaient à sa famille, et l'amour de la vie qui nous abandonne si rarement, l'emportèrent sur les considérations d'un second ordre; et il se détermina à longer les côtes de la Méditerranée jusqu'au Languedoc, où, si le voyage ne répondait pas à son attente, il pourrait débarquer et aller à Montpellier.

Quand M. Amand apprit que Laluc avait dessein de quitter Nice dans peu de jours, il résolut de ne point partir avant lui. Pendant cet intervalle, il n'eut pas assez de résolution pour renoncer à la conversation fréquente d'Adeline, quoique sa présence, en lui rappelant la mémoire de son épouse, lui donnât plus de peine que de consolation. C'était un cadet d'une ancienne famille de France, qui avait été marié environ un an avec une femme à laquelle il avait été long-temps attaché, et qui était morte en couches. L'enfant avait suivi sa mère, et laissé son malheureux père en proie à la douleur, qui avait si fort attaqué sa santé, que les médecins avaient jugé à propos de l'envoyer à Nice. Il n'avait cependant éprouvé aucun soulagement de l'air de Nice, et il avait pris la résolution d'aller plus avant dans l'Italie, quoiqu'il ne trouvât plus aucun intérêt à ces scènes charmantes qui,

dans des jours plus heureux, et avec celle qu'il regrettait toujours, lui auraient causé le plus grand plaisir... Il ne cherchait plus alors qu'à divertir ses pensées, ou plutôt à les détourner d'un objet qui avait autrefois fait ses délices.

Laluc, ayant fait son plan, loua un petit vaisseau, et s'embarqua quelques jours après avec une faible espérance, et dit adieu aux rivages de l'Italie et aux Alpes, cherchant sur un nouvel élément cette santé qui s'était jusqu'ici soustraite à ses recherches.

M. Amand prit un triste congé de ses nouveaux amis, qu'il accompagna jusqu'à la mer. Quand il donna la main à Adeline pour la mettre à bord, il avait le cœur trop plein pour pouvoir lui dire adieu; mais il resta long-temps sur le rivage, suivant des yeux sa course sur les eaux, et agitant son chapeau jusqu'à ce que ses larmes ne lui permirent plus de rien voir. Le vent poussa légèrement le vaisseau en pleine mer, et Adeline se vit environnée des eaux de l'Océan. Le rivage semblait se reculer, les montagnes diminuer de grandeur, les vives couleurs de leur paysage se confondre; et, en peu de temps, la figure de M. Amand disparut. La ville de Nice, son château et son port s'évanouirent à leur tour; et il ne resta plus que le pourpre des montagnes aux extrémités de l'horizon. Elle soupira en le regardant, et, les yeux remplis de larmes, dit: «Ainsi s'évanouit ma perspective de bonheur; et celle que j'ai de l'avenir ressemble à l'immensité de l'Océan dont je suis environnée.» Elle avait le cœur serré, et elle se déroba aux observateurs en allant dans la partie la plus retirée du vaisseau, où elle donna un libre cours à ses larmes, en regardant le vaisseau fendre les flots écumans. L'eau était si limpide, qu'elle apercevait les rayons du soleil se balancer à une considérable profondeur, et des poissons de toutes les couleurs contempler la lumière

du milieu des flots. Nombre de plantes marines étendaient leurs feuilles vigoureuses sur les rochers du fond, et la richesse de leur verdure formait un superbe contraste avec le rouge brillant du corail dont elles étaient entremêlées.

La côte lointaine disparut enfin. Adeline contempla, avec la plus sublime émotion, l'immense étendue des eaux; elle semblait être lancée dans un nouveau monde; la grandeur, l'immensité de cette vue l'étonnait et la confondait: elle douta pendant un moment de la réalité de la boussole, et crut qu'il était impossible à un vaisseau de trouver aucun rivage à travers une mer sans bornes; et lorsqu'elle réfléchit qu'il ne se trouvait qu'une planche entre elle et la mort, une sensation de terreur fit place à celle du sublime, et elle se hâta de détourner les yeux de la perspective, et ses pensées du sujet.

CHAPITRE IV.

Vers le soir, le capitaine, pour éviter les corsaires de Barbarie, porta sur la côte de France, et Adeline aperçut à la lueur du soleil couchant les rivages de la Provence, parsemés d'arbres et de riche verdure. Laluc, languissant et malade, s'était retiré dans la chambre où Clare prenait soin de lui. Le pilote à la barre du gouvernail, dirigeant le vaisseau à travers les flots bruyans; et un matelot, les bras croisés, appuyé contre le mât, chantant de temps en temps quelques tristes couplets, étaient les seules personnes qu'il y eût sur le tillac, excepté Adeline.--Cette dernière contemplait en silence le soleil couchant, qui donnait une couleur jaunâtre aux vagues et aux voiles, légèrement enflées par l'haleine

du vent qui commençait alors à tomber. Le soleil se plongea enfin dans l'Océan, et le crépuscule s'empara de toute la scène, permettant encore de voir la côte obscure, et donnant un air majestueux à la vaste étendue des eaux.

A mesure que les ombres s'épaissirent, la scène devint encore plus silencieuse. Le matelot même avait cessé de chanter; on n'entendait plus que le cliquetis des vagues contre le vaisseau, et leur plus faible murmure sur les cailloux du rivage. L'esprit d'Adeline était d'accord avec le calme de la nuit: le bruit des flots lui inspira une mélancolie tranquille, et elle était assise dans la plus profonde rêverie. Le moment présent lui rappela son voyage sur le Rhône, quand, fuyant les poursuites du marquis de Montalte, elle avait fait de si grands efforts pour se soustraire à la triste destinée qu'il lui réservait. Alors comme aujourd'hui, elle avait vu la nuit étendre insensiblement son voile sur la nature; et elle se rappelait des sensations désagréables qui avaient accompagné l'impression que ces objets avaient occasionée. Alors elle n'avait pas d'amis,..... pas d'asile;..... elle n'était pas sûre de pouvoir échapper aux poursuites de son ennemi. Actuellement elle avait de tendres amis,..... une retraite assurée,..... et n'éprouvait pas les terreurs dont elle était alors agitée... Mais néanmoins elle se trouvait toujours malheureuse. Le souvenir de Théodore,..... de Théodore qui l'avait si tendrement aimée, qui avait tant souffert pour elle, et dont le sort lui était aussi inconnu que lorsqu'elle avait remonté le Rhône, lui causait de continuelles angoisses. Elle paraissait plus éloignée que jamais de la possibilité d'apprendre de ses nouvelles: quelquefois elle concevait une faible espérance qu'il avait échappé à la malice de son persécuteur; mais quand elle considérait la haine et la vengeance de ce dernier, et la sévérité de la loi contre une attaque faite sur un offi-

cier supérieur, cette lueur d'espérance s'évanouissait, et la laissait dans les pleurs et dans le désespoir. Elle resta dans cette situation jusqu'à ce que la lune sortit du sein de l'Océan, et répandit son lustre vacillant sur la surface des eaux: mais bientôt le silence de la nuit lui laissa entendre une si douce harmonie, qu'elle ressemblait plutôt à la musique des dieux qu'à celle des mortels..... Elle frappait son oreille d'une manière si tendre, si agréable, qu'elle la fit subitement passer de son état de détresse à celui de l'espoir et de l'amour. Elle pleura de nouveau;.... mais elle n'aurait pas échangé de pareilles larmes pour celles du plaisir et de la joie. Elle regarda autour d'elle, mais n'aperçut ni vaisseau ni chaloupe; et comme ces sons mélodieux se prolongeaient sur les ailes des vents, elle crut qu'ils partaient du rivage. Quelquefois la brise les emportait dans le lointain, et les rapportait ensuite avec une douceur languissante. Les chaînons de l'air ainsi rompus, c'était plutôt de la musique que de la mélodie qui frappait ses oreilles; jusqu'à ce que, le vaisseau s'approchant graduellement de la côte, elle distingua les notes d'une chanson qui lui était familière. Elle tâcha en vain de se rappeler où elle l'avait entendue: cependant son cœur battait presque involontairement de quelque chose de ressemblant à l'espérance. Elle continua d'écouter jusqu'à ce que la brise eût de nouveau enlevé les sons. Elle s'aperçut alors, avec regret, que le vaisseau s'en éloignait; et à la fin, ils ne tremblèrent plus que faiblement sur les vagues, se perdirent à une grande distance et ne furent plus entendus. Elle resta longtemps sur le tillac, ne voulant point renoncer à l'espoir de les entendre encore, et l'imagination toujours pleine de leur douce harmonie; mais à la fin elle se retira dans la chambre, accablée d'un chagrin que l'occasion ne semblait pas justifier.

La santé de Laluc s'amenda dans la traversée, ses esprits se ranimèrent; et quand le vaisseau entra dans cette partie de la Méditerranée, appelée le golfe de Lyon, il se trouva assez bien pour monter sur le tillac, et jouir de la belle perspective qu'offraient les rivages mouvans de la Provence, qui se joignent aux côtes éloignées du Languedoc. Adeline et Clare, qui le regardaient avec inquiétude, se réjouirent de le voir mieux portant; et les tendres souhaits de cette dernière lui faisaient déjà anticiper sa parfaite guérison. Adeline avait trop souvent été trompée dans son attente pour s'abandonner aussi facilement à l'espoir de son amie; cependant elle comptait beaucoup sur l'effet d'un pareil voyage.

Après un agréable voyage de quelques jours, le rivage de la Provence s'éloigna, et celui du Languedoc, qui bordait depuis long-temps l'horizon, devint le grand objet de la scène, les matelots s'approchant du port où ils étaient destinés. Ils débarquèrent dans l'après-midi à une petite ville située au pied d'une colline bien boisée, commandant à droite une vue de la mer, et à gauche les riches plaines du Languedoc, ornées du pourpre des vignobles. Laluc résolut de différer son voyage jusqu'au jour suivant, alla à une petite auberge qu'on lui indiqua à l'extrémité de la ville, et tâcha de se contenter des commodités qu'elle pouvait offrir.

Sur le soir, la beauté du temps et le désir de voir de nouvelles scènes engagèrent Adeline à la promenade. Laluc, étant fatigué, ne voulut pas sortir, et Clare lui tint compagnie. Adeline dirigea ses pas vers le bois qui s'élevait du bord de la mer, et gagna le sommet de l'éminence. Quand elle y fut parvenue, et qu'elle découvrit la sombre cime des arbres dans les perspectives étendues et variées, elle demeura dans une extase qu'il est impossible d'ex-

primer; et, sans faire attention à la fuite du temps, resta jusqu'à ce que le soleil eut quitté l'horizon, et le crépuscule jeté son voile majestueux sur les montagnes. Il n'y avait plus que la mer qui réfléchissait la splendeur mourante de l'occident. Adeline, s'abandonnant au plaisir d'émotions tendres et agréables, répéta les vers qui suivent:

L'aimable demi-jour, avant-coureur de l'ombre, Sur la pourpre des monts verse une teinte sombre; La lumière s'enfuit, et laisse sans couleurs Des bois et des vallons les tableaux enchanteurs. Toutefois, à travers l'obscurité nouvelle, La mer à l'occident d'un feu pur étincelle; Et de rayons encor l'horizon couronné, Forme au palais du soir un dôme illuminé. A mes pensers rêveurs cette image si chère, Je veux la voir du haut de ce roc solitaire, La voir jusqu'au moment où le cristal des eaux Répétera du ciel les nocturnes flambeaux; Où la lune, épanchant sa lumière empruntée, Fera briller au loin cette écume argentée Dont le retour des flots, l'un par l'autre pressés, Lave les sables d'or qui les ont repoussés. A travers le silence aucun son ne m'arrive, Hors le son de la vague expirant sur la rive, Ou les chants du rameur prolongés dans les airs, Ou l'aviron lointain qui bat les flots amers. Doux repos! puisse ainsi mon dernier jour se clore, Et du jour éternel me présager l'aurore!

Adeline quitta les hauteurs, et suivit un sentier étroit qui conduisait au rivage: son esprit était alors plus particulièrement susceptible de belles impressions, et le chant mélodieux du rossignol excita de nouveau son enthousiasme.

AU ROSSIGNOL.

Harmonieux enfant de la mélancolie, Ah! prolonge pour moi ta douce mélodie! Quand le soir, dans l'azur d'un couchant radieux, Elevant lentement son vol silencieux, Du sommet des hauteurs et des forêts plus sombres, Vient tirer sur les champs le grand rideau des ombres, Aux rayons que la lune épanche dans les airs, Que j'aime à m'égarer sur des coteaux déserts, A suivre les vallons par une oblique route! Cher oiseau! j'interromps mes pas, et je t'écoute Jusqu'à l'heure où la nuit, à l'entour des hameaux, Fait revenir les morts du fond de leurs tombeaux. Des pays que l'été s'est choisis pour domaine, Sur l'aile des zéphyrs le printemps te ramène, Et t'a fait voyager par de douces chaleurs, Suivi de la rosée et de l'esprit des fleurs. O que ta longue absence affligeait ta patrie! «Harmonieux enfant de la mélancolie,» Qui cherches dans les bois, sous des rameaux épais, Un asile écarté pour y gémir en paix, Tandis qu'une lueur se mêle à l'ombre obscure, Fais entendre ta voix si touchante et si pure!

Oui, recommence encor ce concert ravissant Que le zéphyr du soir emporta en gémissant. Aux souffrances du cœur ta complainte assortie Charme de mes pensers la triste sympathie. A tes accens plaintifs, dans la paix de la nuit, L'imagination évoque et reproduit Les amis dont nous prive une éternelle absence, Nos plaisirs tant de fois trompés par l'espérance, Couleuvres que l'amour nous cachait sous des fleurs, Et de ressouvenir nous répandons des pleurs. La mémoire à l'instant revêt de tous leurs charmes Les tons passionnés, le sourire, les larmes Qui surprirent un cœur facile à décevoir; Ce cœur en pousse encor un soupir sans espoir! Son pinceau rajeunit, sur nos scènes passées, Des couleurs que le temps avait presque effacées; Et l'amour assoupi, s'éveillant à sa voix, Reprend pour nous frapper son arc et son carquois. Tes chants, sur cette image où le regret nous lie,

Répandent les attraits de la mélancolie, Et ce calme serein, si plein de volupté, Que la joie et les ris n'ont jamais enfanté.

Redis, aimable oiseau, ta plaintive romance, Si chère au sentiment, si chère à l'innocence!

L'obscurité rappela enfin à Adeline son éloignement de l'auberge, et qu'elle avait un grand bois à traverser; elle dit adieu à l'enchanteur qui l'avait retenue si long-temps, et suivit le sentier à pas redoublés. Après avoir marché pendant quelque temps, elle se perdit, et l'obscurité plus grande encore ne lui permit pas de juger de quel côté elle allait. Ses craintes augmentèrent ses difficultés; elle crut distinguer des voix d'hommes à quelque distance, et redoubla de vitesse jusqu'à ce qu'elle se trouvât sur le rivage, sur lequel le bois était pour ainsi dire suspendu. Elle était alors tout hors d'haleine. Elle s'arrêta un moment pour se remettre, et écouta avec timidité; mais au lieu de voix d'hommes, elle entendit faiblement dans les airs les notes d'une plaintive musique. Son cœur, toujours sensible aux impressions de la mélodie, s'attendrit à ces sons; et ce doux enchantement dissipa, pour un moment, sa frayeur. Il se joignit à son plaisir un mélange de surprise, lorsqu'à mesure que la musique s'approcha, elle distingua le son de l'instrument, et cet air si connu qu'elle avait, quelques jours auparavant, entendu sur les côtes de la Provence. Mais elle n'eut pas le temps de faire des conjectures; le bruit des pas redoublait, et elle se hâta davantage. Elle était sortie de l'obscurité des bois; et la lune, alors sans nuage, laissait apercevoir sur le sable uni le port et la ville à une certaine distance. Les pas qu'elle avait entendus ne tardèrent pas à l'atteindre, et elle aperçut deux hommes; mais ils passèrent sans faire attention à elle; et elle crut reconnaître la voix de celui qui parlait alors. Ses sons étaient si

familiers à son oreille, qu'elle fut surprise de son défaut de mémoire, en ne reconnaissant pas sur-le-champ celui qui les prononçait. Elle entendit d'autres pas; et une voix brusque lui commanda de s'arrêter. Tournant aussitôt les yeux, elle aperçut imparfaitement un homme en habit de matelot, qui renouvela le même ordre. Poussée par la terreur, elle se mit à fuir le long du rivage; mais sa course était timide et tremblante; celle de l'homme qui la poursuivait, prompte et vigoureuse.

Elle eut à peine assez de force pour joindre les deux hommes qui venaient de passer, et d'implorer leur protection, avant d'être atteinte par ce drôle-là, qui s'enfonça subitement dans le bois, sur la gauche, et disparut.

Elle était tellement essoufflée, qu'elle ne put répondre aux questions des étrangers qui la soutenaient, que lorsqu'une exclamation soudaine et le son de son nom attirèrent ses yeux sur la personne qui le prononçait; et, au clair de lune qui donnait fortement sur son visage, elle reconnut M. Verneuil. Ils éprouvèrent alors une satisfaction mutuelle, et il s'ensuivit des explications.

Quand il sut que Laluc et sa fille étaient à l'auberge, il trouva un double plaisir à l'y reconduire. Il dit qu'il avait rencontre un ancien ami en Savoie, qu'il présenta sous le nom de Mauron, qui l'avait engagé à changer de route, et à l'accompagner sur les côtes de la Méditerranée. Ils s'étaient embarqués en Provence il y avait quelques jours, et ne faisaient que débarquer sur la terre de M. Mauron. Adeline ne douta plus que ce ne fût la flûte de M. Verneuil, qui lui avait causé tant de plaisir à Leloncourt, qu'elle avait entendue sur la mer.

Quand ils arrivèrent à l'auberge, ils trouvèrent Laluc extrêmement inquiet pour Adeline, à la recherche de laquelle il avait envoyé plusieurs personnes. Son inquiétude fit place à la surprise et au plaisir, lorsqu'il l'aperçut avec M. Verneuil, dont les yeux rayonnèrent d'une manière extraordinaire en voyant Clare. Après des félicitations mutuelles, M. Verneuil observa le peu de commodités que ses amis trouveraient dans cette auberge, et en témoigna son chagrin; et M. Mauron les invita sur-le-champ à venir à son château, avec une chaleur qui détruisit tous les scrupules que la délicatesse ou l'orgueil aurait pu suggérer. Les bois qu'Adeline avait traversés faisaient partie de ses domaines, qui s'étendaient presque jusqu'à l'auberge; mais il insista sur ce que ses hôtes ne vinssent pas à pied, et il partit pour leur envoyer sa voiture et donner des ordres pour leur réception. La présence de M. Verneuil et l'honnêteté de son ami donnèrent à Laluc une gaîté extraordinaire; il conversa avec une vigueur et une vivacité qu'il n'avait pas montrées depuis long-temps; et le sourire de satisfaction que Clare fit à Adeline, exprima combien elle trouvait sa santé amendée par le voyage. Adeline répondit à ses regards par un sourire moins confiant, parce qu'elle attribuait sa vivacité actuelle à une cause plus passagère.

Environ une demi-heure après le départ de M. Mauron, un garçon apporta un message de la part d'un chevalier, alors à l'auberge, qui demandait permission de parler à Adeline. L'homme qui l'avait poursuivie sur le sable lui vint à l'instant à l'esprit, et elle ne douta pas que ce ne fût quelque personne appartenant au marquis de Montalte, peut-être le marquis lui-même, quoiqu'il lui parût fort improbable qu'il l'eût découverte par hasard, dans un endroit si obscur, et sitôt après son arrivée. Elle s'informa du nom du chevalier, avec des lèvres et un visage pâles comme la

mort. Le garçon ne le savait pas. Laluc demanda quelle sorte d'homme c'était; mais le garçon, peu accoutumé à faire des signalemens, en rendit un compte si confus, que tout ce qu'Adeline en put tirer, fut qu'il n'était pas grand, mais de moyenne taille. Néanmoins, cette circonstance la convainquant que ce n'était pas le marquis de Montalte, elle demanda à Laluc s'il voulait lui permettre de faire entrer cet étranger.--«Sûrement;» et le garçon se retira. Adeline attendit en tremblant jusqu'à ce que la porte s'ouvrît, et Louis de La Motte entra. Il s'avança d'un air triste et embarrassé, quoique son visage eût témoigné un moment de plaisir en jetant d'abord les yeux sur Adeline, qui était encore l'idole de son cœur. Après les premiers complimens, toutes les appréhensions d'Adeline étant dissipées, elle demanda à Louis depuis quand il avait vu M. et madame La Motte.

«C'est plutôt moi qui devrais vous faire cette question, répondit Louis un peu confus, car je crois qu'il n'y a pas si long-temps que moi que vous les avez vus; et le plaisir que j'ai de vous voir ici est égal à ma surprise. Il y a très-long-temps que je n'ai reçu des nouvelles de mon père, sans doute parce que mon régiment a changé de garnison.»

Ses regards témoignaient qu'il aurait voulu savoir avec qui Adeline était actuellement; mais comme c'était un sujet dont elle ne pouvait parler en présence de Laluc, elle tourna la conversation sur des choses indifférentes, après avoir dit que M. et madame La Motte se portaient bien quand elle les avait quittés. Louis parla peu, et regarda Adeline avec anxiété, tandis que son esprit paraissait dans une grande torture. Elle le remarqua; et, se rappelant la déclaration qu'il lui avait faite en quittant l'abbaye, elle attribua son embarras actuel à l'effet d'une passion mal

éteinte, et parut n'y pas faire attention. Après être resté assis pendant près d'un quart d'heure dans des angoisses qu'il ne pouvait ni vaincre ni cacher, il se leva pour s'en aller; et en passant auprès d'Adeline, il lui dit à voix basse: «Accordez-moi, je vous en supplie, cinq minutes de conversation particulière.» Elle hésita avec un peu de confusion; et, lui disant ensuite qu'il n'y avait que des amis présens, elle le pria de s'asseoir.--«Pardonnez-moi, dit-il du même ton; ce que j'ai à vous dire vous concerne de très-près, et ne regarde que vous. Faites-moi la grâce de m'entendre un moment.» Il dit cela d'un air qui la surprit; et, ayant fait porter de la lumière dans une autre chambre, elle y passa avec lui.

Louis s'assit, et resta quelques momens en silence, paraissant être dans la plus grande agitation. A la fin, il dit: «Je ne sais si je dois me réjouir ou m'affliger de cette rencontre inattendue; cependant, pourvu que vous soyez en sûreté, je dois certainement m'en réjouir, quelque pénible que soit la tâche que j'ai à remplir. Je n'ignore pas les dangers que vous avez courus, ni les persécutions que vous avez éprouvées, et ne puis m'empêcher de témoigner mon inquiétude sur votre situation actuelle.--Êtes-vous véritablement avec des amis?»--«Oui, dit Adeline; M. La Motte vous a informé.....»--«Non, répliqua Louis en poussant un profond soupir, ce n'est pas mon père.» Il s'arrêta.--«Mais je suis vraiment charmé que vous soyez en sûreté, reprit-il. Oh! que cela me fait de plaisir! Si vous saviez, aimable Adeline, ce que j'ai souffert.» Il s'arrêta.--«Je croyais que vous aviez quelque chose d'important à me communiquer, monsieur, dit Adeline; excusez-moi si je vous rappelle que je n'ai pas beaucoup de temps à perdre.»

«Oui vraiment, c'est quelque chose d'important, répliqua Louis; mais je ne sais comment vous l'annoncer..... Comment adoucir..... Cette tâche est trop cruelle. Hélas! mon pauvre ami!»

--«De qui parlez-vous, monsieur?» dit Adeline avec précipitation. Louis se leva de sa chaise, et se promena de long en large dans la chambre. «Je voudrais, ajouta-t-il, vous préparer pour ce que j'ai à dire; mais je n'en suis réellement pas capable.»

--«Je vous supplie de ne pas me tenir plus long-temps en suspens,» dit Adeline, qui soupçonnait violemment que c'était de Théodore qu'il voulait parler. Louis hésita encore. «Est-il..... oh! est-il?... dites-moi, je vous en conjure, ce qu'il y a de pis tout d'un coup, dit-elle dans les plus vives angoisses; je puis tout entendre.....: oui, je le puis.»

--«Mon malheureux ami, s'écria Louis, ô Théodore!»...--«Théodore! répéta faiblement Adeline; il existe donc?»..... «Oui, dit Louis; mais».... Il s'arrêta..... «Mais quoi? s'écria Adeline en tremblant violemment; puisqu'il vit, vous ne pouvez rien m'apprendre de pire que ce que ma frayeur m'avait suggéré; c'est pourquoi je vous prie de ne pas hésiter....» Louis s'assit de nouveau, et, prenant un air plus composé, dit: «Il vit, madame, mais il est prisonnier, et..... car pourquoi vous tromper? je crains qu'il ne lui reste guère d'espoir pour ce monde.»

--«Il y a long-temps que j'ai les mêmes craintes, dit Adeline en affectant un ton plus calme. Vous avez quelque chose de plus terrible que cela à m'annoncer; et je vous supplie encore une fois de vouloir bien vous expliquer.»

--«Il y a tout à appréhender de la part du marquis de Montalte, dit Louis. Hélas! pourquoi dis-je à appréhender? son juge-

ment est déjà terminé.... il est condamné à mort.»

A cette confirmation de ses craintes, la pâleur de la mort se répandit sur le visage d'Adeline; elle resta sans mouvement, et essaya de soupirer, mais parut presque suffoquée. Effrayé de son état, et s'attendant à la voir s'évanouir, Louis voulut la soutenir; mais elle l'éloigna de la main, incapable de prononcer une parole. Il appela du secours; et Laluc, Clare et M. Verneuil, informés de l'indisposition d'Adeline, volèrent auprès d'elle.

Au son de leurs voix, elle leva les yeux, et sembla se remettre; elle poussa un profond soupir, et fondit en larmes. Laluc se réjouit de la voir pleurer, encouragea ses larmes, qui au bout de quelque temps la soulagèrent; et quand elle fut en état de parler, elle désira retourner dans la chambre de Laluc. Louis l'y accompagna. Quand elle fut beaucoup mieux, il voulut se retirer; mais Laluc le pria de rester.

«Vous êtes peut être un parent de cette jeune demoiselle, monsieur, dit-il, et vous lui apportez probablement des nouvelles de son père.--Non, monsieur, répliqua Louis en hésitant.--Ce monsieur-là, dit Adeline, qui avait alors rassemblé ses esprits, est le fils de M. La Motte dont vous m'avez entendu parler...» Louis parut choqué d'être connu pour le fils d'un homme qui en avait autrefois agi si mal envers Adeline, qui, s'apercevant à l'instant de la peine que ses paroles lui avaient causée, s'efforça d'en adoucir l'effet, en disant que La Motte l'avait sauvée d'un danger imminent, et lui avait donné un asile pendant plusieurs mois. Adeline était fort inquiète de savoir toutes les particularités de la situation de Théodore: mais elle n'avait pas le courage de renouveler la conversation sur ce sujet en présence de Laluc; elle se ha-

sarda néanmoins de demander à Louis si son régiment était en garnison dans la ville.

Il répondit que son régiment était à Vaceau, ville située sur les frontières d'Espagne; qu'il venait de traverser une partie du golfe de Lyon, dans le dessein de se rendre en Savoie, et qu'il partirait le lendemain de grand matin.

«Nous en venons, dit Adeline; puis-je vous demander dans quelle partie de la Savoie vous allez?--A Leloncourt, répliqua-t-il.--A Leloncourt! dit Adeline avec quelque surprise.--Je ne connais pas le pays, ajouta Louis, mais j'y vais pour obliger mon ami. Il paraît que vous connaissez Leloncourt.--Sûrement, dit Adeline.--Vous savez donc probablement que M. Laluc y demeure, et vous devinerez aisément le motif de mon voyage.»

«Ô ciel! est-il possible, s'écria Adeline,--est-il possible que Théodore Peyrou soit un parent de M. Laluc?»

«Théodore! que dites-vous de mon fils? demanda Laluc avec crainte.--Votre fils, dit Adeline d'une voix tremblante! votre fils!--L'étonnement et la douleur peints sur son visage augmentèrent les appréhensions de cet infortuné père; et il répéta sa demande. Mais Adeline fut incapable de lui répondre; et la détresse de Louis, en découvrant d'une manière si inattendue le père de son malheureux ami, sachant qu'il était chargé de l'informer du sort de son fils, le priva pendant quelque temps de l'usage de la parole; et Laluc et Clare, dont les craintes étaient augmentées par ce cruel silence, répétèrent de nouveau leurs questions.

A la fin, le sentiment des souffrances qu'allait éprouver le bon Laluc surmontant toute autre considération, Adeline recouvra assez de force d'esprit pour essayer d'adoucir la nouvelle que Louis

avait à lui communiquer, et pour conduire Clare dans une autre chambre. Là, elle l'informa, de la manière la plus tendre, des circonstances de l'état de son frère, lui cachant néanmoins qu'elle savait sa sentence déjà prononcée. Dans cette relation, elle fut obligée de faire mention de leur attachement, et Clare vit dans l'amie de son cœur la cause innocente de la ruine de son frère. Adeline apprit en même temps la circonstance qui avait contribué à la tenir dans l'ignorance que Théodore fût parent de Laluc; elle fut informée que le premier avait pris le nom de Peyrou, en prenant possession d'une terre qui lui avait été laissée à cette condition par un parent de sa mère. Théodore avait d'abord été destiné pour l'église; mais son inclination lui fit désirer une vie plus active que celle de prêtre; et, lorsqu'il s'était vu maître de ce bien, il était entré au service de France.

Dans le petit nombre d'entrevues interrompues qu'ils avaient eues à Caux, Théodore n'avait parlé à Adeline de sa famille qu'en termes généraux; et ainsi, quand ils furent si subitement séparés, il l'avait sans dessein laissée dans l'ignorance du nom de son père, et du lieu de sa résidence.

La délicatesse de la douleur d'Adeline, qui ne lui avait jamais permis de parler de son objet, même à Clare, avait depuis contribué à la tromper.

La détresse de Clare, en apprenant l'état de son frère, ne connut pas de bornes. Adeline, qui, par un grand effort d'esprit, était parvenue à lui faire part de cette fâcheuse nouvelle d'un air assez composé, se trouva accablée par sa douleur et par celle de Clare. Tandis qu'elles pleuraient amèrement, une scène, peut-être plus touchante, avait lieu entre Laluc et Louis, qui crut nécessaire de l'instruire, quoique avec précaution et graduellement,

de toute l'étendue de son malheur. Il dit donc à Laluc que, quoique Théodore eût d'abord passé au conseil de guerre pour avoir quitté son poste, il était actuellement condamné pour avoir attaqué son général, le marquis de Montalte, qui avait produit des témoins pour prouver que sa vie avait été en danger dans cette occasion, et qui, ayant poursuivi l'affaire avec la plus grande rancune, avait finalement obtenu la sentence que la loi exigeait, mais dont tous les officiers du régiment étaient désolés.

Louis ajouta que cette sentence devait être mise à exécution en moins de quinze jours, et que Théodore, extrêmement malheureux de ne pas recevoir de réponses aux différentes lettres qu'il avait écrites à son père, désirait le voir encore une fois, et sachant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, l'avait prié d'aller à Leloncourt pour l'informer de sa situation.

Laluc écouta cette relation de l'état de son fils avec un serrement de cœur qui ne lui permit pas de répandre une seule larme, ou de pousser aucune plainte. Il demanda où était Théodore; et, voulant l'aller trouver, il remercia Louis de toutes ses peines, et ordonna sur-le-champ des chevaux de poste.

On lui procura aisément une voiture; et ce malheureux père, après avoir fait de tristes adieux à M. Verneuil et des remercîmens à M. Mauron, partit avec sa famille pour la prison de son fils. Le voyage fut très-silencieux; chacun tâchant, par égard pour les autres, de supprimer l'expression de sa douleur, mais ne pouvant en faire davantage. Laluc avait l'air calme et résigné: il paraissait souvent en prières; mais on apercevait quelquefois sur son visage les efforts qu'il faisait pour conserver cet air de résignation, quoiqu'il voulût les cacher.

CHAPITRE V.

Nous allons maintenant revenir au marquis de Montalte, qui, après avoir fait mettre La Motte dans la prison de D--y, sachant que son procès ne serait pas instruit sur-le-champ, était retourné à sa maison de campagne, sur le bord de la forêt, où il attendait des nouvelles d'Adeline. Il avait d'abord eu dessein de suivre ses domestiques jusqu'à Lyon; mais il se détermina finalement à attendre encore quelques jours pour recevoir des lettres, certain qu'Adeline, poursuivie de si près, ne pouvait échapper, et qu'on l'atteindrait probablement avant qu'elle arrivât dans cette ville. Il fut cependant fort trompé dans son attente; car ses domestiques l'informèrent que, quoiqu'ils l'eussent suivie jusque-là, ils n'avaient pu la découvrir à Lyon, ni la suivre plus loin. Il paraît qu'elle dut son salut au fleuve du Rhône sur lequel elle s'était embarquée, car les gens du marquis ne pensèrent pas à la chercher sur ce fleuve.

Peu après, sa présence avait été nécessaire à Vaceau, où se tenait alors le conseil de guerre; c'est pourquoi il y était allé, d'autant plus irrité qu'il avait été trompé dans ses espérances, et avait fait condamner Théodore. Cette sentence avait causé un deuil universel, car Théodore était fort aimé dans le régiment; et, lorsqu'on sut la cause du ressentiment du marquis, tous les cœurs s'intéressèrent en sa faveur.

Louis de La Motte, se trouvant dans ce temps-là en garnison dans la même ville, entendit une relation imparfaite de cette histoire; et, convaincu que le prisonnier était le jeune chevalier qu'il avait autrefois vu à l'abbaye, il prit la résolution de lui rendre visite, en partie par compassion, et en partie dans l'espoir d'ap-

prendre des nouvelles de ses parens. Le tendre intérêt que Louis exprima, et le zèle avec lequel il offrit ses services, touchèrent Théodore et gagnèrent son amitié. Louis lui rendit de fréquentes visites, fit tout ce que la tendresse put lui suggérer pour adoucir ses souffrances, et il s'ensuivit une estime et une confiance mutuelles.

Théodore communiqua enfin à Louis le principal objet de ses peines; et celui-ci découvrit, avec une douleur inexprimable, que c'était Adeline que le marquis avait si cruellement persécutée, et que c'était pour Adeline que le généreux Théodore allait être conduit au supplice. Il s'aperçut aussi que Théodore était son rival, et qu'il était aimé; mais il étouffa l'angoisse de jalousie que cette connaissance avait occasionée, et ne souffrit pas que la passion le détournât des devoirs de l'humanité et de l'amitié. Il demanda avec chaleur où résidait Adeline. «Elle est encore, à ce que je crois, au pouvoir du marquis, dit Théodore en poussant un profond soupir. O Dieu! ces fers!» et il jeta sur eux un regard agonisant. Louis était assis en silence, et pensif. Enfin, sortant subitement de sa profonde rêverie, il dit qu'il voulait aller chez le marquis, et quitta sur-le-champ la prison. Le marquis était cependant parti pour Paris, où il avait reçu une sommation de paraître au jugement de La Motte; et Louis, ignorant encore ce qui s'était dernièrement passé à l'abbaye, revint à la prison, où il s'efforça d'oublier que Théodore était un rival favori, et de ne le regarder que comme le défenseur d'Adeline. Il fut si pressant dans ses offres de service, que Théodore, qui était aussi surpris qu'affligé du silence de son père, et qui désirait ardemment le voir encore une fois, accepta la proposition qu'il lui fit d'aller en Savoie. «J'ai de violens soupçons, dit Théodore, que mes lettres ont été interceptées par le marquis. Si cela est, mon pauvre père aura

tout le poids de ce malheur à soutenir au même instant. A moins que je ne profite de votre amitié, je ne pourrai ni le voir ni entendre parler de lui avant ma mort. Louis! il y a des momens où mon courage est incapable de résister à un pareil choc, et où je suis prêt à perdre l'usage de mes sens.»

Il n'y avait pas de temps à perdre; l'arrêt de mort était déjà signé: et Louis partit à l'instant pour la Savoie. Les lettres de Théodore avaient effectivement été interceptées par le marquis, qui, dans l'espoir de découvrir l'asile d'Adeline, les avait ouvertes et ensuite détruites.

Mais, pour revenir à Laluc, qui s'approchait alors de Vaceau, il ne fit pas la moindre plainte; mais il était évident que sa maladie avait fait des progrès rapides. Louis, qui pendant ce voyage avait donné des preuves de la bonté de son caractère, par les attentions délicates qu'il avait eues pour cette malheureuse compagnie, ne fit pas semblant de s'apercevoir du déclin de la santé de Laluc; et, pour soutenir le courage d'Adeline, tâcha de la persuader que ses craintes à ce sujet n'étaient pas fondées. Elle avait à la vérité besoin de consolation, car elle n'était alors qu'à quelques milles de la ville qui renfermait Théodore; et, quoique l'agitation où elle était l'accablât, elle s'efforçait de prendre un air composé. Quand la voiture entra dans la ville, elle jeta un regard timide et inquiet pour découvrir la prison; mais après avoir passé par plusieurs rues, sans voir aucun bâtiment qui correspondît à l'idée qu'elle s'en était formée, le carrosse s'arrêta devant l'auberge. Les fréquens changemens du visage de Laluc découvrirent la violente agitation de son âme; et, quand il voulut descendre, il fut obligé de s'appuyer sur le bras de Louis, à qui il dit d'une voix faible, en entrant dans le salon: «Je suis vraiment très mal; mais j'espère

que cela se passera.» Louis lui serra la main sans répondre une seule parole, et se hâta d'aller chercher Adeline et Clare qui étaient déjà dans le passage. Laluc essuya les larmes qui coulaient de ses yeux (c'étaient les premières qu'il eût encore versées), lorsqu'elles entrèrent dans la chambre. «Je voudrais aller sur-le-champ voir mon pauvre fils, dit-il à Louis; votre tâche est bien désagréable, monsieur: ayez la complaisance de m'y conduire.» Il se leva pour s'en aller; mais, faible et accablé de douleur, il se rassit. Adeline et Clare se réunirent pour le prier de se reposer un peu, et de prendre quelques rafraîchissemens; et Louis, insistant sur la nécessité de préparer Théodore à cette entrevue, lui persuada d'attendre jusqu'à ce que son fils fût instruit de son arrivée, et quitta sur-le-champ l'auberge pour se rendre à la prison de son ami. Quand il fut parti, Laluc, par égard pour ceux qu'il aimait, essaya de prendre quelques rafraîchissemens; mais les convulsions de sa gorge ne lui permirent pas d'avaler le vin qu'il offrait à ses lèvres desséchées; et il se trouva si mal, qu'il désira se retirer dans sa chambre, où il passa seul et en prières les terribles momens d'intervalle de l'absence de Louis.

Clare, appuyée sur le sein d'Adeline qui était assise dans la plus grande détresse, quoique tranquille en apparence, s'abandonnait à la violence de sa douleur. «Je perdrai aussi mon cher père, dit-elle, je le vois bien: je perdrai tout à la fois mon père et mon frère.» Adeline pleura pendant quelque temps en silence avec son amie, et tâcha ensuite de lui persuader que Laluc n'était pas si mal qu'elle le croyait.

«Ne me bercez pas de folles espérances, répliqua-t-elle; il ne survivra pas à ce malheur.....: je m'en suis aperçue dès le commencement.» Adeline, sachant que la détresse de Laluc serait

augmentée en voyant sa fille dans cet état, s'efforça de lui inspirer plus de courage, en lui démontrant la nécessité de cacher son émotion en présence de son père. «Cela n'est pas impossible, ajouta-t-elle, quelque pénible qu'en soit l'accomplissement. Sachez, ma chère, que ma douleur est aussi grande que la vôtre; cependant j'ai jusqu'ici été capable de me contenir, parce que j'aime et respecte M. Laluc comme un père.»

Cependant Louis était parvenu à la prison de Théodore, qui le reçut avec un air de surprise et d'impatience. «Qui vous ramène sitôt, dit-il, avez-vous des nouvelles de mon père?» Louis lui apprit alors graduellement les circonstances de leur rencontre et l'arrivée de Laluc à Vaceau. Théodore, en recevant cette nouvelle, parut éprouver différentes émotions. «Mon pauvre père! dit-il; il a donc suivi son fils dans ce lieu d'ignominie! Je ne pensais guère, quand nous nous quittâmes, qu'il me trouverait dans une prison, et en état de condamnation!» Cette réflexion excita en lui un degré de douleur qui le priva pendant quelque temps de l'usage de la parole. «Mais où est-il? dit Théodore en se remettant. Maintenant qu'il est arrivé, je crains cette entrevue que j'ai tant désirée. La vue de son chagrin sera terrible pour moi. Louis! quand je ne serai plus,--consolez mon pauvre père.» Sa voix fut de nouveau interrompue par ses sanglots; et Louis, qui avait craint de l'informer en même temps de l'arrivée de Laluc et de la découverte d'Adeline, jugea alors à propos de lui donner cette dernière consolation.

Les horreurs d'une prison et du malheur s'évanouirent pour un instant. En voyant alors Théodore, on aurait dit qu'il était rendu à la vie et à la liberté. Quand ses premières émotions furent passées: «Je ne murmurerai pas, dit-il, puisque je sais qu'Adeline

est sauvée, et que je verrai encore une fois mon père: je m'efforcerai de mourir avec résignation.» Il demanda alors si Laluc était dans la prison; et on lui dit qu'il était à l'auberge avec Clare et Adeline. «Adeline! Adeline y est-elle aussi? Cela passe mes espérances. Cependant pourquoi est-ce que je me réjouis? je ne dois plus la revoir: ce n'est pas ici un endroit propre à recevoir Adeline.» Il retomba alors dans la douleur la plus profonde,--et fit de nouveau mille questions au sujet d'Adeline, jusqu'à ce que Louis lui eût rappelé que son père était impatient de le voir.--Alors, choqué d'avoir si long-temps retenu son ami, il le pria d'amener Laluc à la prison, et s'efforça de recueillir tout son courage pour cette entrevue prochaine.

Quand Louis revint à l'auberge, Laluc était encore dans sa chambre; et Clare ayant quitté la salle pour l'appeler, Adeline, avec une impatience pleine d'anxiété, saisit cette occasion de s'informer plus particulièrement de Théodore, qu'elle ne voulait le faire en présence de sa malheureuse sœur. Louis le lui représenta comme plus tranquille qu'il ne l'était effectivement. Cette relation adoucit, en quelque sorte, les angoisses d'Adeline, et ses larmes, jusqu'ici retenues, s'échappèrent en abondance et en silence, jusqu'à ce que Laluc parût. Son visage avait recouvré sa sérénité, mais était empreint d'une profonde et constante douleur, qui excitait dans le spectateur une émotion mêlée de compassion et de respect. «Comment se trouve mon fils, monsieur? dit-il en entrant dans la salle; allons sur-le-champ le voir.»

Clare renouvela les prières qui avaient déjà été rejetées, d'accompagner son père, qui persista dans son refus. «Demain vous le verrez, ajouta-t-il, mais il faut que nous soyons seuls à la première entrevue; restez avec votre amie, ma chère, elle a besoin de

consolation.» Quand Laluc fut parti, Adeline, incapable de résister à la force de sa douleur, se retira dans sa chambre et se mit au lit.

Laluc marcha en silence vers la prison, s'appuyant sur le bras de Louis. Il faisait nuit: un triste réverbère suspendu au-dessus de la porte la leur fit entrevoir, et Louis sonna; Laluc, presque suffoqué, s'appuya contre la porte jusqu'à ce que le portier parût. Il demanda Théodore, et suivit cet homme; mais quand il fut à la seconde cour, il était prêt à s'évanouir, et s'arrêta de nouveau. Louis pria le portier d'aller chercher de l'eau; mais Laluc, recouvrant l'usage de la parole, dit qu'il se porterait bientôt mieux, et ne voulut pas qu'il y allât. Quelques minutes après, il fut en état de suivre Louis, qui le conduisit à travers plusieurs passages obscurs, et le fit monter un escalier où se trouvait une porte; le guichetier, en ayant tiré les verroux, lui découvrit la prison de son fils. Il était assis devant une petite table, sur laquelle brûlait une lampe qui donnait une faible lumière à ce cachot, propre seulement à en faire voir l'horreur et la désolation. Quand il aperçut Laluc, il sauta de sa chaise, et fut en un instant dans ses bras. «Mon père, dit-il d'une voix tremblante.--Mon fils! s'écria Laluc;» et ils restèrent quelque temps en silence, entrelacés dans les bras l'un de l'autre. A la fin, Théodore le conduisit à la seule chaise qu'il y eût dans la chambre; et, s'asseyant avec Louis sur le pied du lit, eut le loisir d'observer les ravages que la maladie et le malheur avaient faits sur son père. Laluc s'efforça plusieurs fois de parler; mais, hors d'état d'articuler une seule parole, il mit la main sur sa poitrine, et soupira profondément. Craignant les conséquences d'une scène si touchante, Louis tâcha de détourner son attention de l'objet immédiat de sa détresse, et rompit le silence; mais Laluc tremblant, et se plaignant d'avoir très-froid,

s'évanouit pour ainsi dire dans sa chaise. Sa situation tira Théodore de la stupeur du désespoir; et, tandis qu'il s'efforçait de soutenir et de ranimer son père, Louis courut chercher d'autres secours. «--Je serai bientôt mieux, Théodore, dit Laluc en ouvrant les yeux, cette faiblesse se passe déjà. Il y a long-temps que je ne me porte pas bien, et cette triste rencontre!...» Théodore, incapable de se contenir plus long-temps, joignit les mains; et sa douleur, qui s'efforçait depuis long-temps de trouver un passage, sortit de son sein en sanglots répétés. Laluc revint peu à peu, et tâcha de calmer les transports de son fils; mais le courage de ce dernier l'avait entièrement abandonné, et il ne pouvait prononcer que des exclamations et des plaintes. «Ah! je n'avais guère l'idée que nous pussions jamais nous rencontrer dans des circonstances aussi terribles! mais je n'ai pas mérité un sort aussi cruel, mon père! Les motifs de ma conduite étaient justes.»

«C'est là ce qui fait ma grande consolation, dit Laluc, et c'est ce qui doit vous soutenir dans ce moment d'épreuve. Le Tout-Puissant, qui est juge des cœurs, vous récompensera par la suite. Ayez confiance en lui, mon fils; sa justice doit être aujourd'hui notre seule espérance.» La voix de Laluc lui manqua; il leva les yeux au ciel avec l'expression d'une douce dévotion, tandis que des larmes d'humanité coulaient doucement le long de ses joues.

Théodore, encore plus affecté par ces dernières paroles, se détourna de lui, et traversa la chambre à grands pas: l'entrée de Louis fournit un secours fort à propos à Laluc qui, après avoir pris un cordial apporté par ce dernier, se trouva bientôt assez bien pour discourir sur le sujet qui lui était le plus intéressant. Théodore essaya de reprendre un peu de calme, et réussit. Il conversa pendant plus d'une heure, d'un air assez composé, et

Laluc s'efforça, durant ce temps-là, d'élever l'esprit de son fils par la religion, et de le préparer à envisager avec courage l'heure terrible qui s'approchait. Mais l'apparence de résignation à laquelle Théodore parvenait, ne manquait jamais de s'évanouir toutes les fois qu'il réfléchissait qu'il allait laisser son père en proie à la douleur et perdre Adeline pour toujours. Lorsque Laluc fut sur le point de s'en aller, il fit encore mention d'elle. «Quelque affligeante que puisse être une entrevue dans les circonstances présentes, dit-il, je ne puis supporter la pensée de quitter ce monde sans la voir encore une fois; cependant je ne sais comment la prier de s'exposer, par rapport à moi, à la détresse d'une scène d'adieux. Dites-lui que je ne cesse pas un instant de penser à elle; que...» Laluc l'interrompit et l'assura que, puisqu'il le désirait si ardemment, il la verrait, quoique une entrevue ne pût servir qu'à augmenter leur douleur mutuelle.

«Je le sais,.... je ne le sais que trop bien, reprit Théodore; cependant je ne puis me résoudre à ne pas la voir davantage, et à lui épargner la peine que cette entrevue doit lui causer. O mon père! quand je pense à ceux qu'il faut que je quitte pour toujours, mon cœur se déchire; mais je vais m'efforcer de profiter de vos préceptes et de votre exemple, et montrer que vos soins n'ont pas été inutiles. Mon bon Louis, allez-vous-en conduire mon père; il a besoin d'assistance! Que je suis redevable à ce généreux ami! ajouta Théodore. Vous le savez, monsieur.--Oui, je le sais, répliqua Laluc, et je ne saurai jamais assez récompenser les services qu'il vous a rendus. Il a contribué à nous soutenir tous; mais vous avez plus besoin de consolation que moi.--Il restera avec vous. Je m'en retournerai seul.»

Théodore ne voulut pas le souffrir; et Laluc ne faisant plus de résistance, ils s'embrassèrent d'une manière affectueuse, et se séparèrent pour la nuit.

Quand ils furent arrivés à l'auberge, Laluc se consulta avec Louis sur les moyens de faire parvenir assez tôt une requête au roi, pour tâcher de sauver Théodore. Son éloignement de Paris, et le court intervalle entre l'époque de l'exécution de la sentence, rendaient ce dessein difficile; mais Laluc, s'imaginant qu'il n'était pas impossible, se détermina, tout faible qu'il était, à entreprendre un si long voyage. Louis, croyant qu'une pareille entreprise serait fatale au père, sans être d'aucun service au fils, tâcha, quoique faiblement, de l'en détourner;--mais sa résolution était prise.--«Si je sacrifie les restes de ma vie pour le service de mon fils, dit-il, je ne perdrai pas grand'chose: si je parviens à le sauver, j'aurai tout gagné. Il n'y a pas de temps à perdre.--Je veux partir sur-le-champ.»

Il voulait ordonner des chevaux de poste; mais Louis et Clare, qui était alors revenue du lit de son amie, insistèrent sur la nécessité de prendre quelques heures de repos. Il fut à la fin obligé d'avouer qu'il lui était impossible d'exécuter à l'instant ce que lui suggérait son anxiété paternelle, et consentit à se mettre au lit.

Lorsqu'il fut retiré dans sa chambre, Clare déplora la condition de son père.--«Il ne survivra pas à ce voyage, dit-elle; il est très-changé depuis quelques jours.» Louis était tellement de son avis, qu'il ne put assez se déguiser, même pour la flatter de la plus légère espérance. Elle ajouta, ce qui ne contribua pas à élever ses esprits, qu'Adeline était tellement indisposée par la douleur que lui causaient la situation de Théodore et les souffrances de Laluc, qu'elle en appréhendait les conséquences.

L'on a vu que la passion du jeune La Motte n'avait été aucunement diminuée par le temps ni l'absence; au contraire, la persécution et les dangers qui avaient poursuivi Adeline, avaient excité toute sa tendresse, et l'avaient encore plus rapprochée de son cœur. Quand il eut découvert que Théodore l'aimait et en était aimé, il éprouva toutes les angoisses de la jalousie et de la contrariété; car, quoiqu'elle lui eût dit de n'avoir aucune espérance, il n'avait pu se résoudre à lui obéir, et avait entretenu en secret une flamme qu'il aurait dû étouffer. Il avait cependant trop de noblesse pour souffrir que son zèle pour Théodore en fût moins ardent, parce que ce dernier était son rival favorisé, et trop de force d'esprit pour ne pas cacher les souffrances que cette certitude lui occasionait. L'attachement que Théodore avait marqué pour Adeline, l'avait même encore rendu plus cher à Louis, lorsqu'il fut revenu du premier choc de ce contre-temps, et lorsqu'il eut mis toute sa gloire à faire la conquête de cette jalousie, conquête conforme à ses principes, mais qu'il n'entretenait qu'avec difficulté. Cependant, quand il revit Adeline, quand il la vit avec la dignité plus intéressante de sa douleur; quand il la vit, quoique accablée sous le poids de ses maux, s'efforcer d'adoucir l'affliction de ceux qui l'environnaient, ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté qu'il conserva sa résolution, et put s'empêcher d'exprimer les sentimens qu'elle lui inspirait. Quand il considéra d'ailleurs que ses souffrances les plus aiguës ne provenaient que de la force de son attachement, il désira plus que jamais être l'objet d'un cœur susceptible de tant de tendresse, et Théodore en prison, Théodore dans les fers, fut pendant un moment l'objet de son envie.

Le matin, lorsque Laluc se leva, après un sommeil court et interrompu, il trouva Louis, Clare et Adeline, que son indisposition

n'avait pu empêcher de lui rendre ce témoignage de respect et d'affection, assemblés dans la salle pour le voir partir. Après un léger déjeuner, durant lequel son affliction ne lui permit pas de dire grand'chose, il dit adieu à ses amis et monta en voiture, suivi de leurs larmes et de leurs prières. Adeline se retira aussitôt dans sa chambre, que sa maladie l'obligea de garder ce jour-là. Sur le soir, Clare quitta son amie, et, accompagnée de Louis, alla visiter son frère, dont les émotions furent violentes et variées, lorsqu'il apprit le départ de son père.

CHAPITRE VI.

Revenons actuellement à Pierre La Motte, qui, après être resté quelques semaines dans la prison de D--y, avait été transféré à Paris, pour y être jugé en dernier ressort, et où le marquis de Montalte l'avait suivi, pour témoigner contre lui. Madame La Motte avait accompagné son mari dans la prison du Châtelet. Ce dernier succombait sous le poids de ses malheurs; et tous les efforts de sa femme ne pouvaient le tirer de la torpeur du désespoir. Quand même il serait acquitté de l'accusation intentée contre lui par le marquis (ce qui n'était guère probable), il était sur le théâtre de ses premiers crimes; et au moment où il sortirait des murs de sa prison, ce ne serait probablement que pour être de nouveau livré entre les mains de la justice.

Les poursuites du marquis n'étaient que trop bien fondées, et leur objet d'une nature trop sérieuse pour ne pas justifier la terreur de La Motte. Quelque temps après que ce dernier se fut retiré à l'abbaye de Saint-Clair, le peu d'argent qui lui restait étant

presque épuisé, il fut tourmenté de la plus cruelle inquiétude sur les moyens de subsister à l'avenir. Un soir, se promenant seul à cheval dans un endroit isolé de la forêt, ruminant sur sa détresse présente, et cherchant quelque plan pour pourvoir aux besoins qui approchaient, il aperçut au milieu des arbres, à quelque distance, un homme à cheval, qui paraissait n'être accompagné de personne. Il lui vint dans l'esprit qu'en volant ce passant il éviterait la misère qui le menaçait. Il y avait déjà long-temps qu'il s'était écarté des bornes de l'honnêteté..... La fraude lui était familière,... et cette idée ne fut pas rejetée. Il hésita.... Chaque moment de réflexion donna de nouvelles forces à la tentation; peut-être ne se présenterait-il jamais une pareille occasion. Il regarda de tous côtés, et ne vit que ce cavalier, dont l'air annonçait un homme de condition. La Motte, s'armant de toute sa résolution, s'avança vers lui et l'attaqua. C'était le marquis de Montalte; il n'avait point d'armes: mais, sachant que ses domestiques n'étaient pas bien éloignés, il ne voulut pas se laisser voler. Tandis qu'ils étaient aux prises, La Motte aperçut plusieurs personnes à cheval qui entraient dans l'avenue; et, irrité du délai et de l'opposition qu'il rencontrait, il tira de sa poche un pistolet (qu'il avait toujours sur lui quand il s'écartait de l'abbaye), et fit feu sur le marquis; celui-ci chancela et tomba sans mouvement. La Motte eut le temps de lui arracher une brillante étoile de son habit, quelques bagues de diamans, et de vider ses poches avant que ses domestiques arrivassent. Ceux-ci furent tellement surpris, qu'au lieu de poursuivre le voleur, ils s'empressèrent de secourir leur maître, et La Motte échappa.

Il s'arrêta, avant d'arriver à l'abbaye, à un monceau de ruines appelé le tombeau, dont nous avons autrefois parlé, pour examiner son butin. Il consistait en une bourse de soixante-dix louis,

une étoile de diamans, trois bagues de prix, et le portrait du marquis en miniature, orné de brillans, qu'il destinait à sa maîtresse.

La Motte qui, quelques heures auparavant, était pour ainsi dire dénué de tout, fit éclater à la vue de ce trésor une joie immodérée; mais elle ne fut pas de longue durée, quand il réfléchit aux moyens employés pour l'obtenir, et qu'il avait acheté au prix du sang de son semblable les richesses qu'il contemplait. Naturellement violent, cette réflexion le plongea subitement dans le plus grand désespoir. Il se regarda alors comme un assassin, tressaillit comme un homme qui sort d'un rêve, et il aurait voulu donner l'univers pour être aussi pauvre et aussi innocent que peu d'heures auparavant. En examinant le portrait, il en découvrit la ressemblance, et croyant avoir privé l'original de la vie, il le contempla avec une douleur inexprimable. L'inquiétude de la crainte succéda aux horreurs des remords: agité de je ne sais quelle appréhension, il resta long-temps au tombeau, où il déposa finalement son trésor, pensant que, si son crime excitait la vigilance de la justice, il pourrait se faire que l'on fouillât l'abbaye et que l'on découvrît les bijoux. Il lui fut aisé de cacher l'augmentation de sa fortune à madame La Motte; car, comme il ne lui avait jamais fait exactement connaître l'état de ses finances, elle n'avait pas eu le moindre soupçon de l'extrême pauvreté dont il était menacé; et, comme leur manière de vivre était la même qu'à l'ordinaire, elle s'imaginait que les dépenses nécessaires pour l'entretien de la famille provenaient de la source accoutumée. Il ne lui fut pas aussi facile de se soustraire aux remords de sa conscience; il devint sombre et rêveur; et les fréquentes visites qu'il fit au tombeau, où il allait en partie pour examiner son trésor, mais particulièrement pour se livrer à l'affreux plaisir de contempler le portrait du marquis, excitèrent la curiosité. Dans la

solitude de la forêt, où il n'y avait aucune variété d'objets pour renouveler ses idées, celle d'avoir commis un meurtre était toujours présente à son esprit.--Quand le marquis était arrivé à l'abbaye, l'étonnement et la terreur de La Motte, car il ne sut d'abord si c'était l'ombre ou la réalité d'une figure humaine qui paraissait devant ses yeux, avaient été soudainement suivis de la crainte du châtiment que méritait le crime qu'il avait commis. Lorsque le marquis, touché de sa détresse, eut consenti à lui parler en particulier, il l'avait informé qu'il était né gentilhomme; il avait ensuite fait mention d'autres circonstances de ses malheurs propres à exciter la pitié; il avait témoigné une telle horreur de son crime, et fait une promesse si solennelle de rendre les bijoux qui étaient encore en sa possession (car il n'avait dépensé qu'une très-petite portion du vol), que le marquis l'avait enfin entendu avec une espèce de compassion. Ce sentiment favorable, joint à un motif d'égoïsme, avait induit le marquis à faire un compromis avec La Motte: ayant des passions violentes et désordonnées, il avait vu la beauté d'Adeline avec une émotion singulière, et il résolut de sauver la vie à La Motte, à condition que celui-ci lui sacrifierait cette malheureuse fille. La Motte n'avait eu ni assez de courage, ni assez de vertu pour rejeter cette condition.--Il avait rendu les bijoux, et consenti à livrer l'innocente Adeline; mais comme il connaissait trop bien son cœur pour croire qu'elle se laissât facilement séduire, et comme il avait encore pour elle un certain degré de compassion, il avait tâché d'obtenir du marquis qu'il ne précipitât pas les choses, et qu'il essayât de détruire peu à peu ses principes et de gagner son affection; ce dernier avait approuvé et adopté ce plan: son manque de réussite l'avait engagé à faire usage des stratagèmes dont il s'était ensuite servi, et à multiplier de cette manière les calamités d'Adeline.

Telles étaient les circonstances qui avaient réduit La Motte à son état déplorable. Le jour du jugement était alors arrivé, et il fut conduit de la prison à la cour de justice, où le marquis parut comme son accusateur. Après la lecture de l'acte d'accusation, La Motte, selon l'usage, dit qu'il était innocent; et l'avocat Nemours, qui était chargé de sa défense, s'efforça ensuite de démontrer que l'accusation, de la part du marquis de Montalte, était fausse et malicieuse. Dans ce dessein, il fit mention de la circonstance où ce dernier avait tâché de persuader à son client d'assassiner Adeline: il avança, outre cela, que le marquis avait eu des liaisons intimes avec La Motte, plusieurs mois avant son arrestation; et que ce ne fut qu'après que celui-ci eut frustré l'attente de son accusateur, en sauvant l'objet de sa vengeance, que le marquis avait jugé à propos d'accuser La Motte du crime dont il était actuellement question. Nemours fit voir combien il était improbable qu'on entretînt une correspondance avec un homme dont on a été assailli et volé; et il prouva que le marquis avait eu des liaisons particulières avec La Motte pendant plusieurs mois, après l'époque indiquée comme celle où le crime avait été commis. Si le marquis avait eu dessein de poursuivre, pourquoi ne l'avait-il pas fait immédiatement après la découverte de La Motte? Et, puisqu'il ne l'avait pas fait alors, qui avait donc pu l'engager à le poursuivre si long-temps après?

Le marquis ne fit aucune réplique à ces argumens; car, comme sa conduite, sur cet article, avait été guidée par les desseins qu'il avait sur Adeline, il n'aurait pu la justifier qu'en mettant au jour des projets qui auraient montré la noirceur de son caractère et milité contre sa cause. C'est pourquoi il se contenta de faire paraître plusieurs de ses domestiques pour prouver l'attaque et le vol: ceux-ci jurèrent sans scrupule que La Motte était le voleur,

quoique aucun d'eux ne l'eût vu que dans l'obscurité, et courant au grand galop. Quand on les interrogea séparément, ils se contredirent; et conséquemment leur témoignage fut rejeté: mais comme le marquis avait encore deux autres témoins à produire, dont on attendait à chaque moment l'arrivée à Paris, le jugement fut différé, et la cour s'ajourna.

La Motte fut reconduit dans sa prison, dans le même état de désespoir avec lequel il en était sorti. En passant par une des allées, il vit un homme qui se rangea pour le laisser passer, et qui le regarda très-fixement. La Motte crut l'avoir vu auparavant; mais comme il faisait fort obscur, il n'avait pu distinguer ses traits qu'imparfaitement: d'ailleurs son esprit était trop agité pour qu'il prit aucun intérêt à cet individu. Quand il fut passé, cet étranger demanda au geôlier qui était La Motte. En étant instruit, après lui avoir fait plusieurs autres questions, il le pria de lui permettre de lui parler. Comme il n'était en prison que pour dettes sa requête fut accordée; mais il ne put avoir une entrevue avec lui que le lendemain, parce que les portes étaient fermées pour la nuit.

La Motte trouva son épouse dans sa chambre, où elle l'avait attendu depuis quelques heures pour savoir l'issue du procès. Ils désiraient alors plus que jamais de voir leur fils; mais, comme ce dernier l'avait fort bien prévu, ils ignoraient son changement de garnison, parce que les lettres qu'il leur avait adressées à Auboine, sous un nom emprunté, selon la coutume, étaient restées à la poste. Cette circonstance avait fait que madame La Motte avait adressé ses lettres à la dernière résidence de son fils, et qu'en conséquence celui-ci n'était instruit ni des malheurs de son père, ni de son changement de lieu. Surprise de ne recevoir aucune réponse, elle en envoya une autre contenant la relation du procès

de son mari, et annonçant combien elle désirait que son fils obtînt un congé pour se rendre sur-le-champ à Paris. Elle adressa cette lettre au même endroit, ne sachant où l'adresser ailleurs.

Cependant le sort prochain de La Motte était toujours présent à son esprit: naturellement faible, et énervé par les plaisirs, il ne possédait pas la fermeté nécessaire pour envisager de sang-froid ce moment terrible.

Tandis que ces choses se passaient à Paris, Laluc y arriva sans accident, après un voyage qu'il n'avait soutenu que par sa grande résolution. Il se hâta d'aller se jeter aux pieds du roi; et telles furent les sensations qu'il éprouva, en présentant une requête qui allait décider du sort de son fils, qu'il n'eut que la force de la donner, après quoi il s'évanouit. Le roi reçut le placet, et, ayant donné ordre qu'on prît soin de ce père infortuné, continua son chemin. On le reporta à son hôtel, où il attendit le résultat de ce dernier effort.

Adeline, pendant ce temps-là, était restée à Vaceau dans un état d'anxiété trop violent pour sa complexion délicate; et la maladie qui en avait été la suite, l'avait presque continuellement retenue dans sa chambre. Quelquefois elle osait se flatter que le voyage de Laluc aurait du succès; mais ces courts intervalles de consolation ne servaient qu'à augmenter, par leur contraste, la grandeur du désespoir dont ils étaient suivis; et, alternativement tourmentée de ces deux extrêmes, elle éprouvait un supplice plus cruel que celui que produit un absolu désespoir.

Quand elle se porta assez bien, elle descendit dans le salon pour converser avec Louis, qui lui apportait souvent des nouvelles de Théodore, et qui employait tous les momens qu'il pou-

vait dérober aux devoirs de son état, à consoler ses amis affligés. Adeline et Théodore n'avaient d'espoir qu'en lui pour le peu de soulagement dont ils étaient susceptibles; et toutes les fois qu'il paraissait, une espèce de plaisir mélancolique s'emparait de leurs cœurs. Il n'avait pu cacher à Théodore l'indisposition d'Adeline, puisqu'il avait fallu lui dire les raisons qui avaient jusqu'ici empêché cette dernière de se conformer au violent désir qu'il avait de la voir encore une fois. Il parlait particulièrement à Adeline du courage et de la résignation de son ami, sans oublier néanmoins de lui faire mention de la tendresse qu'il exprimait toujours pour elle. Accoutumée à tirer sa seule consolation de la présence de Louis, et voyant sa constante amitié pour l'homme qu'elle aimait passionnément, l'estime quelle avait pour lui se changea en reconnaissance, et continua de s'accroître par degrés.

Le courage qu'il accordait à Théodore au milieu de ses calamités, était un peu exagéré. Il était impossible que ce dernier pût assez oublier les liens qui l'attachaient à la vie pour subir son sort avec fermeté; mais quoiqu'il eût de fréquens et de violens accès de douleurs, il tâchait, en présence de ses amis, de prendre un air composé et ferme. Il n'avait, que peu d'espoir au succès du voyage de son père, et cependant cette faible espérance était suffisante pour tenir son esprit dans toutes les horreurs de l'incertitude jusqu'après l'événement.

La veille du jour fixé pour l'exécution, Laluc arriva à Vaceau. Adeline était à sa fenêtre quand la voiture s'approcha de l'auberge; elle le vit descendre et entrer dans la maison, soutenu de Pierre, dans le dernier épuisement. Elle ne tira pas un bon augure de son air de langueur; et, pour ainsi dire, accablée sous le poids de son émotion, elle alla à sa rencontre. Clare était déjà

avec son père quand Adeline entra dans la chambre. Elle s'approcha de lui; mais, craignant d'apprendre de sa bouche la confirmation du malheur que son visage semblait annoncer, elle le regarda d'une manière très-expressive et s'assit, incapable de prononcer la question qu'elle avait envie de faire. Il tendit la main en silence, s'enfonça dans son fauteuil, et parut anéanti dans la douleur. Ses manières confirmèrent toutes les craintes d'Adeline; cette terrible conviction lui fit à l'instant perdre l'usage de ses sens; elle s'assit sans mouvement, et pour ainsi dire pétrifiée.

Laluc et Clare étaient trop absorbés par leur propre détresse pour remarquer sa situation; peu de temps après, elle poussa un profond soupir et fondit en larmes. Soulagée par ses pleurs, ses esprits revinrent peu à peu, et elle dit enfin à Laluc: «Il est inutile, monsieur, de demander le succès de votre voyage; cependant, quand vous serez en état de le faire, je le souhaiterais.....»

Laluc fit un signe de la main.--«Hélas! dit-il, je n'ai rien à dire que ce que vous ne devinez que trop bien. Mon pauvre Théodore!»--Sa voix fut étouffée par ses sanglots, et il s'ensuivit pendant quelques momens les plus pénibles angoisses.

Adeline fut la première qui recouvra assez de présence d'esprit pour remarquer l'extrême langueur de Laluc, et pour lui procurer des secours. Elle lui fit préparer des rafraîchissemens, et le pria de vouloir bien se mettre au lit, et de permettre qu'elle envoyât chercher un médecin, ajoutant que la fatigue qu'il avait éprouvée exigeait du repos. «Je voudrais bien qu'il fût en mon pouvoir d'en trouver, ma chère enfant, dit-il; ce n'est pas dans ce monde que je dois le chercher, mais dans un monde meilleur, et j'espère que je ne tarderai pas à y être. Mais où est notre bon ami Louis La Motte? Il faut qu'il nous conduise à la prison de mon fils.....»

La douleur le suffoqua encore, et l'arrivée de Louis leur apporta à tous un soulagement dont ils avaient grand besoin. Leurs larmes lui firent connaître ce qu'il avait envie de savoir. Laluc s'informa sur-le-champ de son fils; et, après avoir remercié Louis de toutes ses complaisances, le pria de le conduire à la prison. Louis tâcha de le persuader de différer sa visite jusqu'au lendemain, et Adeline et Clare se joignirent à lui, mais Laluc était résolu d'y aller le soir même. «Son temps est court, dit-il; encore quelques heures, et je ne le verrai plus; au moins dans ce monde je ne dois pas négliger ces momens précieux. Adeline! j'avais promis à mon pauvre fils qu'il vous verrait encore une fois; vous n'êtes pas maintenant en état de soutenir une pareille entrevue. Je vais essayer de le réconcilier avec ce contre-temps: mais si je ne réussis pas, et que vous vous portiez mieux demain matin, je suis persuadé que vous ferez tous vos efforts pour souscrire à ses désirs.» Adeline regarda avec impatience, et voulut parler. Laluc se leva pour s'en aller; mais il put à peine gagner la porte de la chambre, où, faible et épuisé, il s'assit sur une chaise. «Il faut céder à la nécessité, dit-il, je sens que je ne saurais aller plus loin ce soir: allez le trouver, La Motte, et dites-lui que je suis un peu indisposé du voyage, mais que j'irai le voir demain de grand matin. Ne lui donnez aucune espérance; préparez-le à ce qu'il y a de plus affreux.....» Il y eut un intervalle de silence; à la fin Laluc, se remettant, dit à Clare de faire préparer son lit, et elle obéit à l'instant. Quand il fut retiré, Adeline raconta à Louis ce qu'il n'avait que trop compris, le mauvais succès du voyage de Laluc. «J'avoue, ajouta-t-elle, que je m'étais quelquefois permis d'espérer, et je sens aujourd'hui doublement cette calamité. Je crains aussi que M. Laluc ne succombe sous le poids; il est bien changé de-

puis son départ pour Paris. Dites-moi votre opinion avec sincérité.»

Ce changement était si visible, que Louis ne put le nier; mais il s'efforça d'apaiser ses craintes, en attribuant ce changement, en grande partie, à la fatigue du voyage. Adeline déclara sa détermination d'accompagner Laluc pour dire adieu à Théodore. «Je ne sais, dit-elle, comment je soutiendrai cette entrevue; mais c'est un devoir que je me dois à moi-même et à lui de le voir encore une fois. Le souvenir d'avoir négligé de lui donner cette dernière preuve d'affection, me causerait des remords éternels.»

Après quelque autre conversation sur ce sujet, Louis alla à la prison, en pensant aux meilleurs moyens de communiquer à son ami la fâcheuse nouvelle qu'il avait à lui apprendre. Théodore la reçut avec plus de résignation qu'il ne s'était imaginé: mais il demanda avec impatience pourquoi il ne voyait pas son père et Adeline; et, étant informé qu'ils étaient indisposés, son imagination lui suggéra ce qui pouvait arriver de pis, que son père était mort. Louis fut long-temps à le persuader du contraire, et à le convaincre qu'Adeline n'était pas dangereusement malade; cependant, quand il fut assuré qu'il la verrait le lendemain, il devint plus tranquille. Il pria son ami de ne pas le quitter cette nuit-là. «Ce sont, ajouta-t-il, les derniers momens que nous ayons à passer ensemble; je ne puis dormir! restez avec moi, et allégez-en le fardeau. J'ai besoin de consolation, Louis: à la fleur de mon âge, et tenant au monde par tous les liens, je ne puis le quitter avec résignation. Je ne saurais croire à ces histoires de courage philosophique dont nous entendons parler tous les jours: la sagesse n'est point en état de nous apprendre à abandonner un bien avec plai-

sir; et dans les circonstances où je me trouve, la vie est certainement un bien.»

La nuit se passa dans une conversation embarrassée, qui fut quelquefois interrompue par de longs intervalles de silence, et quelquefois par des accès de désespoir; et la lueur de ce jour, qui devait conduire Théodore à la mort, perça enfin à travers les grilles de sa prison.

Cependant Laluc passait une nuit terrible et sans sommeil. Il pria le ciel de lui accorder, ainsi qu'à Théodore, du courage et de la résignation; mais les angoisses de la crainte étaient trop puissantes chez lui, et il ne pouvait les subjuguer. L'idée de sa femme, et de ce qu'elle aurait souffert, si elle avait vécu pour être témoin de la mort ignominieuse qui attendait son fils, lui revenait sans cesse à l'esprit.

Il semblait que le sort fût contre Théodore, car il est probable que le roi eût accordé la pétition de ce malheureux père, si le marquis de Montalte n'avait pas été à la cour quand elle fut présentée. L'air et la grande affliction du suppliant avaient intéressé le monarque; et, au lieu de donner le papier à un gentilhomme de la chambre, il l'avait ouvert. Après avoir jeté les yeux sur le contenu, ayant remarqué que le criminel était du régiment du marquis de Montalte, il se tourna vers lui, et s'informa de la nature du délit du coupable. Le marquis fit une réponse telle qu'on devait s'y attendre, et le roi fut persuadé que Théodore n'était pas digne de pardon.

Pour revenir à Laluc, qui, selon son désir, avait été éveillé de grand matin, après avoir passé quelque temps en prières, il descendit dans la salle, où Louis l'attendait déjà pour le conduire à la

prison. Il paraissait calme et recueilli; mais on voyait sur son visage l'empreinte du désespoir, ce qui affectait singulièrement son jeune ami. En attendant Adeline, il parla peu, et sembla faire des efforts pour parvenir au degré de courage nécessaire pour soutenir la scène prochaine. Adeline ne paraissant pas, il envoya à la fin quelqu'un pour la prier de se hâter, et fut informé qu'elle avait été fort mal; mais qu'elle se remettait. Elle avait effectivement passé la nuit dans une telle agitation, qu'elle succombait sous le poids de sa douleur; et elle tâchait alors de recouvrer assez de force et de résignation pour se soutenir dans ce moment terrible. Chaque instant qui l'en approchait avait augmenté ses émotions, et il n'y eut que la crainte qu'on ne l'empêchât de revoir Théodore, qui la rendit capable de lutter contre les maux réunis de la maladie et de la douleur.

Elle alla enfin, avec Clare, trouver Laluc, qui, s'avançant vers elles lorsqu'il les vit entrer dans la salle, leur prit à chacune une main en silence. Quelques momens après, il proposa de partir; et ils montèrent tous dans une voiture qui les mena à la porte de la prison. La foule avait déjà commencé à s'assembler, et il s'élevait un murmure confus à mesure que la voiture s'approchait: c'était une vue bien pénible pour les amis de Théodore. Louis donna la main à Adeline en descendant; elle pouvait à peine se soutenir, et, d'un pas tremblant, elle suivit Laluc, que le geôlier conduisit vers cette partie de la prison où était son fils. Il était alors huit heures, la sentence ne devait être exécutée qu'à midi: mais il y avait déjà une garde de soldats dans la cour; et cette malheureuse compagnie, en passant dans les allées étroites, rencontra plusieurs officiers qui avaient été faire leurs derniers adieux à Théodore. En montant l'escalier qui conduisait à son appartement, l'oreille de Laluc fut frappée d'un cliquetis de chaînes, et il l'en-

tendit se promener à grands pas dans sa chambre. Ce malheureux père, accablé par l'idée du moment qui allait lui présenter son fils, s'arrêta, et fut obligé de s'appuyer sur la rampe. Louis, craignant les conséquences de son chagrin, dans l'état de faiblesse où il se trouvait, voulut aller chercher des secours; mais il lui fit signe de rester. «Je me porte mieux, dit Laluc. O Dieu! soutiens-moi dans cette heure terrible!» Et, quelques minutes après, il fut en état de continuer.

Quand le guichetier ouvrit la porte, le bruit déchirant des verroux fit frémir Adeline; mais elle se trouva au même instant en présence de Théodore, qui vola à sa rencontre, et la retint dans ses bras au moment où elle allait s'évanouir. Comme sa tête se trouvait appuyée sur son épaule, il contempla encore une fois ce visage qui lui était si cher, qui avait si souvent répandu la joie dans son cœur, et qui, quoique pâle et insensible, lui faisait éprouver des instans de délices. Quand elle commença à ouvrir les yeux, elle les fixa tristement sur Théodore, qui, la serrant contre son cœur, ne put lui répondre que par un sourire mêlé de tendresse et de désespoir; les larmes qu'il s'efforçait de retenir flottaient dans ses yeux; et pendant un moment il oublia tout, excepté Adeline. Laluc, qui s'était assis sur le pied du lit, paraissait insensible à tout ce qui l'environnait, et absorbé dans sa douleur; mais Clare, qui tenait la main de son frère, et qui avait la tête appuyée sur son bras, exprimait tout haut les tourmens de son cœur, ce qui excita l'attention d'Adeline, qui lui dit d'une voix presque éteinte d'épargner son père. Ses paroles émurent Théodore, qui porta Adeline sur une chaise et se tourna vers Laluc. «Mon cher enfant, dit Laluc, en lui prenant la main et en fondant en larmes, mon cher enfant!» Ils pleurèrent tous deux. Après un long intervalle de silence, il dit: «J'aurais cru pouvoir supporter

cette heure-ci; mais je suis vieux et faible. Dieu connaît mes efforts pour la résignation et ma confiance en sa bonté.»

Théodore, par un grand et soudain effort d'esprit, prit un air ferme et composé, et tâcha, par les argumens les plus plausibles, de consoler ses amis désolés. Laluc parut enfin avoir surmonté sa douleur; s'étant essuyé les yeux, il dit: «Mon fils, j'aurais dû vous donner un meilleur exemple, et mieux pratiquer les préceptes de courage que je vous ai si souvent enseignés: mais cela ne m'arrivera plus; je connais mes devoirs et je les remplirai.» Adeline poussa un profond soupir et continua de pleurer.

«Consolez-vous, ma chère amie, nous ne nous séparerons que pour un temps, dit Théodore en baisant les larmes qui coulaient le long de ses joues; et, joignant sa main à celle de son père, il la recommanda fortement à la protection de ce dernier. «Recevez-la, ajouta-t-il, comme le legs le plus précieux que je puisse vous laisser; regardez-la comme votre fille. Elle vous consolera, quand je ne serai plus; elle fera plus que suppléer à la perte de votre fils.»

Laluc l'assura qu'il regardait déjà et continuerait de regarder Adeline comme sa fille. Pendant ces heures d'affliction, il s'efforça de dissiper les terreurs de la mort, en inspirant à son fils une confiance religieuse. Sa conversation fut pieuse, raisonnable et consolante: ce ne furent pas les froides expressions de l'esprit, mais les sentimens d'un cœur qui aimait et pratiquait depuis long-temps les purs préceptes du christianisme, et qui en tirait alors une consolation que rien de terrestre ne saurait dispenser.

«Vous êtes jeune, mon fils, dit-il; vous n'avez pas encore commis de grands crimes, vous pouvez donc envisager la mort sans

terreur, car son approche n'est terrible qu'aux coupables. Je sens que je ne vous survivrai pas long-temps; et j'espère qu'un Dieu de miséricorde nous fera rencontrer dans un état où le chagrin est inconnu, _où le fils de la justice guérira nos blessures_!» En parlant ainsi, il levait les yeux au ciel; les larmes roulaient dans ses yeux, qui rayonnaient d'une douce et fervente dévotion, et son visage avait la dignité d'un être supérieur.

«Ne négligeons pas ces momens terribles, dit Laluc en se levant; que nos prières réunies montent vers celui qui a seul le pouvoir de nous consoler!» Ils se mirent tous à genoux, et il pria avec cette simple et sublime éloquence qu'inspire la vraie piété. Quand il se leva, il embrassa ses enfans l'un après l'autre; et, lorsqu'il vint à Théodore, il s'arrêta, le fixa avec une expression de tendresse et de douleur, et fut pendant quelque temps incapable de parler. Théodore ne put supporter cette vue; il se mit la main devant les yeux, et fit d'inutiles efforts pour étouffer les violens sanglots qui le déchiraient. Recouvrant à la fin l'usage de la parole, il pria son père de le laisser. «Cet état est trop violent pour nous, dit-il, ne le prolongeons pas davantage. Le temps s'approche;.... permettez-moi de me composer. La mort n'a de cruel que la séparation d'avec ce que nous avons de plus cher; quand cela est passé, la mort n'est rien.»

«Je ne vous quitterai pas, mon fils, répliqua Laluc. Ma pauvre fille s'en ira; mais quant à moi je veux être avec vous dans vos derniers momens.» Théodore sentit que cela serait trop pour eux deux, et fit usage de tous les argumens que la raison put lui suggérer, pour engager son père à renoncer à son dessein. Mais il resta ferme dans sa résolution. «Je ne souffrirai pas que la considération des souffrances que je puis endurer, dit Laluc, me fasse

abandonner mon enfant dans le moment où il aura le plus besoin de mon soutien. Il est de mon devoir de vous accompagner, et rien ne m'en empêchera.»

Théodore saisit les paroles de Laluc: «Puisque vous voulez, dit-il, que je me soutienne dans ma dernière heure, je vous prie de n'en pas être témoin: votre présence, mon tendre père, me dépouillerait de tout mon courage...., ferait évanouir le peu de résolution que je pourrais avoir. N'ajoutez pas à mes souffrances la vue de votre détresse; mais permettez-moi d'oublier, s'il est possible, le cher parent qu'il me faut quitter pour toujours!» Les pleurs coulèrent de nouveau. Laluc continua de le regarder fixement. A la fin, il dit: «Eh bien! soit; puisque ma présence vous ferait peine, je n'irai pas.» Il dit cela d'une voix entrecoupée. Après un intervalle de quelques momens, il embrassa encore Théodore..... «Il faut nous séparer, dit-il, il _faut_ nous séparer; mais ce n'est que pour un temps; nous ne tarderons pas à nous rejoindre dans un monde plus parfait! O Dieu! tu vois jusqu'au fond de mon cœur;.... tu vois tout ce qu'il éprouve dans ce cruel moment!» La douleur le suffoqua de nouveau. Il serra Théodore dans ses bras; et, à la fin, paraissant recueillir toute sa force, il répéta: «Il _faut_ nous séparer..... Oh! mon fils, adieu pour toujours dans ce monde! que Dieu, dans sa miséricorde, veuille bien vous soutenir et vous accorder sa bénédiction!»

Il se tourna pour quitter la prison; mais, épuisé par sa douleur, il tomba dans une chaise qui se trouvait près de la porte qu'il voulait ouvrir. Théodore, le désespoir peint sur le visage, fixait tour à tour son père, Clare et Adeline qu'il serrait dans son sein; et leurs larmes se mêlaient ensemble. «Est-ce donc la dernière fois, s'écria-t-il, que je contemple ce visage? ne le reverrai-

je jamais?.... Jamais! ô douleur inexprimable! Encore une fois, ajouta-t-il, encore une seule fois! en lui baisant la joue;» mais elle était insensible et aussi froide que le marbre.

Louis, qui avait quitté la chambre peu après l'arrivée de Laluc, afin de ne pas interrompre, par sa présence, leurs tristes adieux, y revint. Adeline leva la tête, et ayant aperçu celui qui était entré, la plongea de nouveau dans le sein de Théodore.

Louis parut fort agité. Laluc se leva: «Il faut nous en aller, dit-il; Adeline, ma chère, faites un effort..... Clare..... mes enfans... partons..... Cependant, encore un dernier..... un dernier embrassement, et alors!.....» Louis s'avança et lui prit la main: «Mon cher monsieur, j'ai quelque chose à dire; cependant je crains de parler.--Que voulez-vous dire? reprit Laluc avec précipitation, aucun nouveau malheur ne saurait m'affliger dans ce moment: ne craignez pas de vous expliquer.--Je suis très-aise de n'avoir pas cette nouvelle épreuve à vous faire subir, répliqua Louis. Je vous ai vu supporter la plus grande affliction avec courage; pourrez-vous soutenir la joie de l'espoir?» Laluc regarda Louis avec un air de surprise. «Parlez! dit-il d'une voix faible.» Adeline leva la tête, et, tremblante entre la crainte et l'espérance, considéra Louis, comme si elle avait voulu pénétrer dans son âme. Il lui sourit d'un air de satisfaction. «Est-il..... oh! est-il possible? s'écria-t-elle en revenant à la vie!.... il est sauvé, il est sauvé!» Elle n'en dit pas davantage, mais courut vers Laluc qui s'évanouissait dans sa chaise, tandis que Théodore et Clare prièrent Louis tout d'une voix de les délivrer de cette cruelle incertitude.

Il les informa qu'il avait obtenu du commandant un sursis pour Théodore, jusqu'à ce que le roi eût fait connaître sa dernière volonté; et cela, en conséquence d'une lettre qu'il avait reçue de

sa mère dans la matinée, par laquelle elle l'instruisait de quelques circonstances extraordinaires qui avaient paru dans le cours d'un procès actuellement pendant au parlement de Paris, qui compromettait tellement la réputation du marquis de Montalte, qu'il était possible qu'on obtînt la grâce de Théodore.

Ces paroles passèrent avec la rapidité de l'éclair dans le cœur de ses auditeurs. Laluc revint à lui; et cette prison qui, il n'y a qu'un moment, offrait une scène de désespoir, ne retentit plus que de cris de joie et de reconnaissance. Laluc, levant les mains vers le ciel, dit: ce Grand Dieu! soutiens-moi dans ce moment, comme tu m'as déjà soutenu!..... pourvu que mon fils vive, je mourrai en paix.»

Il embrassa Théodore; et, se rappelant les angoisses de son dernier embrassement, des larmes de reconnaissance et de joie coulèrent le long de ses joues, et lui firent éprouver des sensations contraires. Ce sursis momentané produisit, à la vérité, un effet si merveilleux et un si grand espoir pour l'avenir, que la grâce absolue du criminel n'aurait pas, pour l'instant, causé un plaisir plus vif; mais, après les premières émotions, l'incertitude du sort de Théodore reparut dans toute sa force. Adeline ne fit pas mention de ses sentimens à ce sujet; mais Clare déplora ouvertement la possibilité que son frère fût encore arraché d'entre leurs bras, et que leur allégresse fût changée en douleur. Un regard d'Adeline l'arrêta. Cependant la joie devint tellement la passion dominante du moment, que les ombres que la réflexion jetait sur leurs espérances, s'évanouirent comme les vapeurs du matin devant les rayons du soleil, et il n'y eut que Louis qui parut distrait et rêveur.

Quand ils furent un peu remis, Louis les informa que le contenu de la lettre de madame La Motte l'obligeait de partir sur-le-champ pour Paris, et que les nouvelles dont il avait à leur faire part regardaient particulièrement Adeline, qui jugerait sans doute nécessaire de s'y rendre aussi, dès que sa santé le lui permettrait. Il lut alors à ses auditeurs impatiens les passages de sa lettre susceptibles de développer ce qu'il avançait; mais comme madame La Motte avait omis plusieurs circonstances importantes qu'il est nécessaire de connaître, voici ce qui s'était dernièrement passé à Paris.

On doit se rappeler que le premier jour du procès, La Motte, en allant de la cour de justice à sa prison, avait vu un homme dont il avait cru reconnaître les traits, quoiqu'il ne l'eût aperçu que dans l'obscurité; et que ce même homme, après s'être informé du nom de La Motte, avait demandé à lui parler. Le jour suivant, le geôlier avait accédé à sa demande; et on peut se figurer la surprise de La Motte, quand, au plus grand jour de son appartement, il reconnut le même individu des mains duquel il avait reçu Adeline.

Ayant trouvé madame La Motte dans la chambre, il dit qu'il avait quelque chose d'important à communiquer, et désira qu'on le laissât seul avec le prisonnier. Lorsqu'elle fut retirée, il dit à La Motte qu'il avait appris qu'il était poursuivi par le marquis de Montalte. La Motte lui répondit qu'oui. «Je sais que c'est un scélérat, dit l'étranger; votre cas est désespéré. Souhaitez-vous de vivre?»

«Est-ce là une question à faire!»

«Je suis informé que votre procès continue demain. Je suis actuellement prisonnier pour dettes; mais si vous pouvez m'obtenir la permission de paraître à la cour de justice avec vous, et une promesse de la part des juges que ce que je révélerai ne me compromettra pas, je découvrirai des choses qui confondront le susdit marquis: je prouverai que c'est un scélérat, et l'on jugera alors jusqu'à quel point son témoignage contre vous peut être valable.»

La Motte, qui avait alors un grand intérêt à l'entendre, le pria de s'expliquer: et cet homme commença une longue histoire des malheurs qui l'avaient obligé de donner les mains aux projets du marquis: mais il s'arrêta tout d'un coup, et dit: «Je m'expliquerai plus au long quand j'aurai obtenu de la cour la promesse que je demande; jusqu'alors je ne puis en dire davantage.»

La Motte ne put s'empêcher de témoigner des doutes sur la vérité de ses assertions, et une espèce de curiosité de connaître les raisons qui l'engageaient à devenir l'accusateur du marquis.--«Quant à ces motifs, répliqua l'individu, ils sont fort naturels; il n'est pas aisé de se voir maltraité sans en avoir du ressentiment, surtout par un scélérat à qui on a rendu des services.» La Motte s'efforça, par intérêt pour cet individu, de modérer la violence avec laquelle il s'exprimait. «Je me moque bien qu'on m'entende,» ajouta l'étranger; mais cependant il parla plus bas: «Je le répète.... le marquis a eu de mauvais procédés à mon égard.--Il y a assez long-temps que je lui garde le secret. Il ne pense pas qu'il soit important de s'assurer de mon silence, autrement il aurait soulagé mes besoins. Je suis en prison pour dettes, et je lui ai fait demander des secours. Puisqu'il n'a pas jugé à propos de m'en faire passer, qu'il en subisse les conséquences. Je

vous réponds qu'il ne tardera pas à se repentir d'avoir excité mon ressentiment.»

Les doutes de La Motte furent alors dissipés; il eut encore une fois devant lui la perspective de la vie; et il assura du Bosse (tel était le nom de l'étranger), avec beaucoup de chaleur, qu'il dirait à son avocat de faire tous ses efforts pour obtenir qu'il pût paraître en justice, ainsi que la promesse qu'il exigeait. Après quelque autre conversation ils se quittèrent.

CHAPITRE VII.

Du Bosse obtint enfin la permission de paraître en justice, avec promesse que ce qu'il pourrait dire ne serait pas à sa charge; et il accompagna La Motte devant les juges.

Lorsque cet homme parut, plusieurs personnes présentes observèrent la confusion du marquis de Montalte, et La Motte particulièrement, qui tira de là un présage favorable pour lui-même.

Quand du Bosse fut interrogé, il informa la cour que, dans la nuit du 21 avril de l'année précédente, un appelé Jean d'Aunoy, qu'il connaissait depuis plusieurs années, était venu chez lui; qu'après avoir conversé pendant quelque temps sur leur situation, d'Aunoy lui avait dit qu'il connaissait un moyen par lequel du Bosse pourrait changer toute sa pauvreté en richesse; mais qu'il n'en dirait pas davantage, à moins qu'il ne fût certain qu'il voulût l'adopter. L'état de détresse dans lequel se trouvait alors du Bosse, lui avait fait désirer de connaître quel était ce moyen qui devait ainsi le tirer d'embarras; il avait prié son ami, avec

chaleur, de s'expliquer; et, au bout de quelque temps, d'Aunoy s'était ouvert à lui. Il dit qu'il était chargé, par un seigneur (qu'il informa ensuite du Bosse être le marquis de Montalte), d'enlever une jeune fille du couvent, et de la conduire dans une maison à quelques lieues de Paris. «Je connaissais bien la maison qu'il me décrivit, ajouta du Bosse, car j'y avais été plusieurs fois avec d'Aunoy, qui y demeurait pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, quoiqu'il passât souvent la nuit à Paris.» Il ne voulut rien découvrir davantage de son projet, mais dit qu'il aurait besoin d'aides, et que si moi et mon frère, mort depuis, voulions le joindre, celui qui l'employait n'épargnerait pas l'argent, et que nous serions bien récompensés. Je désirai en savoir davantage; mais il s'opiniâtra à garder le silence; et lorsque je lui eus dit que je m'aviserais et que j'en parlerais à mon frère, il s'en alla.

Quand il revint, la nuit suivante, mon frère et moi acceptâmes ses offres, et nous l'accompagnâmes en conséquence chez lui. Il nous dit alors que la jeune demoiselle qu'il devait amener dans cet endroit, était une fille naturelle du marquis de Montalte et d'une religieuse du couvent des Ursulines; que sa femme avait pris l'enfant le jour de sa naissance, et avait eu une bonne pension pour l'élever comme le sien, ce qu'elle avait fait jusqu'au jour de sa mort; que cette fille avait alors été mise au couvent, et destinée à prendre le voile; mais que, lorsqu'elle fut d'âge à faire des vœux, elle avait constamment refusé de les faire; que cette circonstance avait tellement irrité le marquis, que, dans sa colère, il avait ordonné que, si elle persistait dans son opiniâtreté, il fallait la retirer du couvent, et s'en défaire d'une manière ou d'une autre, puisqu'en vivant dans le monde, sa naissance pourrait être découverte, et qu'en conséquence, sa mère, qu'il aimait encore, serait condamnée à expier son crime par une mort terrible.

Du Bosse fut interrompu dans sa narration par l'avocat du marquis, qui soutint qu'il était illégal et indécent de rapporter de pareilles circonstances, afin d'inculper son client. On lui répondit que cela n'était ni illégal ni indécent, parce que les circonstances qui mettaient au jour le caractère du marquis atténuaient son témoignage contre La Motte. On permit à du Bosse de continuer.

D'Aunoy lui dit alors que le marquis lui avait ordonné de la mettre à mort; mais qu'accoutumé à la voir depuis son enfance, il n'avait pas eu la force d'exécuter cet ordre, et l'en avait informé par lettre. Le marquis lui avait alors commandé de trouver quelqu'un qui voulût le faire, et que c'était pour cela qu'il avait besoin de nous. Mon frère et moi n'étions pas assez méchans pour commettre un pareil forfait, et nous le dîmes à d'Aunoy. Je ne pus même m'empêcher de lui demander pourquoi le marquis voulait faire mourir son enfant, plutôt que d'exposer sa mère à être condamnée à mort. Il répondit que le marquis n'avait jamais vu son enfant, et que conséquemment il n'était pas à supposer qu'il eût beaucoup d'amitié pour elle, et encore moins qu'il l'aimât plus qu'il n'aimait sa mère.

Du Bosse continua de raconter combien lui et son frère avaient fait d'efforts pour attendrir d'Aunoy sur le sort de la fille du marquis, et ajouta qu'ils lui persuadèrent enfin d'écrire de nouveau et de plaider sa cause. D'Aunoy était allé à Paris pour attendre la réponse, les laissant avec la jeune demoiselle à une maison dans la Bruyère, où ils étaient convenus de rester, en apparence pour exécuter les ordres qu'ils pourraient recevoir, mais, dans le fait, pour sauver la victime dévouée à la destruction.

Il est probable que du Bosse, dans cet endroit, ne découvrit pas son véritable dessein, puisqu'en supposant qu'il eût eu inten-

tion de commettre un meurtre, il était naturel qu'il fît ses efforts pour le cacher: quoi qu'il en soit, il assura que, dans la nuit du 26 avril, il reçut ordre, de la part de d'Aunoy, d'assassiner la fille, qu'il avait ensuite remise entre les mains de La Motte.

La Motte écouta cette relation avec le plus grand étonnement; quand il sut qu'Adeline était fille du marquis, et qu'il se rappela le crime que celui-ci avait eu dessein de commettre, il frémit d'horreur. Il continua alors l'histoire, et ajouta une relation de ce qui s'était passé à l'abbaye entre lui et le marquis, et du dessein de ce dernier de faire périr Adeline; donnant pour preuve de la malice des poursuites actuelles, qu'elles n'avaient été commencées qu'après qu'il eut délivré Adeline des mains du marquis. Il conclut néanmoins en disant, que, comme le marquis avait sur-le-champ envoyé des émissaires après elle, il était possible qu'elle eût encore été victime de sa vengeance.

Le conseil du marquis essaya de nouveau de faire rejeter ce témoignage; mais ses objections ne furent point admises par les juges. Tout le monde remarqua l'agitation extraordinaire de M. de Montalte pendant le récit de du Bosse et de La Motte. La cour suspendit le jugement de ce dernier, mit sur-le-champ le marquis en état d'arrestation, et donna ordre de faire chercher Adeline (nom qui lui avait été donné par sa nourrice) et Jean d'Aunoy.

En conséquence, le marquis fut arrêté au nom du roi, et envoyé en prison jusqu'à ce qu'Adeline parût, ou qu'il fût prouvé qu'elle avait été assassinée par ses ordres, et jusqu'à ce que d'Aunoy confirmât ou invalidât le témoignage de La Motte.

Madame La Motte, qui avait à la fin découvert la garnison de son fils, l'avait instruit de la situation de son père, et des progrès

de la procédure; et comme elle croyait qu'Adeline, si elle avait eu le bonheur d'échapper aux émissaires du marquis, était encore en Savoie, elle écrivit à Louis d'obtenir un congé et de l'emmener à Paris, où sa présence était immédiatement nécessaire pour confirmer les dépositions des témoins, et probablement pour sauver la vie de La Motte.

Aussitôt que Louis eut reçu cette lettre, qui était arrivée le jour que Théodore devait être exécuté, il était allé chez le commandant pour demander un sursis, jusqu'à ce que la dernière volonté du roi fût connue. Il avait fondé sa requête sur l'arrestation du marquis de Montalte, et avait montré la lettre qu'il venait de recevoir. Le commandant avait volontiers accordé un sursis; et Louis, qui, à l'arrivée de cette lettre, n'avait pas voulu en communiquer le contenu à Théodore, de peur de lui donner de fausses espérances, se hâta de lui apporter cette consolante nouvelle.

CHAPITRE VIII.

En apprenant le contenu de la lettre de madame La Motte, Adeline vit la nécessité de partir sur-le-champ pour Paris. La vie de La Motte, qui avait plus que sauvé la sienne; la vie, peut-être, de son bien-aimé Théodore, dépendait du témoignage qu'elle devait donner: et cette fille, qui succombait il n'y a qu'un moment sous le poids de la maladie et du désespoir, qui pouvait à peine lever sa tête languissante, et qui n'exprimait que les plus faibles accens, actuellement animée par l'espérance et fortifiée par l'importance des devoirs qu'elle avait à remplir, se prépara à faire un voyage rapide de plusieurs centaines de milles.

Théodore la supplia tendrement d'avoir assez d'égards pour sa santé pour différer ce voyage de quelques jours; mais elle lui dit, avec un sourire enchanteur, qu'elle était maintenant trop heureuse pour être malade, et que la même cause qui assurerait son bonheur lui assurerait aussi la continuation de sa santé. L'espoir, succédant ainsi subitement aux horreurs du désespoir, avait produit un tel effet sur son esprit, qu'il avait effacé le choc qu'elle avait ressenti en se croyant fille du marquis, et toutes les autres réflexions pénibles. Elle ne prévoyait même pas les obstacles qui pourraient s'élever contre son union avec Théodore, en cas qu'il obtînt sa grâce.

Il fut déterminé qu'elle partirait dans quelques heures pour Paris avec Louis, et que Pierre les accompagnerait. Ces heures d'intervalles furent passées dans la prison avec Laluc et sa famille.

Quand le moment du départ fut arrivé, le courage d'Adeline l'abandonna de nouveau, et les illusions du bonheur disparurent. Elle ne regarda plus Théodore comme un homme arraché à la mort; mais elle prit congé de lui avec le triste pressentiment qu'elle ne le reverrait plus: ce pressentiment était si fort gravé dans son esprit, qu'elle fut long-temps à prendre assez de résolution pour lui dire adieu; et, quand elle l'eut fait et qu'elle eut même quitté l'appartement, elle revint pour jeter un dernier regard sur lui. En sortant une seconde fois de la chambre, sa sombre imagination lui représenta Théodore au lieu de l'exécution, pâle et dans les agonies de la mort; elle tourna encore vers lui ses yeux languissans; mais ses sens étaient tellement affectés, qu'en le regardant elle crut voir son visage changer et prendre la figure d'un spectre. Tout son courage s'évanouit, et telles furent

les angoisses de son cœur, qu'elle résolut de différer son voyage jusqu'au lendemain, quoique, par ce délai, elle fût obligée de renoncer à la protection de Louis, à qui l'impatience de joindre son père ne permettait pas d'y souscrire. Le triomphe de la passion ne fut cependant pas de longue durée: apaisée encore une fois par l'espérance, sa douleur se dissipa, la raison reprit son ascendant; elle vit de nouveau la nécessité de son prompt départ, et reprit assez de résolution pour s'y soumettre. Laluc aurait voulu l'accompagner pour solliciter de nouveau la clémence du roi en faveur de son fils; mais son extrême faiblesse et sa fatigue ne lui permirent pas d'entreprendre un autre voyage.

A la fin, Adeline, le cœur serré, quitta Théodore, malgré les prières qu'il lui faisait de ne pas se mettre en route dans cet état de faiblesse, et fut accompagnée jusqu'à l'auberge par Clare et Laluc. La première se sépara de son amie en répandant un déluge de larmes, et en témoignant beaucoup d'inquiétude pour sa santé, mais avec l'espérance de la revoir bientôt. Si Théodore obtenait sa grâce, Laluc était résolu d'aller chercher Adeline à Paris; mais, en cas du contraire, elle devait revenir avec Pierre. Il lui dit adieu avec la tendresse d'un père, et elle lui fit les siens avec toute l'affection filiale, le conjurant, par ses dernières paroles, de faire attention à sa santé: le sourire languissant qui parut alors sur son visage sembla lui dire que sa sollicitude était inutile, et qu'il croyait le rétablissement de sa santé impossible.

Ainsi Adeline quitta les amis qui lui étaient justement si chers, et qu'elle avait si récemment trouvés, pour se rendre à Paris où elle était étrangère, presque sans protection, et où elle était obligée de paraître en témoignage contre un père qui l'avait persécutée avec la dernière cruauté. La voiture, en sortant de Vaceau,

passa devant la prison: elle jeta un regard avide de ce côté-là; ses épaisses murailles et ses fenêtres grillées semblaient détruire toutes ses espérances..... Mais Théodore y était; et, s'appuyant sur la portière, elle continua de regarder jusqu'à ce que le détour d'une autre rue l'eût entièrement fait disparaître à ses yeux. Elle s'enfonça alors dans la voiture; et, cédant à la tristesse de son cœur, elle pleura en silence. Louis n'était pas disposé à l'interrompre; ses pensées étaient entièrement occupées de la situation de son père, et les voyageurs firent plusieurs milles sans proférer une seule parole.

A Paris, où nous allons maintenant retourner, les recherches faites pour trouver Jean d'Aunoy avaient été infructueuses. La maison de la Bruyère, décrite par du Bosse, était inhabitée, et il n'allait plus dans les endroits qu'il avait coutume de fréquenter, et où les officiers de police l'avaient épié. Il était même douteux qu'il fût encore en vie, car il s'était absenté de ses endroits d'habitude long-temps avant le procès de La Motte; il était donc certain que son absence n'avait pas été occasionée par ce qui se passait dans les cours de justice.

Dans la solitude de sa prison, le marquis de Montalte eut le loisir de faire des réflexions sur le passé, et de se repentir de ses crimes; mais la réflexion et le remords n'étaient pas dans son caractère. Il éloignait avec impatience tout souvenir susceptible de lui causer de la tristesse, et s'efforçait, pour l'avenir, de détourner l'ignominie et la punition qui le menaçaient. L'élégance de sa personne avait tellement voilé la dépravation de son cœur, qu'il était favori de son souverain, et c'était sur cette circonstance qu'il fondait l'espoir de sa sûreté. Il était néanmoins extrêmement fâché de s'être trop précipitamment livré à l'esprit de vengeance

qui l'avait fait accuser La Motte, et l'avait ainsi entraîné dans une situation dangereuse, pour ne pas dire fatale....., puisque, si l'on ne trouvait pas Adeline, on le croirait coupable de sa mort: mais ce qu'il craignait davantage, c'était le témoignage de d'Aunoy; et, pour prévenir toute possibilité que les dépositions de ce dernier ne lui nuisissent, il avait employé des émissaires secrets afin de découvrir le lieu de sa retraite et de le corrompre. Ceux-ci n'avaient cependant pas eu plus de succès que les officiers de police, et le marquis commença à la fin à croire qu'il était véritablement mort.

Cependant La Motte attendait avec impatience l'arrivée de son fils, qui devait le délivrer de son incertitude concernant Adeline. Son seul espoir d'échapper au supplice était fondé sur elle, puisque le témoignage rendu contre lui pouvait être invalidé par la confirmation qu'elle donnerait de la scélératesse du marquis; et, quand même le parlement condamnerait La Motte, il pourrait encore implorer la clémence du roi.

Adeline arriva à Paris après un voyage de plusieurs jours, pendant lequel elle fut principalement soutenue par les délicates attentions de Louis, qu'elle plaignait et estimait, quoiqu'elle ne pût l'aimer. Elle reçut aussitôt la visite de madame La Motte: la rencontre fut touchante de part et d'autre. Un sentiment de sa conduite passée causait à cette dernière un embarras que la délicatesse et la bonté d'Adeline auraient voulu lui épargner; mais le pardon demandé fut accordé avec tant de sincérité, que madame La Motte devint graduellement plus composée et moins timide. Elle ne l'aurait cependant pas obtenu si facilement, si Adeline avait cru que sa conduite eût été volontaire; la conviction de la contrainte et de la terreur par lesquelles madame La Motte avait

été mue, fut seule capable de l'engager à lui pardonner. Dans cette première entrevue, elles ne s'arrêtèrent pas sur des sujets particuliers. Madame La Motte proposa à Adeline de venir loger avec elle près du Châtelet; et Adeline, qui regardait un hôtel garni comme un logement peu décent pour une jeune personne, accepta son offre avec plaisir.

Là, madame La Motte lui fit un récit détaillé de la situation de son mari; et finit par dire que, comme son jugement avait été suspendu jusqu'à ce que l'on eût pu obtenir quelque certitude des desseins criminels du marquis, et qu'Adeline pouvait confirmer la plus grande partie des dépositions de La Motte, il était probable que la cour allait continuer l'instruction du procès. Elle connut alors toutes les obligations qu'elle avait à La Motte; car elle avait ignoré jusqu'ici qu'en la faisant évader, il lui avait sauvé la vie. Son horreur pour le marquis, qu'elle ne pouvait considérer comme un père, et sa reconnaissance pour son libérateur, redoublèrent; et il lui tarda de rendre un témoignage si nécessaire aux espérances de ce dernier. Madame La Motte lui dit alors qu'elle croyait qu'il n'était pas encore trop tard pour entrer dans la prison du Châtelet; et, sachant avec quelle impatience son mari désirait voir Adeline, elle la pria de vouloir bien s'y rendre avec elle. Adeline, quoique fort harassée et fatiguée, y consentit. Quand Louis revint de chez M. Nemours, l'avocat de son père, qu'il s'était empressé d'instruire de son arrivée, ils partirent tous pour le Châtelet. La vue de la prison rappela si fortement à la mémoire d'Adeline la situation de Théodore, que ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté qu'elle put se traîner jusqu'à l'appartement de La Motte. Lorsqu'il l'aperçut, une lueur de joie passa sur son visage; mais retombant aussitôt dans sa stupeur accoutumée, il jeta tristement les yeux sur elle et ensuite sur Louis, et poussa un pro-

fond gémissement. Adeline, en qui les dernières actions de La Motte avaient effacé tout souvenir de ses torts antérieurs, lui fit ses remercîmens de lui avoir conservé la vie, et exprima avec beaucoup de chaleur le désir qu'elle avait de lui être utile. Mais sa reconnaissance ne fit que l'accabler davantage; au lieu de le réconcilier avec lui-même, elle sembla réveiller le souvenir des desseins criminels auxquels il avait autrefois aidé, et lui faire plus vivement sentir les remords de sa conscience. Tâchant de cacher ses émotions, il parla de son danger actuel, et instruisit Adeline du témoignage qu'elle serait obligée de rendre dans le procès. Après plus d'une heure de conversation avec La Motte, elle revint dans ses appartemens, où, malade et fatiguée, elle fit ses efforts pour oublier ses inquiétudes dans le sommeil.

Le parlement, chargé de ce procès, s'assembla de nouveau quelques jours après l'arrivée d'Adeline, et les deux témoins qu'attendait le marquis pour corroborer son témoignage contre La Motte, parurent. Elle fut conduite toute tremblante au palais, où le premier objet qui frappa ses yeux fut le marquis de Montalte, qu'elle regarda alors avec des émotions qui lui étaient tout-à-fait nouvelles, et qui avaient un mélange d'horreur. Quand du Bosse la vit, il jura que c'était la personne: son témoignage fut confirmé par les manières d'Adeline; car, en l'apercevant, elle devint pâle, et un tremblement universel s'empara de tous ses membres. On ne trouva Jean d'Aunoy nulle part, et ainsi La Motte fut privé d'un témoin qui pouvait être si essentiel à ses intérêts. Lorsqu'Adeline fut sommée de parler, elle fit sa déposition avec clarté et précision; et Pierre, qui l'avait emmenée de l'abbaye, corrobora son témoignage. Les dépositions produites étaient suffisantes, dans l'esprit de plusieurs personnes présentes, pour prouver que le marquis avait eu intention de com-

mettre un meurtre; mais elles ne suffisaient pas pour invalider le témoignage de ses deux derniers témoins, qui jurèrent positivement que le vol avait été fait, et que La Motte était le voleur; en conséquence, ce dernier fut condamné à mort. En recevant sa sentence, ce malheureux s'évanouit; et les spectateurs, qui s'étaient singulièrement intéressés à la décision de cette affaire, exprimèrent leur compassion par un gémissement universel.

Un nouvel objet attira bientôt leur attention, ce fut Jean d'Aunoy qui parut devant les juges. Mais son témoignage, quand même il aurait été susceptible de sauver La Motte, arrivait trop tard. Celui-ci fut reconduit dans la prison; mais Adeline, que cette sentence affligeait extrêmement, et qui se trouvait indisposée, reçut ordre de rester pendant l'examen de d'Aunoy. Cet homme avait à la fin été trouvé dans les prisons d'une ville de province, où ses créanciers l'avaient fait mettre, et d'où l'argent que le marquis lui avait fait tenir pour satisfaire aux importunités de du Bosse, n'avait pu le tirer. Cependant ce dernier, s'imaginant être négligé par le marquis, avait résolu de s'en venger, tandis que l'argent destiné pour soulager ses besoins avait été dépensé par d'Aunoy dans les plaisirs et dans la débauche.

Il fut confronté à Adeline et à du Bosse, et on lui commanda d'avouer tout ce qu'il savait de cette affaire mystérieuse, s'il ne voulait pas être mis à la question. D'Aunoy, qui ignorait jusqu'à quel point s'étendaient les soupçons contre le marquis, et qui savait que son témoignage pouvait le perdre, fut pendant quelque temps très-obstiné; mais quand on lui donna la question, sa résolution l'abandonna, et il avoua un crime dont il n'avait pas même été soupçonné.

Il parut qu'en l'année 1642, d'Aunoy, accompagné d'un nommé Martigny et de François Ballière, avait attendu et saisi, sur le grand chemin, Henri marquis de Montalte, demi-frère de Philippe; et qu'après l'avoir volé, et attaché son domestique à un arbre, suivant les ordres qu'ils avaient reçus, ils l'avaient conduit à l'abbaye de Saint-Clair, dans la forêt de Fontanville; qu'il avait été détenu dans cet endroit jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouvelles instructions de la part de Philippe de Montalte, actuellement marquis, qui était alors dans ses terres dans une province septentrionale de France; que ce dernier avait mandé qu'on le mit à mort, et que l'infortuné Henri avait été assassiné dans sa chambre trois semaines après sa détention à l'abbaye.

En entendant cette déposition, Adeline pensa s'évanouir; elle se rappela le manuscrit qu'elle avait trouvé, et les circonstances extraordinaires dont cette découverte avait été accompagnée; tous ses membres frémirent d'horreur, et levant les yeux elle aperçut sur le visage du marquis la pâleur livide du crime. Elle s'efforça néanmoins de recueillir toutes ses forces pendant la continuation de l'aveu de ce témoin.

Quand le meurtre fut commis, d'Aunoy était allé trouver son commettant, qui lui avait donné la récompense dont il était convenu; et quelques mois après il avait remis entre ses mains la fille du feu marquis, encore dans l'enfance, qu'il avait conduite dans une partie éloignée du royaume, où, prenant le nom de Saint-Pierre, il l'avait élevée comme si elle avait été la sienne, recevant du marquis actuel une pension considérable pour garder le secret.

Adeline, incapable de résister plus long-temps aux diverses émotions dont son cœur était agité, s'évanouit. Elle fut transpor-

tée hors de la salle; et, lorsque le désordre occasioné par cet événement fut passé, Jean d'Aunoy continua. Il dit qu'après la mort de sa femme, Adeline avait été mise dans un couvent, et ensuite transportée dans un autre, où le marquis avait voulu lui faire prendre le voile; que son refus opiniâtre de se faire religieuse avait engagé ce dernier à former le projet de la faire mourir, et que c'est pour cela qu'elle avait été conduite à la maison de La Bruyère. D'Aunoy ajouta que, par les ordres du marquis, il avait fait à du Bosse une fausse histoire de sa naissance; qu'ayant, au bout de quelque temps, découvert que ses camarades l'avaient trompé touchant la mort d'Adeline, il les avait quittés en colère; mais qu'ils avaient unanimement résolu de cacher son évasion au marquis, afin de jouir de la récompense de leur prétendu crime. Quelques mois après cette époque, il avait néanmoins reçu une lettre du marquis, dans laquelle il lui reprochait son infidélité, et lui promettait une grande récompense s'il voulait dire où était Adeline: qu'en conséquence de cette lettre, il avait avoué qu'elle avait été déposée entre les mains d'un étranger, mais qu'il ne savait ni qui il était, ni où il demeurait.

Sur ces dépositions, Philippe de Montalte fut écroué, comme prévenu d'avoir fait assassiner Henri son frère; d'Aunoy fut mis dans un cachot du Châtelet, et du Bosse sommé de paraître comme témoin.

Il est impossible d'exprimer ce que sentit le marquis, en voyant qu'un procès excité par la vengeance avait ainsi exposé ses crimes aux yeux du public, et l'avait livré entre les mains de la justice. Les passions qui l'avaient porté à commettre un crime aussi horrible que celui du meurtre.....; meurtre d'autant plus atroce, qu'il tombait sur un homme avec lequel il était uni par les

liens du sang et par les habitudes de l'enfance; les passions, dis-je, qui l'avaient excité à cet abominable forfait étaient l'ambition et l'amour du plaisir. La première était plus immédiatement satisfaite par le titre de son frère; la dernière, par les richesses qui le mettaient à même de se livrer à ses inclinations voluptueuses.

Le feu marquis de Montalte, père d'Adeline, avait hérité de ses ancêtres d'un patrimoine insuffisant pour soutenir la splendeur de son rang; mais il avait épousé l'héritière d'une illustre famille, dont la fortune suppléait amplement au déficit de la sienne. Il avait eu le malheur de la perdre, car elle était belle et aimable, peu de temps après la naissance de sa fille, et c'était alors que le marquis actuel avait formé le projet infernal d'assassiner son frère. La différence de leurs caractères empêchait qu'il n'existât entre eux cette affection réciproque que la parenté semblait exiger. Henri était bienfaisant, doux et philosophe. L'amour de la vertu régnait dans son cœur; chez lui la sévérité de la justice était modérée, et non pas affaiblie par la compassion; il s'était adonné à l'étude des sciences, et avait toujours cultivé les belles-lettres.

Les actions de Philippe nous ont déjà tracé les principaux traits de son caractère; quelques qualités brillantes ne servaient qu'à en faire ressortir davantage la noirceur. Il avait épousé une dame qui, par la mort de son frère, devait hériter de biens considérables, dont l'abbaye de Saint-Clair et la maison de campagne sur les bords de la forêt de Fontanville étaient les principaux. Cependant sa passion pour la magnificence et la dissipation l'avait bientôt entraîné dans une multitude de difficultés, et lui avait suggéré combien il serait avantageux pour lui de posséder le bien de son frère. Il n'y avait que ce frère et sa fille qui s'opposassent à cette possession; nous avons déjà raconté comment il s'était dé-

barrassé du premier: il paraît un peu surprenant qu'il n'ait pas usé des mêmes moyens pour se défaire de la fille, à moins d'admettre qu'il existe un destin, et qu'elle fut conservée pour faire punir le meurtre de son père.

Quand on jette un regard rétrograde sur la multitude de dangers auxquels elle fut exposée, aux vicissitudes qu'elle éprouva depuis son enfance, il semble que sa conservation est l'ouvrage de quelque chose au-dessus de la sagesse humaine; et cela nous offre un exemple frappant que la justice, quoique quelquefois tardive, ne manque jamais d'atteindre les scélérats.

Tandis que l'infortuné marquis, père d'Adeline, était en prison à l'abbaye, son frère qui, pour éviter les soupçons, s'était tenu dans le nord de la France, avait différé l'exécution de son abominable projet, par une timidité naturelle à un esprit qui n'est pas encore accoutumé à de pareils attentats. Avant de donner ses derniers ordres, il avait voulu voir si l'histoire qu'il faisait courir sur la mort de son frère le mettrait à l'abri de tout soupçon. Elle n'avait que trop bien réussi: car le domestique, dont l'on n'avait épargné la vie qu'afin qu'il pût raconter cette histoire, conclut assez naturellement que son maître avait été assassiné par des brigands; et le paysan qui, quelques heures après, avait trouvé le domestique blessé, tout ensanglanté, et attaché à un arbre, qui savait d'ailleurs que cet endroit était infesté de voleurs, l'avait aussi naturellement crue et en avait en conséquence répandu le bruit.

Depuis ce temps-là le marquis, à qui l'abbaye de Saint-Clair appartenait en vertu du droit de sa femme, n'y était venu que deux fois, et cela à des époques bien éloignées, jusqu'à ce qu'après un intervalle de plusieurs années il découvrit par hasard que La Motte y habitait. Il résidait ordinairement à Paris et à sa

terre dans le nord, sinon qu'il passait communément un mois de l'année à sa jolie maison sur le bord de la forêt. Il tâchait de perdre le souvenir de son crime dans les scènes variées de la cour et dans la dissipation; mais il y avait des momens où la voix de la conscience se faisait entendre, quoiqu'elle ne fût pas long-temps à être ensuite étouffée par le tumulte du monde.

Il est probable que la nuit de son départ précipité de l'abbaye, le triste et lugubre silence de l'heure, dans un lieu qui avait été le théâtre de son crime, lui avait rappelé d'une manière trop forte le souvenir de son frère, et avait suggéré à son imagination des horreurs qui l'avaient forcé d'abandonner un endroit souillé de ses forfaits. S'il en est ainsi, il est néanmoins certain que les terreurs de sa conscience s'étaient évanouies avec l'obscurité de la nuit; car il était retourné le lendemain à l'abbaye, quoiqu'il soit néanmoins remarquable qu'il n'ait jamais essayé d'y passer une autre nuit. Mais, bien qu'il éprouvât des frayeurs momentanées, elles n'étaient jamais suivies de la pitié ni du repentir; puisque, lorsque la découverte de la naissance d'Adeline lui eut causé des appréhensions pour sa propre vie, il n'avait pas hésité à commettre un nouveau crime, et qu'il était encore disposé à verser le sang humain. Il avait fait cette découverte par le moyen d'un cachet, portant les armes de sa famille, empreint sur le billet trouvé par son domestique, et qui lui avait été remis à Caux. On doit se rappeler qu'après avoir lu ce billet, il allait le jeter loin de lui avec toute la fureur de la jalousie; mais qu'après l'avoir de nouveau examiné, il l'avait soigneusement mis dans son portefeuille. La violente agitation que lui avait causée cette terrible vérité, l'avait pendant quelque temps privé de tout pouvoir d'agir. Quand il se porta assez bien pour écrire, il avait écrit à d'Aunoy une lettre, dont nous avons déjà rapporté le contenu. D'Aunoy lui avait

confirmé ses craintes. Sachant que la mort devait être la punition de son crime, en cas qu'Adeline parvînt à découvrir sa naissance, et n'osant plus se fier à un homme qui l'avait déjà trompé, il avait, après quelque délibération, résolu sa mort. C'est pourquoi il était sur-le-champ parti pour l'abbaye, et avait donné les ordres que nous avons vus, plutôt par la crainte d'être compromis, que par le désir de s'emparer de ses biens.

Comme l'histoire du cachet qui avait fait connaître la naissance d'Adeline est un peu singulière, il ne sera pas hors de propos d'avertir le lecteur que Jean d'Aunoy l'avait volé au marquis, avec une montre d'or; il n'avait pas tardé à se défaire de la montre, mais sa femme avait gardé le cachet comme un joli joujou; et, après sa mort, il avait été porté au couvent parmi ses hardes. Adeline l'avait soigneusement conservé, parce qu'il avait appartenu à une femme qu'elle croyait être sa mère.

CHAPITRE IX.

Revenons maintenant à la suite de notre narration, et à Adeline qui fut transportée de la cour de justice chez madame La Motte. Cette dernière était cependant au Châtelet avec son mari, éprouvant toutes les angoisses que la sentence prononcée contre lui pouvait lui faire sentir. La délicate Adeline, depuis si long-temps harassée par la douleur et la fatigue, succombait pour ainsi dire sous le poids des différentes émotions occasionées par la découverte de sa naissance. Elles étaient dans ce moment trop compliquées pour être susceptibles d'une analyse. De l'état d'orpheline, vivant des bienfaits des autres, sans famille, n'ayant que peu

d'amis, et poursuivie par un ennemi cruel et puissant, elle se trouvait soudainement la fille d'une illustre maison et héritière de biens immenses. Mais elle apprenait en même temps que son père avait été assassiné, assassiné à la fleur de son âge, assassiné par les ordres d'un frère; obligée de comparaître contre ce frère et de causer la mort de son oncle, en faisant punir le meurtrier de son père.

Lorsqu'elle se rappelait le manuscrit si singulièrement trouvé, et qu'elle considérait que les larmes qu'elle avait alors répandues étaient des larmes qui avaient coulé pour les souffrances d'un père, il est impossible d'imaginer les émotions qu'elle éprouvait. Les circonstances qui avaient accompagné la découverte de ces papiers ne lui parurent plus avoir été l'effet du hasard, mais celui d'une puissance surnaturelle, dont les desseins sont grands et justes. «O mon père! s'écriait-elle, vos derniers souhaits sont accomplis; le cœur sensible que vous désiriez pour faire connaître vos souffrances les vengera.»

Lorsque madame La Motte revint, Adeline s'efforça, comme à l'ordinaire, de réprimer ses propres émotions, afin d'apaiser l'affliction de son amie. Elle raconta ce qui s'était passé dans la cour de justice après le départ de La Motte, et par ce moyen jeta une lueur momentanée de satisfaction dans le cœur affligé de cette misérable femme. Adeline prit tous les moyens possibles de recouvrer le manuscrit. Elle fut informée que La Motte, dans le trouble de son départ, l'avait laissé, avec plusieurs autres choses, à l'abbaye. Cette circonstance lui causa beaucoup de chagrin, d'autant plus qu'elle croyait que ces papiers pourraient être de la plus grande importance dans l'instruction du procès: elle résolut

néanmoins, en cas qu'elle parvînt à recouvrer ses droits, de faire chercher ce manuscrit avec le plus grand soin.

Sur le soir, Louis rejoignit ces deux affligées; il venait de quitter son père, qu'il avait laissé plus tranquille qu'il n'avait encore été depuis la fatale sentence. Après un souper triste et silencieux, ils se séparèrent pour la nuit, et Adeline eut le loisir de méditer sur les découvertes de ce jour plein d'événemens. Les souffrances de feu son père, telles qu'elle les avait lues tracées de sa _propre main_, faisaient la plus grande impression sur son esprit. Leur récit l'avait autrefois tellement affectée, et avait si fort intéressé son imagination, que sa mémoire lui rappelait actuellement toutes les particularités dont il était fait mention. Mais quand elle réfléchissait qu'elle avait été dans la chambre où son père avait éprouvé tant de maux, où même il avait été immolé, et qu'elle avait probablement vu le poignard qui l'avait frappé, qu'elle l'avait vu empreint de rouille, d'une rouille ensanglantée, il lui était impossible d'adoucir l'agonie et l'horreur de son âme.

Le jour suivant, Adeline reçut ordre de se préparer pour le procès du marquis de Montalte, qui devait commencer aussitôt que les témoins seraient rassemblés. Parmi ceux-ci était l'abbesse du couvent qui l'avait reçue des mains de d'Aunoy; madame La Motte, qui était présente quand du Bosse avait forcé son mari à prendre Adeline; et Pierre qui avait non-seulement été témoin de cette circonstance, mais qui l'avait transportée de l'abbaye en Savoie, afin de la soustraire aux desseins du marquis. La disposition de la loi empêchait La Motte et Théodore de rendre leur témoignage.

Lorsque La Motte fut instruit de la découverte de la naissance d'Adeline, et que son père avait été assassiné à l'abbaye de Saint-

Clair, il se souvint sur-le-champ et fit mention à sa femme du squelette qu'il avait trouvé dans la chambre en pierres allant aux cellules souterraines. L'état dans lequel il l'avait trouvé caché dans un coffre au fond d'une chambre obscure bien fermée, ne laissa aucun doute ni à l'un ni à l'autre que ce ne fussent les restes du feu marquis. Cependant madame La Motte résolut de ne pas choquer Adeline par le récit de cette circonstance, jusqu'à ce qu'il fût nécessaire de la déclarer.

A mesure que le moment d'instruire ce procès s'approcha, la détresse et l'agitation d'Adeline augmentèrent. Quoique la justice demandât la vie du meurtrier, et quoique la tendresse et la pitié que lui inspirait l'idée de son père la pressassent de venger sa mort, elle ne pouvait sans horreur se regarder comme l'instrument de cette justice qui devait priver son semblable de l'existence; et il y avait des temps où elle désirait que le secret de sa naissance n'eût jamais été révélé. Si cette sensibilité, dans les circonstances particulières où elle se trouvait, était une faiblesse, c'était au moins une faiblesse vertueuse, et qui, comme telle, mérite d'être respectée.

Les nouvelles qu'elle recevait de Vaceau, au sujet de la santé de M. Laluc, n'étaient guère propres à la tranquilliser. Les symptômes dont Clare faisait mention semblaient annoncer qu'il était dans le dernier degré d'une consomption; et son chagrin et celui de Théodore, à cette occasion, étaient peints dans ses lettres avec cette vivacité éloquente qui lui était si naturelle. Adeline aimait et respectait Laluc, à cause de son propre mérite, et de la tendresse paternelle qu'il lui avait témoignée; mais il lui devenait encore plus cher, parce qu'il était père de Théodore, et l'intérêt qu'elle prenait à sa santé n'était pas inférieur à celui de ses enfans. Ce

qui augmentait encore son chagrin, c'était la réflexion qu'elle avait peut-être contribué à abréger ses jours, car elle ne savait que trop bien que la douleur que lui avait causée l'état dans lequel elle avait eu le malheur de plonger Théodore, avait aggravé ses infirmités actuelles. La même cause l'avait aussi empêchée de chercher dans le climat de Montpellier le soulagement qu'on lui avait fait espérer. Quand elle considérait la condition de ses amis, cette considération l'accablait, il lui semblait que c'était sa destinée d'entraîner dans le malheur tous ceux qui lui étaient le plus chers. Quant à La Motte, quels que fussent ses vices, et quels que pussent être les desseins dans lesquels il avait autrefois trempé contre elle, ils se trouvaient tous effacés par le service qu'il lui avait finalement rendu; et elle croyait qu'il était autant de son devoir d'intercéder en sa faveur, qu'elle s'y sentait portée d'inclination. Dans sa situation présente, elle n'avait cependant guère d'espoir de succès; mais en cas que le procès, duquel dépendait le rétablissement de son rang, de sa fortune, et conséquemment de son influence, fût décidé en sa faveur, elle avait résolu de se jeter aux pieds du roi, et, en plaidant la cause de Théodore, de demander la grâce de La Motte.

Quelques jours avant l'instruction du procès, on vint annoncer à Adeline qu'un étranger désirait lui parler; et lorsqu'elle entra dans la chambre où il était, elle reconnut M. Verneuil. Son visage exprima tout à la fois sa surprise et sa satisfaction de cette visite inattendue; et elle lui demanda, quoique avec peu d'espoir d'une réponse affirmative, s'il avait eu des nouvelles de M. Laluc. «Je l'ai vu, dit M. Verneuil; j'arrive de Vaceau: mais je suis fâché de n'avoir rien de satisfaisant à vous apprendre sur sa santé. Il est bien changé depuis la première fois que je l'ai vu.»

Adeline put à peine retenir ses larmes; car ces paroles lui rappelèrent le souvenir des malheurs qui avaient occasioné ce changement déplorable. M. Verneuil lui remit un paquet de Clare; en le lui présentant, il dit: «Outre cette recommandation auprès de vous, j'ai un droit d'un autre genre que je m'honore de réclamer, et qui justifiera peut-être la permission que je demande de vous parler de vos affaires.»--Adeline s'inclina, et M. Verneuil, avec l'air de la plus tendre sollicitude, ajouta qu'il avait entendu parler des dernières affaires du parlement de Paris, et de la découverte qui la regardait de si près. «Je ne sais, dit-il, si je dois vous féliciter, ou m'attrister avec vous dans cette situation critique. J'espère au moins que vous croirez que je prends la plus grande part à tout ce qui vous concerne, et je ne puis me refuser le plaisir de vous instruire que j'étais parent, quoique éliogné, de feu la marquise votre mère; car je ne puis douter que ce ne fût _votre mère_.»

Adeline se leva précipitamment, et s'avança vers M. de Verneuil; la surprise et la satisfaction ranimèrent son visage. «Est-il bien vrai que je voie un parent? dit-elle d'une voix douce et tremblante, et un parent que je puis regarder comme ami?» Les larmes lui vinrent aux yeux, et elle reçut en silence l'embrassement de M. Verneuil. Pendant quelque temps, son émotion ne lui permit pas de parler.

Cette découverte était aussi agréable à Adeline qu'elle était inattendue; elle qui depuis sa tendre enfance avait été abandonnée à des étrangers; elle qui avait toujours passé pour orpheline, qui n'avait connu un père que depuis si peu de temps, mais qui ne l'avait trouvé que dans la personne du plus cruel de ses ennemis. Après avoir combattu quelque temps les différentes émotions qui

se précipitaient vers son cœur, elle demanda permission à M. Verneuil de se retirer, jusqu'à ce qu'elle fût un peu remise. Il voulut prendre congé; mais elle le pria de rester.

L'intérêt que M. Verneuil prenait à ce qui regardait Laluc, intérêt fortifié par l'estime toujours croissante qu'il avait conçue pour Clare, l'avait attiré à Vaceau, où il avait été informé de la naissance et de la situation singulière d'Adeline. Après avoir appris ces particularités, il était aussitôt parti pour Paris, afin d'offrir sa protection et son assistance à sa nouvelle parente, et de tâcher, s'il était possible, d'être utile à Théodore.

Adeline revint peu de temps après, et put alors soutenir une conversation sur sa famille. M. Verneuil lui offrit son appui et ses soins, en cas qu'ils fussent nécessaires. «Mais je me fie, ajouta-t-il, à la justice de votre cause, et j'espère qu'elle n'aura pas besoin d'aide. Vos traits prouveront suffisamment votre naissance à ceux qui connaissaient la feue marquise. Pour preuve que dans ce cas-ci mon jugement n'est pas influencé par le préjugé, la ressemblance m'a frappé lorsque je vous ai vue en Savoie, quoique je ne connusse la marquise que par son portrait; et je crois avoir dit à M. Laluc que vous me rappeliez souvent la mémoire d'une parente décédée. Vous pouvez vous-même en juger, ajouta M. Verneuil, en tirant une miniature de sa poche; c'était là votre mère.»

Adeline changea de visage, reçut avidement le portrait, le contempla long-temps en silence, les yeux baignés de larmes. Ce n'était pas la ressemblance qu'elle considérait, mais le visage...., la douce et belle figure de sa mère, dont les yeux bleus, pleins d'une douce tendresse, semblaient inclinés sur les siens, tandis qu'un doux sourire folâtrait sur ses lèvres. Adeline pressa le portrait contre les siennes, et le contempla encore en silence. A la fin

elle dit, en poussant un profond soupir: «_C'était_ sûrement là ma mère. Oh! si elle avait _vécu_! mon pauvre père! vous n'auriez pas péri!» Cette réflexion l'accabla, et elle fondit en larmes. M. Verneuil n'interrompit pas sa douleur, mais lui prit la main et s'assit sans rien dire auprès d'elle, jusqu'à ce qu'elle fût plus calmée. Regardant encore le portrait, elle le lui présenta en hésitant. «Non, dit-il, il est avec celle à qui il appartient.» Elle le remercia avec un sourire d'une douceur au-delà de toute expression; et après quelque conversation sur son procès, dans lequel elle pria M. Verneuil de l'aider de sa présence, celui-ci se retira, en demandant permission de continuer ses visites.

Adeline ouvrit alors le paquet, et vit encore une fois les caractères bien connus de Théodore; elle éprouva pendant un moment les mêmes sensations que si elle eût été en sa présence, et une rougeur involontaire se répandit sur son visage; elle rompit le cachet d'une main tremblante, et lut les plus tendres assurances et les sollicitudes les plus affectueuses de son amour. Elle s'arrêta souvent pour prolonger les douces émotions produites par ces promesses réitérées; mais, tandis que des larmes de tendresse roulaient dans ses yeux, le souvenir cruel de son triste état se présentait, et les faisait amèrement couler dans son sein.

Il la félicitait, avec une délicatesse toute particulière, de la perspective qu'elle avait alors devant elle; il exprimait tout ce qui pouvait contribuer à l'animer et à la soutenir; mais il évitait de s'arrêter sur sa propre situation, excepté pour témoigner sa reconnaissance du zèle et de la tendresse de son commandant, et pour lui dire qu'il ne désespérait pas d'obtenir sa grâce.

Cet espoir, quoique exprimé faiblement, et dans le dessein évident de consoler Adeline, ne manquait pas de produire l'effet

désiré. Elle cédait à son influence enchanteresse, et oubliait pour un temps les divers sujets de soins et d'inquiétude dont elle était environnée. Théodore ne parlait pas beaucoup de la santé de son père; ce qu'il en disait n'était pas aussi décourageant que les récits de Clare, laquelle, moins soigneuse de cacher une vérité qui devait faire de la peine à Adeline, exprimait, sans réserve, toutes ses appréhensions et tous ses sentimens.

CHAPITRE X.

Le jour du procès attendu avec tant d'impatience, et dont dépendait le sort de tant d'individus, arriva enfin. Adeline, accompagnée de M. Verneuil et de madame La Motte, parut pour poursuivre le marquis de Montalte; et d'Aunoy, du Bosse, Louis La Motte, et plusieurs autres personnes, furent témoins dans sa cause. Les juges étaient les plus distingués de France; et les avocats, de part et d'autre, des hommes du plus grand talent. Dans une cause de cette importance, on peut bien s'imaginer que le palais fut rempli de gens de distinction, et le spectacle qu'il offrit était vraiment solennel et magnifique.

Quand Adeline parut devant le tribunal, son émotion, plus puissante que tout l'art de la dissimulation, ajoutant à la dignité naturelle de son maintien l'expression d'une douce timidité, la rendit encore plus intéressante, et lui attira la pitié et l'admiration de toute l'assemblée. Quand elle se hasarda de lever les yeux, elle s'aperçut que le marquis n'était pas encore arrivé; et, tandis qu'elle attendait sa présence en tremblant, un murmure confus s'éleva dans une partie éloignée de la salle. Ses esprits pensèrent

alors l'abandonner; la certitude de voir bientôt devant elle l'assassin de son père la glaça d'effroi, et ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté qu'on l'empêcha de s'évanouir. Un bruit sourd se répandit alors dans l'auditoire, et l'on aperçut un mouvement de confusion qui ne tarda pas à se communiquer au tribunal même. Plusieurs de ses membres se levèrent; quelques-uns sortirent de la salle: tout annonçait une scène de désordre; et le bruit parvint à la fin jusqu'à Adeline que le marquis de Montalte se mourait, Un temps considérable se passa dans cette incertitude; mais le désordre continua, le marquis n'arrivait pas; et, sur la demande d'Adeline, M. Verneuil alla recueillir des renseignemens plus positifs.

Il suivit une foule de monde qui ne précipitait vers le Châtelet, et parvint, avec quelque difficulté, dans la prison; mais le concierge, qu'il avait gagné pour entrer, ne put lui donner aucune information certaine sur le sujet de ses recherches; et, comme il était obligé de rester à son poste, il ne put que lui enseigner vaguement le lieu où était le marquis. Les cours étaient désertes; mais, à mesure qu'il avança, il entendit quelques voix, et aperçut bientôt quelques individus qui couraient vers un escalier au-delà d'un long passage voûté; il les suivit, et apprit qu'effectivement le marquis était à l'article de la mort. L'escalier était plein: il tâcha de pénétrer à travers la foule; et, après bien des efforts et des difficultés, il parvint à la porte d'une antichambre qui communiquait à l'appartement où était le marquis, et dont sortaient plusieurs personnes.

Là il apprit que l'objet de ses recherches était déjà mort. Cependant M. Verneuil poussa jusqu'à la chambre où était le marquis, sur un lit environné d'officiers de justice, et de deux no-

taires qui paraissaient avoir pris ses dépositions. Son visage était noir et empreint des horreurs de la mort. M. Verneuil détourna les yeux, offensé de ce spectacle, et fut informé par les personnes qu'il interrogea, que le marquis était mort par le poison.

Il paraît que, convaincu de n'avoir rien a espérer de l'issue du procès, il avait pris ce moyen d'éviter une mort ignominieuse. Dans les derniers momens de sa vie, tandis qu'il était tourmenté du souvenir de ses crimes, il résolut de les atténuer autant qu'il était en lui. Après avoir avalé le poison, il avait aussitôt envoyé chercher un confesseur et deux notaires, et avait mis hors de toute contestation les droits d'Adeline, lui laissant, outre cela, un legs considérable.

En conséquence de ces dépositions, elle fut, peu de temps après, formellement reconnue comme fille et héritière de Henri de Montalte, et elle recouvra les grands biens de son père. Elle alla se jeter aux pieds du roi pour demander la grâce de Théodore et de La Motte. Le caractère du premier, la cause dans laquelle il avait risqué sa vie, et la raison qui lui avait attiré la haine du marquis, étaient des choses notoires et si évidentes, qu'il est plus que probable que le monarque aurait accordé son pardon à une personne moins aimable qu'Adeline de Montalte. Théodore Laluc obtint non-seulement sa grâce, mais, en considération de sa louable conduite envers Adeline, il fut élevé peu après à un grade considérable dans l'armée.

Quant à La Motte, qui avait été pleinement convaincu de vol, et qui avait aussi été accusé du crime qui l'avait forcé à quitter Paris, il fut impossible d'obtenir sa grâce: les vives sollicitations d'Adeline, et la considération du service qu'il lui avait rendu, firent néanmoins adoucir sa sentence, et il fut condamné au ban-

nissement. Cette indulgence ne lui aurait cependant guère servi, si la générosité d'Adeline n'avait pas étouffé d'autres poursuites qu'on allait faire contre lui, et ne lui avait pas accordé une somme plus que suffisante pour maintenir sa famille dans un pays étranger. Une conduite si noble eut un tel effet sur son cœur, qui avait plutôt péché par faiblesse que par une dépravation naturelle, et lui inspira tant de remords des complots qu'il avait autrefois tramés contre sa bienfaitrice, que ses premières habitudes lui devinrent odieuses, et que son caractère recouvra graduellement les traits qu'il n'aurait probablement jamais perdus, s'il n'avait pas été exposé aux plaisirs attrayans de la capitale.

La conduite que venait de tenir Adeline changea, pour ainsi dire, en adoration l'amour que Louis avait eu pour elle; mais il renonça même à la faible espérance qu'il avait jusqu'ici chérie; et, comme le pardon de Théodore rendait ce sacrifice nécessaire, il s'y soumit sans répugnance. Il résolut néanmoins de chercher dans l'absence la tranquillité qu'il avait perdue, et de faire consister son bonheur dans celui de deux personnes qu'il aimait à si juste titre.

La veille de leur départ, La Motte et sa famille prirent un congé très-affectueux d'Adeline: ils passèrent en Angleterre, où La Motte avait dessein de s'établir; et Louis, voulant s'éloigner de ses charmes, partit le même jour pour son régiment.

Adeline resta quelque temps à Paris pour arranger ses affaires; elle fut présentée par M. Verneuil au petit nombre de parens éloignés qui restaient de sa famille. De ce nombre étaient le comte et la comtesse D....., et ce M. Amand qui avait si fort excité sa pitié et son estime dans la ville de Nice. La dame dont il re-

grettait la mort était de la famille de Montalte; et la ressemblance qu'il avait trouvée entre ses traits et ceux d'Adeline, sa cousine, n'était pas entièrement l'effet de l'imagination. La mort de son frère l'avait subitement rappelé d'Italie; mais Adeline eut la satisfaction d'observer que cette tristesse accablante dont il était autrefois oppressé, avait fait place à une espèce de résignation tranquille, et que son visage était souvent empreint d'un rayon de gaîté.

Le comte et la comtesse D...., que sa bonté et ses charmes avaient fort intéressés, l'invitèrent à regarder leur maison comme la sienne, tant qu'elle resterait à Paris.

Son premier soin fut de faire transporter les restes de son père, de l'abbaye de Saint-Clair, dans le caveau où reposaient ses ancêtres. On fit le procès à d'Aunoy, qui fut regardé comme assassin, et exécuté. Au lieu du supplice, il avait déclaré où étaient cachés les restes du marquis; c'était dans la chambre en pierres de l'abbaye, dont nous avons déjà fait mention. M. Verneuil accompagna les officiers chargés d'en faire la recherche, et vit porter les cendres du marquis à Saint-Maur, l'une de ses terres, dans une province septentrionale. Elles y furent déposées avec la pompe funèbre convenable à son rang. Adeline les suivit en grand deuil; et, ce dernier devoir payé à la mémoire de son père, elle devint plus calme et plus résignée. Le manuscrit où était tracée la relation de ses souffrances avait été trouvé à l'abbaye, et rendu à Adeline par M. Verneuil, et elle le conserva avec le pieux enthousiasme que méritait un dépôt si sacré.

A son retour à Paris, elle trouva Théodore Laluc arrivé de Montpellier. Le plaisir de cette rencontre fut un peu troublé par les nouvelles qu'il apportait de la santé de son père, dont l'ex-

trême danger l'avait seul empêché de voler auprès d'Adeline, dès l'instant où il avait obtenu sa liberté, pour la remercier de lui avoir conservé la vie. Elle le reçut alors comme l'homme à qui elle devait sa conservation, et comme l'amant qui méritait et possédait effectivement toute sa tendresse. Le souvenir des circonstances dans lesquelles ils s'étaient dernièrement rencontrés, et de leurs angoisses mutuelles, rendait plus délicieuse la félicité des momens actuels, puisque, n'ayant plus devant les yeux l'affreuse perspective d'une mort ignominieuse et d'une séparation éternelle, ils n'apercevaient dans l'avenir que des jours rians qui les attendaient, où ils pourraient marcher ensemble dans les sentiers fleuris de la vie. Le contraste que leur offraient la mémoire du passé et la vue du présent, leur arrachait souvent des larmes de tendresse et de reconnaissance; et le doux sourire qui semblait vouloir chasser du visage d'Adeline ces larmes de douleur, pénétrait le cœur de Théodore, et lui rappela une petite chanson qu'il lui avait autrefois chantée dans des circonstances différentes. Il prit un luth qui était sur la table, et, en touchant les cordes harmonieuses, il fit entendre les paroles suivantes.

CHANSON.

D'un vif éclat cette rose va luire, Quand le matin la trempera de pleurs; C'est votre image, alors qu'un doux sourire Comme un rayon perce dans vos langueurs.

Sous la rosée, en inclinant ses charmes, Elle enrichit ses parfums, ses couleurs; Ainsi l'amour se nourrit dans les larmes, Et ses plaisirs sont enfans des douleurs.

L'attachement qu'Adeline avait pour Théodore, l'avait engagée à refuser plusieurs amans, que sa beauté, ses vertus et ses ri-

chesses lui avaient attirés, et qui, quoiqu'ils fussent infiniment supérieurs en fortune au fils de Laluc, ne le valaient certainement pas du côté de la famille et du mérite.

Les différentes émotions tumultueuses que les derniers événemens avaient suscitées dans le sein d'Adeline étaient maintenant calmées; mais la mémoire de son père laissait toujours dans son esprit une teinte de mélancolie que le temps seul pouvait effacer, et elle refusa de se rendre aux pressantes sollicitations de Théodore, jusqu'à ce que le temps qu'elle avait fixé pour porter le deuil fût expiré. La nécessité de joindre son régiment obligea ce dernier de quitter Paris quinze jours après y être arrivé; mais il emporta avec lui la promesse d'obtenir sa main aussitôt qu'elle quitterait le deuil, et partit conséquemment assez satisfait.

L'état précaire de M. Laluc était pour Adeline une source continuelle d'inquiétude, et elle se détermina à accompagner M. Verneuil, amant déclaré de Clare, à Montpellier, où Laluc s'était rendu aussitôt que son fils avait été mis en liberté. Elle se préparait à entreprendre ce voyage, lorsqu'elle reçut de son amie un compte très-satisfaisant de sa santé; et, comme ses affaires exigeaient encore sa présence à Paris, elle renonça pour le moment à ce dessein, et M. Verneuil partit seul.

Lorsque les affaires de Théodore eurent pris un aspect plus favorable, M. Verneuil avait écrit à Laluc pour lui communiquer le secret de son cœur au sujet de Clare. Laluc, qui admirait et estimait M. Verneuil, et qui n'ignorait pas ses liaisons de famille, fut très-satisfait des propositions de ce dernier: Clare dit qu'elle n'avait jamais vu personne pour qui elle se sentît plus d'inclination; et M. de Verneuil avait reçu une réponse favorable à ses désirs, et qui l'engageait à faire le voyage de Montpellier.

Le retour de sa tranquillité et le climat de Montpellier firent, en faveur de Laluc, tout ce que ses amis les plus sincères auraient pu désirer, et il se porta à la fin assez bien pour aller rendre visite à Adeline au château de Saint-Maur. Clare et M. Verneuil l'y accompagnèrent; et la paix qui se fit ensuite entre le France et l'Espagne permit bientôt à Théodore de rejoindre cette heureuse compagnie. Quand Laluc, ainsi rendu à ce qu'il avait de plus cher, réfléchissait aux maux auxquels il avait échappé, et contemplait la félicité dont il allait jouir, son cœur s'épanouissait, et son visage vénérable, couvert de l'expression du ravissement, offrait un parfait tableau du siècle d'or.

CHAPITRE XI.

Adeline, dans la compagnie de personnes aussi chéries, ne tarda pas à se défaire de cette mélancolie que lui avait causée le sort de son père; elle recouvra toute sa vivacité naturelle; et quand elle eut quitté les habits lugubres que sa piété filiale lui avait fait prendre, elle donna sa main à Théodore. La cérémonie du mariage, célébrée à Saint-Maur, fut honorée de la présence du comte et de la comtesse D.....; et Laluc eut le bonheur d'assurer, le même jour, les flatteuses destinées de ses deux enfans. Lorsque la cérémonie fut terminée, il les bénit et les embrassa tous avec les larmes de l'amour paternel. «Je te rends grâces, ô grand Dieu! dit-il, de m'avoir permis de voir cette heure-ci; quand il te plaira de me rappeler de ce monde, je le quitterai sans regret.»

«Puissiez-vous vivre long-temps pour bénir vos enfans! répliqua Adeline.» Clare baisa la main de son père, et pleura: «Oh! oui, long-temps! répéta-t-elle d'une voix presque éteinte.» Laluc sourit d'un air de complaisance, et tourna la conversation vers un sujet moins touchant.

Cependant le temps s'approchait où Laluc jugeait nécessaire de retourner aux devoirs de sa paroisse, dont il avait été si long-temps absent. Mademoiselle Laluc qui l'avait soigné à Montpellier pendant sa maladie, et qui depuis était retournée en Savoie, se plaignait aussi de la solitude à laquelle elle était réduite; et c'était pour son frère un nouveau motif de hâter son départ. Théodore et Adeline, qui ne pouvaient supporter l'idée de se séparer de ce vénérable parent, s'efforcèrent de lui persuader d'abandonner son château, et de vivre en France avec eux; mais il était fortement attaché à Leloncourt. Depuis plusieurs années, il faisait la consolation et le bonheur de ses paroissiens; ils le respectaient et l'aimaient comme un père; il les regardait comme ses enfans. L'attachement qu'ils lui avaient témoigné le jour de son départ, n'était pas non plus oublié; il avait fait une grande impression sur son esprit, et il ne pouvait soutenir l'idée de les abandonner au moment où le ciel venait de le combler de ses bienfaits. «Il est doux de vivre pour eux, dit-il, et je veux aussi mourir au milieu d'eux.» Un sentiment d'une nature encore plus attrayante (que le philosophe incrédule ne lui donne pas le nom de faiblesse, et que l'homme du monde ne le regarde pas comme impossible), un sentiment plus tendre encore l'attirait à Leloncourt: c'est que les restes de son épouse y reposaient.

Laluc ne voulant pas rester en France, Théodore et Adeline, pour qui les plaisirs variés et tumultueux que Paris offrait,

étaient inférieurs aux plaisirs domestiques et à la compagnie choisie de Leloncourt, résolurent de l'accompagner avec M. et madame Verneuil. Adeline arrangea ses affaires de manière à pouvoir se passer de résider en France; et, après avoir pris un congé affectueux du comte et de la comtesse D...., ainsi que de M. Amand, qui avait recouvré un peu de sa gaîté ordinaire, elle partit avec ses amis pour la Savoie.

Les sourires les plus délicieux se précipitaient sur le visage de Clare, à mesure qu'elle s'approchait des scènes chéries des plaisirs de son enfance; et Théodore, regardant souvent à la portière, voyait avec un enthousiasme patriotique les paysages magnifiques et variés qu'offraient successivement les différentes montagnes.

Il était tard lorsqu'ils arrivèrent à quelques milles de Leloncourt; et la grande route, tournant autour d'une roche escarpée, leur offrit la vue du lac et de la paisible habitation de Laluc. Une exclamation de joie de toute la compagnie annonça cette découverte, et un rayon de plaisir étincela dans tous les yeux.

Laluc félicita sa famille sur son heureuse arrivée dans ses foyers, et remercia en silence l'Être Suprême de lui avoir permis d'y retourner ainsi. Adeline continua de contempler ces objets bien connus; et réfléchissant aux vicissitudes de chagrin et de plaisir qu'elle avait éprouvées depuis qu'elle les avait vus, au changement merveilleux de sa condition, son cœur s'épanouissait de plaisir et de reconnaissance. Elle regardait Théodore, qu'elle avait pleuré dans ces mêmes lieux comme perdu pour toujours, qui, lorsqu'elle l'avait retrouvé, avait été sur le point de lui être arraché par une mort ignominieuse, mais qui maintenant était assis à ses côtés, à l'abri de tout danger, et son époux chéri, la

gloire de sa famille et la sienne; et tandis que les larmes qui coulaient de ses yeux exprimaient la sensibilité de son cœur, un sourire de tendresse au-dessus de toute expression lui faisait connaître les sensations qu'elle éprouvait. Il lui serra doucement la main, et lui répondit par un regard plein d'amour.

Pierre, qui s'avança alors en galopant près de la voiture, le visage rayonnant de joie et avec un air d'importance, interrompit une série de sentimens devenue pour ainsi dire trop intéressante. «Ah! mon cher maître, s'écria-t-il, soyez le bienvenu encore une fois dans votre pays! Voici le village; Dieu le conserve! Il vaut un million de Paris. Grâces soient rendues à saint Jacques! nous sommes tous arrivés sains et saufs.»

Cette effusion de joie de la part de l'honnête Pierre fut reçue avec le retour qu'elle méritait. A mesure qu'ils s'approchèrent du lac, ils entendirent le son de la musique prolongé par les eaux, et aperçurent bientôt une grande troupe de villageois assemblés sur le vert gazon qui descendait jusqu'au bord du lac, revêtus de leurs habits des dimanches et dansant ensemble. C'était la soirée d'un jour de fête. Les vieillards étaient assis à l'ombre des arbres qui couvraient cette petite éminence, mangeant du lait et des fruits, et regardant sauter leurs fils et leurs filles au son du tambourin et de la musette, auquel se joignaient les sons plus doux de la mandoline.

Pierre parut le premier, et il fut aussitôt environné d'une foule de ses compatriotes qui, apprenant que leur bien-aimé pasteur approchait, coururent au-devant de lui. Leurs vives et sincères expressions de joie remplirent le cœur de Laluc de la plus douce satisfaction: il les reçut avec la tendresse d'un père, et ne put s'empêcher de répandre des larmes à cette marque de leur atta-

chement. Quand les jeunes paysans et paysannes eurent appris son arrivée, la joie devint si générale, que, conduits par le tambourin et la musette, ils dansèrent devant la voiture jusqu'au château, où ils l'accueillirent de nouveau, lui et sa famille, par les airs les plus gais. Ils furent reçus à la porte du château par mademoiselle Laluc; et jamais compagnie ne se revît avec plus de contentement.

Comme la soirée était superbe, on soupa dans le jardin. Quand le repas fut fini, Clare, dont la joie était au comble, proposa de danser au clair de la lune. «Cela serait délicieux, dit-elle; les rayons de la lune tremblent déjà sur les eaux. Voyez quel courant de lumière ils répandent à travers le lac, et comme ils brillent autour de ce petit promontoire à gauche. La fraîcheur de la nuit invite également à la danse.»

Ils consentirent tous à sa proposition. «Et qu'on fasse aussi entrer les bonnes gens qui nous ont si bien accueillis, dit Laluc, ils partageront _tous_ notre bonheur. Il y a de la religion à rendre les autres heureux, et la reconnaissance doit nous rendre dévots. Pierre, apportez plus de vin, et mettez des tables sous les arbres.» Pierre vola; et, tandis que l'on plaçait des chaises et des tables sous les arbres, Clare alla chercher son luth favori, le luth qui lui avait autrefois causé tant de plaisir, et dont Adeline avait souvent tiré des expressions mélancoliques. La main légère de Clare parcourut toutes les cordes, et, en tirant des sons pleins de tendresse, elle chanta l'air suivant.

STANCES.

Lorsque la lune épanche un doux rayon, Lorsque dans l'air le sylphe se balance; Quand la forêt, le lac et le vallon Sont endor-

mis dans un vaste silence;

Lorsque du soir les zéphyrs expirans Dans les pensers plongent une âme tendre; Lorsqu'elle voit cent prestiges errans; Que la musique alors se fasse entendre!

Frappez, frappez le tambourin joyeux; Ouvrez le bal, suivez vos coryphées: Sous les berceaux du bois mystérieux, Mêlez vos pas à la danse des fées.

Au clair de lune, en des momens si beaux, Que la musique et transporte et captive, Comme ses sons prolongés sur les eaux Ont égayé les échos de la rive.

Pierre, dont le zèle était extrême, avait déjà mis des rafraîchissemens sous les arbres, et en peu de temps la pelouse fut couverte de paysans. La musette et le tambourin furent placés, à la demande de Clare, à l'ombre de ses acacias chéris, sur le bord du lac. Les sons joyeux de la musique se firent entendre; Adeline ouvrit la danse, et les montagnes ne répétèrent plus que les cris de la gaîté et des sons harmonieux.

Le vénérable Laluc était assis au milieu des vieillards, et en regardant cette scène, ses enfans et ses paroissiens ainsi rassemblés, et formant une grande famille, des larmes fréquentes coulaient le long de ses joues, et il éprouvait les sensations les plus délicieuses.

Tous les cœurs étaient tellement portés à la joie, que le jour commençait à éclairer la scène de la fête, lorsque chaque villageois retourna chez lui, en bénissant la bienveillance de Laluc.

Après avoir passé quelques semaines avec Laluc, M. Verneuil acheta un château dans le village de Leloncourt; et, comme c'était

le seul qu'il y eût à vendre, Théodore chercha une habitation dans le voisinage. Il acheta une maison de campagne à quelques lieues de distance, sur les bords enchanteurs du lac de Genève, où ses eaux forment une petite baie.

Là, méprisant la pompe du faux bonheur, et jouissant des délices d'un amour épuré par la plus tendre amitié, environnés par des amis qui leur étaient si chers, et visités par une compagnie choisie et éclairée; là, au sein de la félicité, vivaient Théodore et Adeline Laluc.

La passion de Louis La Motte céda enfin au pouvoir de l'absence et de la nécessité. Il aimait toujours Adeline, mais c'était avec la tendresse paisible de l'amitié; et, lorsqu'il se rendit aux pressantes invitations de Théodore, il vit leur bonheur avec une satisfaction pure et qui n'avait aucune teinte d'envie. Il épousa ensuite une dame de Genève, fort riche; et, ayant résigné sa commission au service de France, il s'établit sur les bords du lac, et augmenta les plaisirs de la société d'Adeline et de Théodore.

Leur vie passée offrit un exemple d'épreuve bien dure, et leur vie présente un modèle de vertus grandement récompensées; et ils continuèrent de mériter cette récompense: car leur bonheur ne se bornait pas à eux seuls, mais ils le faisaient sentir à tous les individus qui vivaient dans la sphère de leur influence. L'indigent et l'infortuné avaient à se louer de leur bienveillance; l'homme vertueux et éclairé, de leur amitié; et leurs enfans, d'avoir des parens dont l'exemple imprimait dans leurs cœurs les préceptes qu'ils offraient à leur esprit.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/57747. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.